PHARMACOPÉE MANUELLE.

PHARMACOPÉE MANUELLE,

PAR J. B. VAN MONS,

Docteur en médecine et Apothicaire; de l'Institut national de France; Professeur de physique expérimentale et de chimie à l'école centrale de la Dyle; Secrétaire de la Société de médecine, chirurgie et pharmacie, et de la commission de santé de Bruxelles; Membre de la Société des sciences, arts, agriculture et commerce, de celle d'histoire naturelle, et de celle de physique de la même ville; de l'Académie royale des sciences et de la Société d'agriculture de Turin; de la Société hollandaise des sciences d'Harlem; de celle batave de philosophie expérimentale de Rotterdam; des Sociétés d'histoire naturelle, de médecine, philomatique, médicale d'émulation, de pharmacie, et du Lycée des arts de Paris; des Sociétés de physique d'Alkmaer et de Jena, et de celle des sciences, physiques et mathématiques d'Erfurt; de la Société de médecine de Lyon; de celle philantropique de santé de Bordeaux, et de médecine et chirurgie d'Anvers; de la Société économique de Carpentras; Correspondant du Conseil des mines et de celui des arts et manufactures de la République; du Jury d'instruction publique; Agent des mines dans les Départemens réunis.

A BRUXELLES,

DE L'IMPRIMERIE D'EMMANUEL FLON, an 9;

ET SE TROUVE A PARIS,

Chez RICHARD, CAILLE, RAVIER, Libraires, rue Haute-feuille, n°. 11.

AUX MANES

DE

LAVOISIER.

PRÉFACE.

Le livre que je donne aujourd'hui au public est, en quelque sorte, une édition refondue de la PHARMACOPÉE BELGIQUE, dont je distribuai, il y a dix ans, le *prospectus* et que plusieurs raisons m'ont empêché, dans le temps, de livrer à l'impression.

L'objet que je me suis proposé en publiant cet ouvrage, a été de fournir aux pharmaciens un Manuel officinal ou Formulaire des préparations usuelles, lequel pût leur tenir lieu de la plupart des autres pharmacopées et traités de chimie pratique. Il n'y a personne dans notre état qui n'ait senti le manque d'un semblable ouvrage, et qui n'en ait souvent désiré la publication.

Une pareille Pharmacopée devoit se composer des matériaux répandus dans les différens ouvrages de ce genre déjà connus; il s'agissoit de les soumettre à un examen sévère, afin d'élaguer les superfluités et les erreurs : une fréquente expérience m'a mis

dans le cas d'atteindre ce but; mon Manuel épargnera aux jeunes pharmaciens ces longs essais comparatifs, sans lesquels ils ne pouvoient asseoir leur jugement sur la valeur des méthodes pratiques.

La classification des matériaux d'un ouvrage purement pratique, n'assujettissant à aucune méthode, j'ai pu suivre celle qui facilitoit le plus les recherches; j'ai donc adopté l'ordre alphabétique.

Je commence par une matière pharmaceutique ou énumération des corps naturels simples et des préparations qu'on est dans l'habitude de prendre dans le commerce. J'ajoute aux noms vulgaires de ceux de ces corps qui appartiennent au règne végétal, les dénominations botaniques de Linné, et j'indique les parties qui en sont employées en pharmacie. J'étois d'abord tenté de nommer de même scientifiquement les substances animales; mais réfléchissant qu'il m'auroit fallu prendre leurs noms systématiques dans différentes méthodes, telles que celle de Cuvier pour les quadrupèdes, de Fabricius pour les insectes, de La Cépède pour les serpens, etc., et considérant que ces substances, d'ailleurs suffisamment reconnoissa-

bles

bles par leurs caractères distinctifs pour n'être pas confondus, n'occupent plus aujourd'hui que peu de lignes dans la matière médicale, j'ai cru pouvoir me contenter de leur conserver les dénominations vulgaires. Quant aux substances minérales, je n'ai donné de noms scientifiques qu'à celles qui offrent un état de combinaison prononcé, et ces noms, je ne les ai point pris dans la nomenclature minéralogique, d'après laquelle l'ALUN NATIF, par exemple, est nommé *alumine et potasse sulfatées*, l'ANTIMOINE CRUD, *antimoine sulfuré*, le BORAX, *soude boratée alcaline*, le MAGNÈSE, *manganèse oxidé*, etc. (1); mais je les ai empruntés du langage de la chimie moderne, dans la vue seulement d'en faire connoître les parties constituantes (2). J'en ai agi de même, à l'égard des corps fabriqués.

On cherchera en vain, dans ce catalogue, plusieurs substances qui sont entrées dans mes formules. Ces omissions sont provenues de ce que le plan sur lequel j'ai commencé l'ouvrage étoit beaucoup plus retréci

(1) En adoptant la nomenclature du *conseil des mines*.

(2) Je me suis apperçu trop tard que j'aurois dû distinguer ces noms par un caractère différent.

que celui sur lequel je l'ai continué, et que j'ai livré à la presse la matière pharmaceutique avant la pharmacopée. Je remplirai ce vuide dans la prochaine réimpression de l'ouvrage, lorsque je refondrai cette partie ainsi que la pharmacopée, en un système de matière médicale, ou traité de la vertu des drogues, à l'égard desquelles, des observations multipliées m'ont fait reconnoître de grandes erreurs et découvrir des vérités importantes.

Suivent les formules des préparations et les procédés des compositions. Ici on remarquera que j'ai plus créé que compilé, plus pensé qu'imité, plus écrit de science ou de mémoire que copié. Ce n'est pas que j'aie négligé de consulter les ouvrages de l'art, que je n'aie pas emprunté quelques formules, quelques méthodes; j'ai au contraire compulsé toutes les pharmacopées, tous les traités de chimie anciens et modernes écrits en différentes langues, que j'ai pu me procurer; mais j'ai encore plus interrogé l'expérience que les livres, et j'ai cru devoir quelquefois donner la préférence à des faits constans sur une autorité équivoque.

J'ai donc corrigé d'après l'expérience des

plus habiles manipulateurs, et d'après la mienne propre, la plupart des opérations de la chimie pharmaceutique. J'ai, sous ce rapport, en quelque sorte posé les bases pratiques de la chimie pharmaco-technique, ou chimie appliquée à l'art pharmaceutique. J'ai tâché d'apprendre aux pharmaciens comment ils pouvoient faire économiquement, afin de les engager à faire (3).

Mais si je me suis permis de si grandes réformes à l'égard des composés chimiques, je n'ai pas pris la même licence pour les préparations pharmaceutiques. Nous ne connoissons rien à l'état de composition d'un électuaire, d'une masse de pilules, d'un emplâtre mélangé, ni par conséquent à la nature de leur action médicamenteuse. Nous ne pouvons donc pas plus substituer dans ces sortes de préparations, un ingrédient à un autre, qu'un alcali à un acide, une terre à un métal dans une composition chimique. Nous devons au contraire, autant qu'il est en nous, rétablir dans leur constitution primitive ces recettes bizarres dont le temps a

---

(3) Il y a peu d'articles de chimie auxquels je n'aie fait, sous ce rapport, des améliorations.

respecté le crédit et dont au moins quelques vertus ont dû perpétuer l'usage.

On ne devra donc pas s'étonner si je ne me suis pas abandonné à cette impatience réformatrice qui ne laisse subsister que ce qu'elle a créé, qui ne trouve de bon que ce qu'elle a façonné selon ses caprices, et à laquelle bientôt nous devrons autant de formules différentes d'une même composition que nous aurons de pharmacopées et d'éditions de pharmacopées (4).

Cependant, il est un genre de préparations qui, sans présenter les caractères d'une union chimique, ne sauroient être considérées comme de simples mélanges; elles forment ce qu'on peut appeler une combinaison par affinité physique. Une réforme de ces préparations étoit depuis long-temps réclamée autant par le bon sens que par l'art; aussi ai-je usé à leur égard de peu de réserve.

Mes corrections, sous ce rapport, ont particulièrement porté sur les sirops et les teintures, que j'ai tâché de ramener à un mode de

---

(4) Si l'on n'oppose une digue à ce torrent réformateur, bientôt le médecin qui voudra prescrire de la *thériaque*, devra désigner dans son ordonnance s'il entend la *thériaque* de Galien, ou de telle ou telle pharmacopée.

confection plus simple, plus régulier et plus conforme aux principes de l'art.

Les premiers, presque toujours prescrits pour diminuer l'aversion des malades pour d'autres médicamens auxquels on les associe, étoient chargés de matières extractives ou de corps muqueux aussi inefficaces que dégoûtans et sujets à s'altérer, et les teintures étoient préparées sans suivre aucune règle de proportion, sans observer aucun rapport de force du menstrue avec la nature soluble de la matière à extraire. Le plus grand arbitraire, la plus honteuse versatilité régnoient dans cette partie chez les éditeurs de pharmacopées.

J'ai aussi quelquefois supprimé des ingrédiens qui nuisoient à l'homogénéité du mélange, et j'ai diminué la proportion d'autres qui étoient prescrits en trop grande quantité pour la capacité du véhicule, comme dans le baume de Fioraventi, l'eau anhaltine, l'emplâtre de mélilot, etc; mais ces cas se sont rarement présentés, et j'ai eu soin de les faire remarquer par l'épitèthe *corrigé*.

On trouvera répandu dans l'ouvrage quelques articles dont la composition m'est particulière : ce sont des remèdes qu'une exacte

observation m'a rendu recommandables; je les ai désignés par des dénominations tirées de leur principal ingrédient ou de leurs vertus.

Il m'a paru utile, pour simplifier davantage les titres et suivre une marche plus uniforme, d'en retrancher les noms des auteurs, sans cependant étendre cette mesure jusqu'à pouvoir jeter de l'équivoque sur la composition entendue ou prêter aux méprises.

On trouvera dans ma Pharmacopée un nombre beaucoup plus grand d'articles de chimie qu'on n'en admet ordinairement dans la composition de ces sortes d'ouvrages; je suis en droit d'espérer que le lecteur ne m'en saura pas mauvais gré.

Souvent pour la même préparation je rapporte différens procédés; je place régulièrement le premier celui qui est le plus généralement suivi, bien que je ne lui donne pas toujours la préférence. Je ne pouvois pas conseiller telle ou telle méthode de préparer, parce que le choix d'une méthode dépend de plusieurs circonstances sujettes à varier.

Il est des détails pratiques sur lesquels je n'ai pas cru devoir m'appesantir, sur-tout dans les préparations qui sont d'un usage fréquent: cet ouvrage étant plutôt destiné aux gens

de l'art qu'aux élèves, j'ai cru inutile d'entrer sur le mode d'exécution dans des explications minutieuses.

Je n'ai pas rédigé mon ouvrage dans la langue de la nouvelle chimie, de crainte de n'être pas assez généralement entendu. Il se trouve en effet un grand nombre de pharmaciens qui ne se sont pas encore rendu familier le langage de la chimie moderne; mais par-tout où l'état de composition de la matière l'a permis, j'ai placé les dénominations nouvelles à côté des anciennes. Je prévois qu'à l'égard de ces dernières, plusieurs personnes trouveront que j'aurois dû au moins les prendre dans le langage corrigé de l'ancienne science; mais j'ai pensé que me servir de ces noms ce n'étoit que substituer des dénominations fausses à des dénominations barbares ou insignifiantes, et j'ai considéré que lorsque le temps de reconstruire sera arrivé, l'édifice de l'erreur sera d'autant plus facile à renverser que la vétusté en aura davantage sappé les fondemens.

Parmi les dénominations nouvelles, on remarquera quelques-unes qui diffèrent de celles créées par les chimistes français: je les ai empruntées d'une *Nomenclature*

chimique raisonnée que j'ai déjà mis sous presse. Telles sont celles d'*acide tartarique*, d'*alcohol* et d'*éther par les acides*, de *borate alcalin de soude*, de *carbonate alcalin de potasse*, de *tartrate de potasse et de soude*, appelées par ces chimistes *acide tartareux*, *alcohols* et *éthers acides*, *borax* ou *borate sursaturé de soude*, *carbonate non saturé de potasse*, *tartrite de soude*. Ce n'est pas que j'aie voulu m'ériger en nomenclateur et créer des noms nouveaux, car rien, à mon avis, ne retarde plus l'avancement de la chimie que l'instabilité de son langage; mais j'ai cru devoir rectifier des noms devenus impropres par les progrès de la science, et il est dans l'esprit de cette belle nomenclature de marcher de pair dans son perfectionnement avec la rectification des idées ou l'acquisition des nouvelles connoissances. J'ai donc changé ces noms en restant fidèle à la métaphysique qui a présidé à la rédaction de la nomenclature française (1).

(1) On pense bien que je n'ai pas tiré de ma *nomenclature* plusieurs des dénominations qui se trouvent dans ma *Pharmacopée*; et que je n'ai pas rendu, par exemple, la différence entre les états d'oxidation du fer dans les sulfates

Quelques

Quelques articles qui ont reçu des noms dans la *méthode de nomenclature*, ne se trouvent pas désignés sous ces mêmes noms dans la *Pharmacopée*. Ce sont des préparations dans lesquelles les principes sont simplement unis par ce que j'appelle une combinaison *physique*; telles sont les teintures spiritueuses, etc. Il auroit été hors de toutes les règles de conserver des noms chimiques à ces sortes de composés. Je n'ai de même point appliqué la nomenclature chimique aux combinaisons mixtes, mal définies ou ayant pour base des composés déjà nommés à d'autres articles.

J'ai rendu les proportions des matières, non comme on l'a fait jusqu'ici, par des quantités énoncées, mais par des rapports de quantités réductibles dans les divers poids et mesures. Cette manière pourra bien ne pas être généralement approuvée; mais je n'ai pas cru devoir balancer ses avantages avec une préférence que l'habitude seule peut encore faire accorder à la manière ordinaire.

Je n'ai pas rendu compte des motifs qui m'ont fait réformer d'anciennes méthodes

---

de ce métal par les épithétes *blanc*, *vert*, *rouge*, tandis que je pouvois disposer de celles parfaitement significatives de sulfate *oxidulé*, *oxidé* et *suroxidé*, etc.

de procéder, ne pouvant entrer en ce détail sans donner la théorie de ma pratique en général et sans expliquer la cause de tous les effets; ce que je n'aurois pu faire sans poser premièrement les bases de la philosophie pharmaceutique et sans faire plutôt un livre élémentaire qu'un manuel pratique. Je dois cependant prévenir que je n'ai rien prescrit au hasard ou sans avoir mes raisons, et qu'on suivroit mal mes procédés en ne les suivant point dans leurs diverses circonstances.

J'ai déjà dit que j'ai donné plus d'extension à mon ouvrage, après que je me suis apperçu qu'en travaillant sur un cadre trop resserré, je le destinois à un âge philosophique dont l'aurore n'a pas encore lui pour la médecine. Je ne voulois d'abord dire que ce que je croyois raisonnable et utile de faire. Je n'ai pu ensuite faire disparoître l'irrégularité qui en est résulté, l'ouvrage ayant été livré à l'impression à mesure qu'il étoit composé.

Je termine par une table des matières comprenant les noms vulgaires et scientifiques des différens articles tant de la matière pharmaceutique que de la pharmacopée. J'ai tâché de la rendre la plus complette possible afin

qu'on puisse embrasser d'un coup-d'œil rapide le contenu entier de l'ouvrage.

Je ne me dissimule point qu'il règne sur l'ensemble de l'ouvrage une certaine négligence de rédaction; que j'aurois pu renvoyer plus souvent pour les détails pratiques à des modes de procéder déjà décrits; que j'aurois dû transporter les synonimies des articles à la table, au lieu de les répandre dans le corps de l'ouvrage, ce qui m'auroit permis de donner cette synonimie plus complette. Je conviens aussi que j'aurois dû soigner davantage l'exactitude de l'ordre alphabétique et éviter les doubles emplois comme il s'en trouve un à l'article *nitre armoniacal*; mais ces légères irrégularités sont presqu'inséparables d'un travail qui a été exécuté au milieu d'occupations si nombreuses, que je ne trouvai jamais le temps de relire seulement la copie et à peine celui de corriger les épreuves, et le lecteur me les pardonnera, j'espère, d'autant plus aisément qu'elles n'ont aucun rapport avec la correction de la matière.

J'aurois voulu pouvoir rendre ce Manuel d'un usage plus général et en faire, en quelque sorte, une Pharmacopée universelle. Mais je n'ai pas toujours eu à ma portée les ren-

seignemens nécessaires sur l'état pharmaco-médical des autres villes, pour pouvoir remplir toutes les cases d'une pareille Pharmacopée. Il seroit à désirer qu'à la paix générale, l'intêret des peuples engageât les gouvernemens à convoquer une commission chargée de rédiger une *Pharmacopée d'Europe*. J'aurai contribué à ramasser des matériaux pour cette grande œuvre, si les pharmaciens des principales villes veulent bien, par des communications obligeantes, mettre entre mes mains le catalogue des préparations dont l'expérience a établi chez eux l'usage. Peut-être aurai-je la satisfaction d'en rendre quelques articles plus polis, plus efficaces ou d'une préparation plus économique et plus facile. Ils concourroient, en attendant, à la perfection du présent ouvrage, s'ils vouloient bien me faire connoître ce que la tradition ou l'expérience leur aura appris de préférable aux méthodes que j'ai décrites. Dans notre art, c'est presque toujours dans une pratique délicate que consiste la bonne exécution d'un procédé ou d'une formule, et le secret de cette pratique repose souvent sous le cadenas des porte-feuilles particuliers.

PHARMACOPÉE MANUELLE.

MATIÈRE PHARMACEUTIQUE.

ABSYNTHE. *Artemisia Absynthium*; feuille, sommité.

ACONIT. *Aconitum Cammarum*; herbe.

ACORUS. —— *Calamus*; racine.

ADRAGANTHE (gomme); gomme de *l'Astragalus creticus*.

AGARIC (de chêne). *Boletus Larix*.

ALKÉKENGE. *Physalis Alkekengi*; baie.

ALOË (gomme); suc résineux solide de l'*Aloë spicata*.

ALUN. *Sulfate d'alumine et de potasse*.

AMANDIER. *Amygdalus communis*; noyau. (Amandes douces et amères.)

AMBRE GRIS.

AMIDON; fécule de la semence du *Triticum æstivum*.

AMMONIAQUE (gomme); gomme-résine d'une plante jusqu'ici inconnue.

ANGÉLIQUE. *Angelica Archangelica*; racine, semence.

ANIS. *Pimpinella Anisum*; semence.

ANTIMOINE CRUD. *Sulfure d'antimoine.*

ARABIQUE (gomme); gomme du *Mimosa nilotica.*

ARACK.

ARBOUSIER. *Arbutus Uva ursi*; feuille.

ARGENT.

ARMONIAC (sel). *Muriate d'ammoniaque.*

ARNICA. —— *montana*; fleur, racine.

ARSENIC. *Oxide blanc d'arsenic.*

ASPIC (huile d') du *Lavandula Spica.*

ASSA FŒTIDA (gomme); gomme-résine du *Ferula Assa fœtida.*

ASTRAGALE. *Astragalus exscapus*; racine.

AUNÉE. *Inula Helenium*; racine.

AVOINE. *Avena sativa*; semence.

AXONGE (de porc).

BADIANE. *Illicium anisatum*; semence avec capsule.

BARDANE. *Arctium Lappa*; écorce de la racine.

BASILICON. *Ocymum Basilicum*; herbe.

BAUME DE COPAHU; résine liquide du *Copaifera officinalis.*

BAUME DE LA MECQUE; résine liquide du *Balsamea meccanensis?*

BAUME DU PÉROU; résine liquide du *Myroxilon peruiferum.*

BAUME DE TOLU; baume solide du *Toluifera Balsamum.*

BECABUNGE. *Veronica Becabunga*; herbe.

BELLADONE. *Atropa Belladona ;* feuille.

BENJOIN (gomme); résine (1) du *Styrax Benzoë.*

BEURRE.

BISMUTH.

BLANC DE BALEINE.

BOL D'ARMÉNIE.

BORAX. *Borate alcalin de soude.*

BOTRYS (de Mexique). *Chenopodium Botrys ;* herbe.

——— (vulgaire). *Chenopodium ambrosioides ;* herbe.

BOUILLON BLANC. *Verbascum Thapsus ;* feuille, fleur.

BOURRACHE. *Borago officinalis ;* feuille, fleur.

BRIONE. *Bryonia alba ;* racine.

CACAOTIER. *Theobroma Cacao ;* noyau.

CACHOU ; extrait solide du *Mimosa Catechu.*

CAMOMILLE (romaine). *Anthemis nobilis ;* fleur.

——— (vulgaire). *Matricaria Camomilla ;* fleur.

CAMPHRE ; suc particulier concret du *Laurus Camphora.*

CANNELLIER. *Laurus Cinamomum ;* écorce.

CANTHARIDES.

CAPILLAIRE. *Adianthum Capillus veneris ;* herbe

CARDAMOME (petite). *Amomum Cardamomum ;* semence.

CARDINAL BLEU. *Lobelia syphillitica ;* racine.

CAROTTE (sauvage). *Daucus Carota ;* semence.

---

(1) Il seroit à propos de classer cette résine, celle de Storax, etc. au nombre des baumes solides, à cause de l'acide benzoique qu'elles contiennent.

CASCARILLIER. *Croton Cascarilla*; écorce.

CARVI. *Carum Carvi*; semence.

CASSE. *Cassia fistula*; fruit.

CASSIA LIGNEA. *Laurus Cassia*; écorce, fleur avec calice.

CASTOR.

CENTAURÉE (petite). *Gentiana Centaurium*; fleur.

CÉRUSE. *Oxide carbonaté blanc de plomb par l'acide acéteux.*

CÉBADILLE. *Veratrum Sabadilla*; semence.

CHANVRE. *Cannabis sativa*; semence.

CHARBON.

CHARDON BÉNIT. *Centaurea benedicta.*

CHAUX.

CHÊNE. *Quercus Robur*; écorce, gland.

CHICORÉE. *Cichoreum Intybus*; racine.

CHIENDENT. *Triticum repens*; racine.

CIGUË. *Conium maculatum*; feuille.

CINNABRE. *Sulfure de mercure.*

CIRE (jaune, blanche).

CITRONIER. *Citrus medica*; fruit, écorce du fruit.

CLÉMATITE. *Clematis erecta*; herbe.

CLOPORTES.

COCHENILLE.

COINGNASSIER. *Pyrus Cydonia*; fruit.

COLCHIQUE. *Colchicum autumnale*; racine.

COLLE DE POISSON.

COLOMBO. Encore peu connu quant à ses caractères botaniques; racine.

COLOPHONE ; résine du *Pinus sylvestris.*

COLOQUINTE. *Cucumis Colocinthis* ; fruit.

CONCOMBRE. *Cucumis sativus* ; semence.

CONSOUDE (grande). *Symphitum officinale* ; racine.

CONTRAYERVA. *Dorstenia Contrajerva* ; racine.

COQUELICOT. *Papaver Rhœas* ; fleur.

CORAIL (rouge, blanc). *Carbonate de chaux.*

CORALLINE. *Carbonate de chaux.*

CORIANDRE. *Coriandrum sativum* ; semence.

CORNE DE CERF.

CRAIE. *Carbonate de chaux.*

CRESSON (de fontaine). *Sisymbrium Nasturtium* ; herbe.

CUIVRE.

CUMIN. *Cuminum Cyminum* ; semence.

CURCUMA. *Amomum Curcuma* ; racine.

CYNOGLOSSE. *Cynoglossum officinale* ; racine.

CYNOSBATOS. *Rosa canina* ; fruit.

DATIER. *Phœnix dactylifera* ; fruit.

DIGITALE. *Digitalis purpurea* ; feuille, fleur.

DOUCE-AMÈRE. *Solanum Dulcamara* ; tige.

EAU.

EAU DE VIE.

EPSON (sel). *Sulfate de magnésie.*

ÉCAILLES D'HUITRE. *Carbonate de chaux.*

——— D'ŒUFS, *idem.*

ELEMI (gomme) ; résine de l'*Amyris elemifera.*

ENCENS ; résine du *Juniperus Lycia ?*

ETAIN.

EUPATOIRE. *Eupatorium cannabinum;* feuille.

EUPHORBE; gomme-résine de l'*Euphorbia officinarum.*

EUPHRAISE. *Euphrasia officinalis;* herbe.

FENOUIL. *Anethum Fœniculum;* racine, herbe, semence.

FENUGREC. *Trigonella Fœnum græcum;* semence.

FER.

FIEL DE BŒUF.

FIGUIER. *Ficus carica;* fruit.

FLEUR DE SOUFRE.

FOUGÈRE (mâle). *Polypodium Filix mas;* racine.

FRAISIER. *Fragaria vesca;* racine.

FRAMBOISIER. *Rubus idæus;* fruit.

FUMETERRE. *Fumaria officinalis;* herbe.

GALANGA. —— *Marantha;* racine.

GALLE; nid d'insecte formé sur les feuilles du *Quercus Cerris.*

GALBANUM (gomme); gomme-résine du *Bubon Galbanum.*

GARANCE. *Rubia tinctorum;* racine.

GARROU. *Daphne Laureola;* écorces du bois et de la racine.

GAYAC. *Guajacum officinale;* bois.

——— (gomme); résine du *Guajacum officinale.*

GENS-ENG. *Sium Ninsi;* racine.

GENET. *Spartium scoparium;* fleur, semence.

GENÉVRIER. *Juniperus communis;* bois, baie.

GENTIANE. *Gentiana lutea;* racine.

GEOFFREA. *Geoffroya spinosa;* écorce.

GERMANDRÉE (d'eau). *Teucrium scordium*; herbe.

GIROFLIER. *Caryophillus aromaticus*; fleur avec péricarpe.

GOMME-GUTTE; gomme-résine du *Stalagmitis cambogioides*.

GRAISSE (de mouton).

GRATIOLE. *Gratiola officinalis*; herbe.

GRENADIER. *Punica Granatum*; fleur, écorce du fruit.

GROSEILLIER. *Ribes rubrum*; fruit.

GUIMAUVE. *Althæa officinalis*; racine, feuille, fleur, semence.

HELLÉBORE (blanc). *Veratrum album*; racine.

——— (noir). *Helleborus niger*; racine.

HERBE AUX CUILLERS. *Cochlearia officinalis*; herbe.

HIÈBLE. *Sambucus Ebulus*; baie.

HUILE DE BERGAMOTE; huile essentielle de l'écorce verte du *Citrus Aurantium*; par expression.

——— DE CAJEPUT; huile essentielle des feuilles du *Melaleuca Leucadendron*; par distillation.

——— DE LAURIER; beurre végétal des baies du *Laurus nobilis*.

HUILE D'OLIVE; huile grasse figible du fruit de l'*Olea europea*.

HYSSOPE. *Hyssopus officinalis*; feuille, sommité.

IMPERATOIRE. *Imperatoria Ostruthium*; racine.

IPECACUANHE. *Psychotria emetica*; racine.

IRIS (de Florence). *Iris florentina*; racine.

JACOBÉE. *Senecio Jacobea*; herbe.

JALAPPE. *Convolvulus Jalappa*; racine.

JUJUBIER. *Rhamnus Zizyphus* ; fruit.

JUSQUIAME. *Hyosciamus niger* ; herbe.

KINO (gomme) ; extrait résineux d'une plante encore inconnue.

LABDANUM ; suc résineux solide du *Cistus creticus*.

LACQUE (gomme) ; nid d'insecte résineux du *Croton lacciferum*.

LAIT (de vache).

LAITUE VIREUSE. *Lactuca virosa* ; herbe.

LAURIER. *Laurus nobilis* ; feuille, baie.

LAURIER-CERISE. *Prunus Lauro-Cerasus* ; feuille.

LAVANDE. *Lavandula spica* ; herbe, fleur.

LIERRE TERRESTRE. *Glecoma hederacea* ; herbe.

LIN. *Linum usitatissimum* ; semence.

LITHARGE. *Oxide de plomb rouge demi-vitreux*.

LIS. *Lilium candidum* ; racine.

LOPEZIANA. Plante inconnue aux botanistes ; racine.

MAGNÈSE. *Oxide de manganèse*.

MANNE ; suc saccharin concret du *Fraxinus-Ornus*.

MARJOLAINE. *Origanum Majorana* ; herbe.

MARRUBE (blanc) ; *Marrubium vulgare* ; feuille.

MASTIC (gomme) ; résine solide du *Pistacia Lentiscus*.

MATRICAIRE. *Matricaria Parthenium* ; feuille, fleur.

MAUVE. *Malva rotundifolia* ; feuille, fleur, semence.

MELASSE.

MÉLISSE. *Melissa officinalis* ; feuille, sommité.

MÉLILOT. *Trifolium Melilotus* ; fleur.

MELON. *Cucumis Melo* ; semence.

MENTHE (frisée). *Mentha crispa* ; feuille.

MENTHE (poivrée). *Mentha piperita*; feuille, sommité.
MERCURE.
MERCURIALE. *Mercurialis annua*; herbe.
MIEL.
MILLE-FEUILLE. *Achillea Millefolium*; feuille, fleur.
MILLEPERTUIS. *Hypericum perforatum*; fleur.
MINIUM. *Oxide rouge de plomb.*
MORELLE. *Solanum nigrum*; herbe.
MOUSSE (de Corse). *Conferva helminthocorton.*
——— (d'Islande). *Lichen islandicus.*
MOUTARDE. *Sinapis nigra*; semence.
MUSC.
MUSCADIER. *Myristica moschata*; noyau, enveloppe du noyau (macis).
MUGUET. *Convallaria majalis*; fleur.
MURIER. *Morus nigra*; fruit.
MYRRHE (gomme); gomme-résine d'une plante jusqu'ici indéterminée dans ses caractères botaniques.
NARCISSE (des prés). *Pseudo-Narcissus*; fleur.
NERPRUN. *Rhamnus catharticus*; baie.
NITRE. *Nitrate de potasse.*
NOIX VOMIQUE. *Strychnos Nux vomica*; fruit.
NOYER. *Juglans regia*; noyau.
ŒILLET. *Dianthus Caryophillus*; pétales de la fleur.
ŒUF (de poule).
OPIUM; suc extractif solide, par incision, des péricarpes du *Papaver somniferum.*
OPOPONAX (gomme); gomme-résine du *Pastinaca Opoponax.*

OR.

ORANGER. *Citrus Aurantium*; feuille, fleur, fruit, écorce du fruit, fruit vert.

ORCANETTE. *Anchusa tinctoria*; racine.

ORGE. *Hordeum vulgare*; semence, (orge mondé, perlé).

ORME. *Ulmus campestris*; écorce médiane.

ORIGAN. *Origanum vulgare*; herbe.

ORTIE (grande). *Urtica dioica*; herbe.

——— (morte). *Lamium album*; fleur.

OSEILLE. *Oxalis Acetosella*; herbe.

PARIÉTAIRE. *Parietaria officinalis*.

PAS D'ANE. *Tussilago Farfara*; feuille, fleur.

PATIENCE. *Rumex acutus*; racine.

PAVOT. *Papaver somniferum*; semence, capsule séminale.

PÊCHER. *Amygdalus persica*; fleur.

PECURIM (fève); du *Laurus Pecurim?*

PENSÉE. *Viola tricolor*; herbe.

PERSIL. *Apium Petroselinum*; racine, herbe, semence.

PÉTROLE.

PEUPLIER. *Populus nigra*; bourgeon.

PIERRE CALAMINAIRE.

PISSENLIT. *Leontodon Taraxacum*; herbe.

PLOMB.

POIVRIER. *Piper Cubeba*, ——— *longum*, ——— *nigrum*; fruit.

POIX NOIRE; résine carbonée du *Pinus vulgaris*.

POLYGALE (amère). *Polygala amara*; racine.
POLYGALE (de Virginie). *Polygala Senega*; racine.
POLYPODE. *Polypodium vulgare*; racine.
POMME ÉPINEUSE. *Datura Stramonium*; feuille.
POMMIER. *Pyrus Malus*; fruit.
POTASSE. *Carbonate alcalin de potasse.*
POUDRE A VERS. *Artemisia Santonica*; semence.
POULIOT. *Mentha Pulegium*; herbe.
PRUNIER. *Prunus domestica*; fruit.
PULSATILLE. *Anemone pratensis*; herbe.
PYRÈTHRE. *Anthemis Pyrethrum*; racine.
QUASSIA. —— *excelsa*; bois.
QUINQUINA. *Cinchona officinalis*; écorce.
—————— (*Angustura*). *Brucea ferruginea?* écorce.
—————— (rouge). Variété mal connue du *Cinchona officinalis*; écorce.
—————— (royal). Arbre mal défini; écorce.
—————— (Ste.-Lucie). *Cinchona floribunda*; écorce.
RAIFORT. *Cochlearia Armoracia*; racine.
RÉGLISSE. *Glycyrrhiza glabra*; racine.
—————— (suc de); extrait solide de la racine de *Glycyrrhiza glabra.*
RÉSINE. —— du *Pinus sylvestris.*
RHUS RADICANS; —— feuille.
RHUBARBE. Espèce de *Rheum* imparfaitement décrite; racine.
RICIN. *Ricinus communis*; semence.
RIZ. *Oryza sativa*; semence.
ROMARIN. *Rosmarinus officinalis*; feuille, fleur.

ROSIER. *Rosa centifolia*; pétale.
——— *Rosa gallica*; pétale.
RUE. *Ruta graveolens*; herbe.
SABINE. *Sabina officinalis*; feuille.
SAFRAN. *Crocus sativus*; stigmate, pistil.
SAGAPENUM (gomme); gomme-résine d'une plante non encore décrite.
SAGU. *Sagus farinaria*; médulle.
SALAB. *Orchis Morio*; racine.
SALSEPAREILLE. *Smilax Sarsaparilla*; racine.
SANDARAC (gomme); résine solide du *Thuja articulata*.
SANG DRAGON; suc résineux solide des fruits du *Calamus Rotang*.
SANGSUE.
SANTAL. *Santalum album*; bois.
——— (rouge). *Pterocarpus santalinus*; bois.
SAPIN. *Pinus Abies*; bourgeon.
SAPONAIRE. *Saponaria officinalis*; herbe, racine.
SASSAFRAS. *Laurus Sassafras*; bois.
SATURNE (sel de); *acétite de plomb*.
SAVON.
SAUGE. *Salvia officinalis*; feuille, fleur.
SCABIEUSE. *Scabiosa arvensis*; herbe.
SCAMONÉE; résine-gommeuse du *Convolvulus Scammonia*.
SCILLE. *Scilla maritima*; racine.
SCOLOPENDRE. *Asplenium Scolopendrium*; feuille.
SEIGLE. *Secale cereale*; semence.
SEL MARIN. *Muriate de soude*; (sel gemme).

SENÉ. *Cassia Senna*; feuille, follicule.

SERPENTAIRE. *Aristolochia Serpentaria*; racine.

SIMAROUBA. *Quassia Simaruba*; écorce.

SOUCI. *Calendula officinalis*; fleur.

SOUDE (brute).

SOUFRE.

SPATH PESANT. *Sulfate de baryte.*

SPIGELIA ANTHELMIA; —— racine, feuille.

SQUINE. *Smilax China*; racine.

STAPHIS-AIGRE. *Delphinium Staphisagria*; semence.

STORAX (calamite); résine du *Styrax officinalis*, (baume concret).

———— (en larmes); *idem.*

———— (liquide); baume du *Liquidambar styraciflua.*

SUCCIN (blanc, jaune, rouge); bitume solide.

SUCRE; suc saliforme doux du *Saccharum officinarum*, *Acer saccharinum*, *Beta Cycla*, &c.

SUIE.

SUREAU. *Sambucus nigra*; fleur, baie.

TABAC. *Nicotiana Tabacum*; feuille.

TACAMACHA; résine du *Populus balsamifera* ?

TAMARINIER. *Tamarindus indica*; fruit.

TANAISIE. *Tanacetum vulgare*; fleur, semence.

TARTRE (crême, crystal de). *Tartrate acidule de potasse.*

TÉRÉBENTHINE; résine liquide du *Pinus sylvestris.*

THYM. *Thymus vulgaris*; herbe.

TILLEUL. *Tilia europea*; fleur.

TORMENTILLE. *Tormentilla erecta*; racine.

TURBITH. *Convolvulus Turpethum*; racine.

VALERIANE (sauvage). *Valeriana officinalis*; racine.

VANILLE. *Epidendrum Vanilla*; gousse.

VERGE D'OR. *Solidago Virga aurea*; feuille, fleur.

VÉRONIQUE. *Veronica officinalis*; feuille.

VERT-DE-GRIS. *Oxide carbonaté de cuivre par l'acide acéteux.*

VIGNE. *Vitis vinifera*; fruit (raisins, corinthes).

VIN; suc fermenté du fruit du *Vitis vinifera.*

VINAIGRE; acide acéteux.

VIOLETTE. *Viola odorata*; feuille, fleur.

VITRIOL BLANC. *Sulfate de zinc.*

——— (bleu). *Sulfate de cuivre.*

——— (huile de). *Acide sulfurique.*

——— (vert). *Sulfate de fer.*

WINTER. *Wintera Canella*; écorce.

YEUX D'ÉCRÉVISSE. *Carbonate de chaux.*

ZÉDOIRE. *Kæmpferia rotunda*; racine.

ZINC.

COMPOSITIONS ET PRÉPARATIONS.

AIR DÉPHLOGISTIQUÉ. (*Gaz oxigène.*)

ON remplit une cornue de verre au tiers de sa capacité de bonne chaux de maganèse, on y adapte un siphon garni à sa courbure supérieure d'une valvule qui s'ouvre dans le sens opposé de la cornue, on place la cornue dans le sable, on fait engager le siphon sous une cloche sur l'eau, et on allume du feu qu'on porte, peu-à-peu, jusqu'à faire rougir le fond de la cornue. On laisse échapper un volume de gaz proportionné à la capacité vuide des vaisseaux, on recueille celui qui se dégage ensuite, et on le conserve dans des flacons fermant avec des bouchons usés à l'émeril, et dont on trempe les goulots dans de la cire résineuse commune, comme on fait pour les vins mousseux.

La chaux de maganèse restante, après que tout dégagement de gaz a cessé, arrosée d'eau et laissée pendant quelque temps à l'air, à l'abri de la lumière, se recharge d'air et peut successivement servir à de nouvelles opérations.

AIR FIXE. (*Gaz acide carbonique.*)

On introduit dans une cornue tubulée, du marbre réduit en poudre fine et délayé dans un peu d'eau; on surmonte la cornue d'un entonnoir de verre dont le

col n'ait qu'une ouverture d'une ligne, et on la fait communiquer, au moyen d'un siphon, avec le récipient d'un appareil pneumato-chimique à l'eau saturée de sel marin. Ensuite on verse de l'acide marin affoibli dans l'entonnoir, on rejette les premières portions de gaz qui passent, et qui sont l'air de l'appareil, et on transvase le gaz dégagé, à mesure que le récipient s'en remplit, dans des bouteilles tenues sur du mercure, et fermant avec des bouchons de verre, et on le conserve comme le précédent.

AIR INFLAMMABLE. (*Gaz hydrogène.*)

On procède comme dans l'expérience précédente, avec la différence qu'on met dans la cornue de la limaille de fer doux, et dans l'entonnoir de l'huile de vitriol délayée dans quatre fois son poids d'eau; qu'on reçoit le gaz dégagé sur de l'eau simple, qu'on agite le gaz d'abord avec du lait de chaux liquide, et ensuite avec de l'huile, et qu'on tient les bouteilles, dans lesquelles on le conserve, renversées sur de l'eau au lieu de les couvrir de cire.

AIR PHLOGISTIQUÉ. (*Gaz azote.*)

On met dans un cylindre de verre, recourbé à son extrémité fermée, en forme de cornue, quelques morceaux de foie de soufre, arrosés d'eau. On plonge dans l'eau l'extrémité ouverte du cylindre, et on allume une lampe d'Argand, ou simplement une bougie, sous la partie recourbée ou bulbe. Si le verre s'échauffe trop fort, on retire pour quelques instans le feu de dessous la bulbe. Lorsqu'on remarque qu'il ne se fait plus d'absorption de gaz, on fait passer celui qui reste dans des flacons de verre bouchés comme pour l'air déphlogistiqué.

Autre

Autre procédé.

On secoue, pendant quelques heures, dans une bouteille garnie d'un robinet de sûreté, et remplie d'air atmosphérique, un dixième, en masse, de sa capacité, d'amalgame de plomb; on ouvre la bouteille sous l'eau et on lave le gaz.

ALCALI VOLATIL CONCRET. (*Carbonate d'ammoniaque.*)

On mêle, par la trituration, une partie de sel armoniac avec une partie et demie de craie décantée, et une demi-partie d'eau. On introduit ce mélange dans une cornue de verre, on la couvre bien de sable et on fait un feu d'évaporation jusqu'à ce que la matière soit parfaitement sèche. Ensuite on adapte à la cornue une allonge et à celle-ci un récipient; puis on fortifie le feu, peu-à-peu, jusqu'à un degré voisin de l'incandescence. Le sel obtenu doit être conservé dans des bouteilles bien bouchées.

ALCALI VOLATIL FLUOR. (*Voyez Esprit de sel armoniac caustique.*)

ALCOHOL DE VIN.

On distille de l'esprit de vin rectifié jusqu'à ce que les parties qui passent, ne communiquent plus l'inflammation à une mêche de coton sur laquelle on les brûle.

ALUN BRULÉ. (*Sulfate d'alumine et de potasse privé de son eau de crystallisation par le feu.*)

On soumet à un feu porté, par degrés, jusqu'à l'incandescence, de l'alun non ferrugineux, dans un creuset ou terrine de terre.

ANTIMOINE DIAPHORÉTIQUE. (*Oxide d'antimoine blanc par le nitrate de potasse.*)

On projette, par portions d'environ deux gros, dans un creuset rougi, un mélange de deux parties d'antimoine crud avec cinq parties de nitre, réduit en poudre fine. On enlève la matière du creuset quand elle est froide, on la réduit en poudre et on la broie dans un mortier de marbre avec de l'eau. Ensuite on la lave, on sépare les parties fines par la décantation, on frappe en trochisques et on sèche.

ANTIMOINE DIAPHORÉTIQUE NON LAVÉ.

C'est la préparation précédente non lavée. On doit l'enfermer avant qu'elle est entièrement froide, dans des bocaux de verre bien bouchés.

ARCANUM DUPLICATUM. (Sulfate de potasse.)

On dissout dans de l'eau bouillante le résidu de la distillation de l'acide nitrique, on sature de potasse l'acide qui peut s'y trouver libre, on filtre, on évapore puis on fait crystalliser.

AQUILA ALBA. (Voyez Mercure doux.)

BAUME D'ARCŒUS.

On fait fondre, à une douce chaleur, deux parties de suif de mouton, une partie et demie de résine élemi et de térébenthine claire, et une partie d'axonge de porc; on passe par un linge, et on remue avec une spatule jusqu'à refroidissement.

BAUME DE LUCATEL.

On fait liquéfier douze parties de cire jaune dans vingt-quatre parties d'huile d'olive, on passe, on y incorpore deux parties de bois de santal rouge en poudre fine, et on tient le mélange sur le feu pendant un quart-d'heure; ensuite on y fait fondre huit parties de térébenthine, et au moment de refroidir, deux parties de baume du Pérou.

BAUME DU COMMANDEUR.

On fait digérer, pendant trois jours, à une chaleur qui ne surpasse pas 30° de R., un mélange de trois parties de benjoin, deux parties de storax calamithe, une partie de baume du Pérou, et une demi-partie d'aloès succotrin, de myrrhe et d'oliban, avec trente-six parties d'alcohol. Après neuf jours, on filtre et on conserve dans des bouteilles exactement bouchées.

BAUME DE SOUFRE ANISÉ.

On fait infuser, au bain de sable, dans un matras à long col, et surmonté d'une ampoule, six parties d'huile d'anis, avec une partie de fleurs de soufre, pendant plusieurs jours. On décante la partie claire, et on passe le résidu au travers d'un linge, en reversant sur le marc jusqu'à limpidité.

BAUME OPODELDOCH.

On fait infuser, pendant trois jours, dans vingt-quatre parties d'alcohol, une partie de feuilles de romarin,

de sommités de sauge, de fleurs de lavande, de baies de genièvre et de semences de cumin, et une quatrième partie de castor. On filtre, et on fait dissoudre à chaud, dans le liquide passé, savon blanc huit parties, et à la fin on y ajoute une quatrième partie de camphre.

BAUME DE FIORAVENTI CORRIGÉ.

On distille, à une chaleur modérée, jusqu'au quart du liquide employé, une partie de girofle, noix muscade, canelle et gingembre; deux parties de styrax liquide, trois parties de myrrhe et de baies de laurier, huit parties de térébenthine et deux-cent-seize parties d'eau-de-vie et d'eau.

BAUME RÉSOLUTIF.

On mêle une partie d'esprit de nitre étendu dans une partie d'eau, avec six parties de baume du Pérou.

BEURRE D'ANTIMOINE. (*Muriate oxigéné d'antimoine.*)

On distille, dans une cornue de verre, pourvue d'une allonge, un mélange de deux parties de sublimé corrosif avec une partie d'antimoine crud, à un feu qu'on fait approcher, vers la fin, de l'incandescence, et on conserve dans des bouteilles bien bouchées.

Il reste dans la cornue de l'éthiops mercuriel qu'on peut convertir en cinnabre, dit d'antimoine, par la sublimation à une chaleur rouge.

Autre procédé.

On introduit, dans une cornue de verre, un mélange de six parties de sel marin décrépité, avec deux parties de safran des métaux, et on verse dessus trois parties d'huile de vitriol concentré. Ensuite on place la cornue dans le sable et on distille comme pour l'opération précédente.

Il reste dans la cornue du sel de Glauber.

BEURRE DE CACAO.

On écorce une quantité de cacao à volonté, on la pile et on l'expose, dans un sac de crin, à la vapeur de l'eau bouillante jusqu'à ce que la matière se soit ramollie; ensuite on exprime le beurre entre des plaques d'étain échauffées.

BOL D'ARMÉNIE PRÉPARÉ.

On broie, dans un mortier, du bol Arménie avec de l'eau, et on décante sur un tamis un peu serré; ce travail est réitéré aussi long-temps que le bol fournit à l'eau des parties fines. Après on sépare le précipité, et on lé frappe en trochisques.

On fait de même avec toutes les terres et autres substances minérales homogènes, non solubles dans l'eau, qui contiennent des parties grossières.

BOUGIES.

On fait fondre vingt-quatre parties de cire jaune, on incorpore une partie d'extrait de saturne, on y

trempe des bandes de toile ou des faisceaux de fil de coton et on roule en forme de bougies.

Autre Composition.

On fait fondre six parties de cire jaune avec une partie d'huile d'olive, et on procède pour le reste comme ci-dessus.

BOULE D'ACIER. (*Globules de tartrate de potasse et de fer.*)

On mêle deux parties de crême de tartre avec une partie de fer pulvérisé ; on arrose ce mélange d'eau et on le dessèche au feu. On répète le même travail jusqu'à ce que la matière ait pris un aspect résineux. Ensuite on la forme en boules du poids d'une once.

CATAPLASME ÉMOLLIENT.

On délaie dans de l'eau froide, un mélange de parties égales de poudre de semence de lin, de racine d'althæa et de feuilles de mauve, et on fait cuire en consistance de cataplasme.

CÉRAT DE GALIEN.

On fait fondre une partie de cire blanche dans quatre parties d'huile d'olive, et on débat ce mélange avec trois parties d'eau fraîche jusqu'à parfaite incorporation.

CÉRAT DE GOULARD.

On fait fondre une partie de cire blanche dans quatre parties d'huile d'olive, on laisse en partie figer et on y in-

corpore une partie d'extrait de saturne, et ensuite deux parties d'eau de pluie ou distillée.

CINNABRE. (*Sulfure de mercure.*)

On fait fondre dans une cuiller de fer, une partie de soufre, et on y incorpore six parties de mercure. Après que la masse s'est enflammée, on la pulvérise et on la sublime à une chaleur légèrement rouge, dans une cornue ou dans des fioles à médecine.

CIRE VERTE.

On fait fondre ensemble six parties de résine avec douze parties de cire jaune, et on y mêle quatre parties de térébenthine dans laquelle on a délayé, à une légère chaleur, une partie de vert-de-gris en poudre fine.

CIRE VERTE POUR LES CAUTÈRES.

On fait fondre trois parties de résine avec six parties de cire blanche, et on y incorpore une partie de vert-de-gris pulvérisé.

COLLYRE DE GOËTZ.

On mêle une partie de fleurs de zinc avec quarante parties de mucilage de pepins de coing et quatre-vingts parties d'eau de rose.

CONSERVE D'ABSYNTHE.

On réduit en pulpe, dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois, une partie d'absynthe, et on l'in-

corpore dans deux parties de sucre blanc fondu à sec.

On prépare de la même manière les conserves de lierre terrestre, de menthe, de roses, etc.

CONSERVE DE CYNOSBATOS.

On fait évaporer, jusqu'à due consistance, une partie de pulpe des fruits récens d'églantier, et trois parties de sucre cuit à la plume.

CRAIE MÉDICINALE. (*Carbonate de chaux.*)

On fait dissoudre dans de l'eau le résidu de l'extraction de l'alcali volatil par la chaux, ou un sel marin calcaire quelconque, on filtre et on précipite par une lessive de potasse. On sépare le précipité, on le lave et on le frappe en trochisques.

CRÊME DE TARTRE SOLUBLE. (*Tartrate boratée de potasse et de soude.*)

Sur une partie de borax et une partie et demie de crystal de tartre pulvérisé, on verse dix parties d'eau bouillante, on passe au travers d'un papier et on évapore jusqu'à siccité.

CRYSTAL MINÉRAL. (*Nitrate de potasse fondu, mêlé d'un peu de sulfate du même alcali.*)

On fait fondre, dans un creuset, trente-deux parties de nitre avec une partie d'*arcanum duplicatum*, et on coule le sel sur les parois intérieures d'une bassine de cuivre un peu échauffée, en lames minces ou tablettes.

CUIVRE

CUIVRE AMMONIACAL. (*Sulfate de cuivre et d'ammoniaque.*)

On instille dans une solution d'une partie de vitriol bleu et de trois parties d'eau, autant d'esprit de sel armoniac caustique qu'il est nécessaire pour l'entière redissolution du précipité. On évapore la solution jusqu'aux deux tiers de son volume, et on la mêle avec partie égale de bon alcohol qui sépare le cuivre ammoniacal sous forme crystalline.

DÉCOCTION BLANCHE.

On fait bouillir, pendant une heure, une partie de corne de cerf rapée et de mie de pain blanc, dans suffisante quantité d'eau pour qu'il reste soixante-quatre parties de décoction. On passe au travers d'une étamine, et on dissout dans la colature une demi-partie de gomme arabique et de sucre; on passe une seconde fois, et on ajoute une demi-partie d'eau de canelle.

DÉCOCTION FÉBRIFUGE MAGISTRALE.

On fait bouillir, pendant une heure, une partie de poudre fine de quinquina avec suffisante quantité d'eau pour obtenir quatorze parties de colature, et on passe la décoction bouillante; ensuite on mêle, par la trituration, une huitième partie de baume de tolu avec autant de gomme arabique et une deux-cent-quarantième partie d'huile de noix muscade, et au moyen de la décoction refroidie, on réduit ce mélange en émulsion. On y ajoute finalement deux parties de sirop d'œillet.

DÉCOCTION ÉMOLLIENTE POUR LAVEMENS.

On fait bouillir, pendant quelques instans, une partie de feuilles de mauve et de fleurs de camomille vulgaire avec quarante parties d'eau; on retire la décoction du feu, et on y mêle deux parties de semence de lin contusée. On passe par un tamis, on y fait dissoudre deux parties de miel; on passe de nouveau et on laisse subsider.

DÉCOCTION ANTI-HÉMORROÏDALE.

On fait infuser une partie de feuilles de séné dans vingt parties d'eau; après une demi-heure, on passe, on ajoute deux parties de raisins de Corinthe contusés et une huitième partie de semence d'anis. Après suffisante extraction, on fait dissoudre deux parties de cassonade et une huitième partie de crême de tartre. On passe une seconde fois, on laisse subsider et on mixture avec la colature une huitième partie de rhubarbe.

DÉCOCTION DE FOREST.

On fait bouillir une partie de pois chiches rouges et d'orge perlée, avec quarante-huit parties d'eau, jusqu'à réduction à trente-deux parties; on enlève la décoction du feu, et on y fait infuser une demi-partie de figues et une quatrième partie de racine de réglisse; on passe par un tamis, on laisse déposer et on émulse avec la colature une partie de semence de melon de l'année, ou d'amandes douces mondées de leur enveloppe.

DÉCOCTION INCRASSANTE.

On fait infuser une partie de racines de guimauve

découpées dans trente-quatre parties d'eau ; on passe trente parties, dans lesquelles on fait dissoudre d'abord trois parties de gomme arabique contusée, et après que la gomme est dissoute, deux parties de sucre blanc.

DÉCOCTION RÉSOLUTIVE.

On fait bouillir quatre parties de racines de chiendent et de pissenlit, avec suffisante quantité d'eau pour qu'il reste trente-deux parties de décoction; on passe par un tamis, on laisse déposer et on fait dissoudre une quatrième partie de sel polychreste et deux parties d'oximel simple.

DÉCOCTION DE TAMARINS.

On fait bouillir, pendant quelques instans, une partie de tamarins et deux parties de raisins de Corinthe contusés, avec suffisante quantité d'eau pour seize parties de colature. On passe par une étamine, et on laisse déposer.

DIASCORDIUM.

On pulvérise une partie de gingembre et de poivre long, deux parties de racines de bistorte, de tormentille et de gentiane; de cassia lignea, de canelle, de dictame de Crète et de semence d'oseille, quatre parties de roses rouges, et de feuilles de scordium, et huit parties de bol d'arménie. On délaie, par la trituration, une partie d'opium pulvérisé dans quatre parties de vin d'Espagne, et on émulse deux parties de styrax calamite et de galbanum, avec un mucilage de trois parties de gomme arabique fait avec le même vin ; on ajoute ensuite assez de vin pour passer l'émulsion au travers d'une étamine ; après quoi on mêle les deux liquides avec la poudre, et on incorpore le tout à une douce chaleur, avec cent-quarante-quatre parties de miel.

EAU ANHALTINE.

On distille avec cent-quatre-vingts parties d'eau de vie de grain et autant d'eau, une partie et demie de mastic, de girofle, de noix muscade, de canelle, de galanga, de cubèbes et de fleurs de romarin, et une partie de semence de fenouil, de baies de laurier et de bois d'aloès, pour en tirer cent-vingt parties, qu'on distille de nouveau avec huit parties de térébenthine et suffisante quantité d'eau, jusqu'à soixante parties.

EAU CÉLESTE.

On broie une partie de vert-de-gris avec douze parties de sel armoniac, et on ajoute, peu-à-peu, mille-neuf-cent-quatre-vingt-seize parties d'eau de chaux; on filtre et on conserve dans des bouteilles fermées avec des bouchons de verre.

EAU COSMÉTIQUE.

On fait une émulsion de six parties d'amandes amères pelées, et d'une seizième partie de camphre, avec soixante-quatre parties de fort bouillon de bœuf; on mêle d'un autre côté une demi-partie de sublimé corrosif avec autant de solution de sel de tartre et dix parties de suc de citron. On délaie ce mélange avec l'émulsion, on incorpore six parties de blanc-d'œuf fouetté, et on passe par une étamine.

EAU D'ARQUEBUSADE.

On distille une partie d'herbes récentes de sauge, d'absynthe, de cataire, d'hyssope, de mélisse, de

basilic, de thym, de rue, de marjolaine, de romarin, d'origan et de fleurs sèches de lavande, avec quarante-huit parties d'eau de vie et suffisante quantité d'eau, et on retire quatre-vingt-douze parties.

EAU DE BRIONE COMPOSÉE.

On distille une partie d'herbes récentes de sabine, de matricaire, de cataire, de pouliot, de basilic, deux parties d'écorces d'oranges et de myrrhe, douze parties de rue fraîche, vingt-quatre parties de racine de brione rapée, et une partie de castor, dont, auparavant, on a tiré huit parties de teinture spiritueuse, avec quarante-huit parties d'eau de vie et suffisante quantité d'eau; on retire cent-quarante-quatre parties de liquide avec lequel on mêle la teinture de castor.

EAU DE CAMOMILLE ROMAINE.

On distille une partie de fleurs récentes de camomille romaine avec suffisante quantité d'eau; on retire quatre parties et on conserve l'eau dans des bouteilles qu'on bouche avec du papier lié autour du goulot, et qu'on place dans la cave.

Cette eau doit être allongée du double de son volume d'eau simple pour l'usage ordinaire.

On prépare, et on conserve de la même manière les eaux de fleurs d'orange, de roses pales, de sureau et d'herbes d'hyssope, de mélisse, de menthe frisée et poivrée, de pouliot, de rue, etc.

EAU DE CAMOMILLE VINEUSE.

On distille une partie de fleurs récentes de camomille romaine avec une partie d'eau de vie, et suffisante

quantité d'eau ; on retire trois parties et on conserve dans des bouteilles ayant des bouchons de verre.

EAU DE CANELLE.

On distille, à une chaleur d'ébullition, une partie de canelle contusée, avec seize parties d'eau ; on laisse passer huit parties et on conserve dans des bouteilles bien bouchées.

On distille dans les mêmes proportions l'eau de fleurs de casse.

EAU DE CANELLE VINEUSE.

On procède comme pour l'eau de canelle simple, en ajoutant quatre parties d'eau de vie.

EAU DE CERISES.

On écrase, dans une presse, une partie de cerises noires avec les noyaux, on verse dessus l'égal de leur poids d'eau bouillante, et on laisse entrer la matière en fermentation ; ensuite on ajoute dix parties d'eau froide et on distille pour retirer six parties.

EAU DE CHAUX.

On éteint, peu-à-peu, une partie de chaux nouvellement brûlée, avec trente parties d'eau ; on filtre, et on conserve dans des bouteilles renversées sur leur bouchon.

EAU DE FENOUIL.

On distille une partie de semence récente de fenouil, avec douze parties d'eau, et on retire huit parties, qu'on mêle, pour l'usage, avec six parties d'eau simple, après en avoir séparé l'huile.

EAU DE GOULARD.

On mêle une partie d'extrait de saturne et d'eau de vie avec trente-deux parties d'eau de source.

EAU DE LAURIER-CERISE.

On broie dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, une partie de feuilles de laurier-cerise nouvellement cueillies, et on distille, à une chaleur de forte ébullition, jusqu'à ce qu'il ait passé une partie de liquide, qu'on conserve dans des bouteilles sous du papier.

EAU DE LUCE.

On incorpore dans un mortier de verre, trois parties d'huile blanche de succin avec deux parties de sel de tartre caustique dissout dans de l'esprit de vin rectifié; on ajoute trois parties du même esprit, on digère au bain de cendre, on passe par un papier et on mêle, pour l'usage, une partie de cet esprit savonneux avec douze parties d'esprit de sel armoniac caustique.

EAU DE RHABEL.

On mêle, par petites portions à la fois, une partie d'huile de vitriol avec trois parties d'alcohol. On filtre et on conserve dans des bouteilles bien bouchées.

EAU FORTE.

On mêle de l'eau distillée avec de l'acide nitrique, jusqu'à ce que la liqueur marque 30 degrés sur l'aréomètre de Baumé.

EAU LAXATIVE.

On fait infuser trois parties de feuilles de séné et une demi-partie de semence de coriandre contusée, avec suffisante quantité d'eau pour avoir une colature de vingt-huit parties. On passe, et on fait dissoudre huit parties de manne.

EAU MÉPHITIQUE. (*Acide carbonique liquide.*)

On remplit d'eau pure une cloche plus large que haute, on renverse dessus un bocal et on la tourne avec célérité. Le bocal doit surpasser la cloche en capacité de plus de la moitié, ou suffisamment pour que le liquide ne coule pas sur les bords lorsque la cloche se vuide, et pour que, quand elle se remplit, l'eau se maintienne toujours extérieurement à quelques pouces au-dessus de la plus grande élévation du liquide intérieur. On passe sous les bords de la cloche des morceaux de verre pour l'empêcher de toucher au fond du bocal, et on la retient fixement, ou on la leste d'un poids égal à son contenu en eau. On vuide l'air qui s'est glissé sous la cloche, au moyen d'un siphon construit en pompe, ou en l'aspirant, par la succion, à l'aide d'un siphon ordinaire. Ensuite on ajuste sur la cornue contenant du marbre, comme pour le dégagement de l'air fixe, un entonnoir fermé avec un piston, à l'effet de pouvoir proportionner le dégagement du gaz à l'activité de l'absorption. On lâche alors une portion d'acide, on laisse échapper quelques pouces de gaz et on fait engager le tube de communication de la cornue sous la cloche. On continue ainsi l'opération jusqu'à ce que l'eau soit saturée au point qu'elle n'absorbe plus de gaz.

On

On conserve cette eau de la même manière que l'air déphlogistiqué.

Eau méphitique alcaline de Colburn.

(*Solution acidule de carbonate de potasse.*)

On procède comme ci-devant, avec la différence qu'on dissout dans l'eau une huitième partie de sel de tartre crystallisé, ou un sixième d'un alcali saturé d'air fixe, et qu'on arrête l'opération lorsque la lessive a pris un excès d'air, ou qu'elle est légèrement acidule. On conserve cette eau dans des bouteilles avec des bouchons de verre.

Eau mercurielle. (*Solution de nitrate de mercure.*)

On fait dissoudre une partie de mercure dans suffisante quantité d'acide nitrique, on ajoute trente parties d'eau, et on filtre.

Eau phagedenique.

On réduit en poudre fine une partie de sublimé corrosif et on verse dessus, à la fois, cent-soixante parties d'eau de chaux.

Eau régale. (*Acide nitro-muriatique.*)

On mêle, peu-à-peu, dans un matras de verre, une partie d'esprit de sel avec deux parties d'esprit de nitre fort, étendu du quart de son volume d'eau; on laisse dégager le gaz, et on conserve dans des bouteilles bien bouchées, et à l'abri de la lumière.

EAU VÉGÉTO-MERCURIELLE. (*Solution de tartrate de potasse et de mercure.*)

On précipite par du sel de tartre liquide, une solution diluée de mercure dans l'acide nitrique; on lave le précipité et on le fait bouillir avec trois parties de crême de tartre, et suffisante quantité d'eau. On filtre le liquide et on l'évapore jusqu'à saturation.

Autre procédé.

On triture dans une capsule de verre, tenue sur le feu dans un bain de sable, deux parties de précipité rouge, une partie de mercure vif et neuf parties de crême de tartre avec suffisante quantité d'eau pour réduire le mélange en pâte. Après que tous les globules mercuriels ont disparu, on fait bouillir la matière, on filtre et on évapore comme dans l'opération précédente.

EAU VÉGÉTO-MINÉRALE. (*Voyez Eau de Goulard.*)

EAU VULNÉRAIRE. (*Voyez Eau d'Arquebuzade.*)

ÉCAILLES D'HUITRES PRÉPARÉES.

On fait bouillir, pendant une heure, dans de l'eau, vingt parties d'écailles d'huitres avec une partie de potasse du commerce, et une demi-partie de chaux. On lave les écailles dans beaucoup d'eau, on les laisse sécher, on les réduit en poudre en les triturant, et on les passe par un tamis de soie un peu serré.

ÉLECTUAIRE ANODIN DIT *REQUIES*.

On mêle une partie d'opium réduit en poudre fine, avec huit parties de semence d'anis et d'écailles d'huitres préparées. On incorpore ce mélange dans cinquante parties de miel blanc, et on ajoute suffisante quantité d'eau de camomille romaine pour en faire, à l'aide de la fusion à une douce chaleur, un électuaire d'une consistance molle.

ELECTUAIRE DIACATHOLICON.

On incorpore ensemble, à une douce chaleur, une partie de rhubarbe, de jalap, de semences d'anis et de fénouil, et deux parties de feuilles de séné, le tout réduit en poudre, avec deux parties de pulpe de casse et de tamarins, et trente-six parties de sirop de racines de polypode, qu'on aura évaporé en consistance assez épaisse pour faire du tout un électuaire.

ELECTUAIRE *HIERA PICRA*.

On incorpore dans soixante-quatre parties de miel despumé, seize parties d'aloès et une partie de safran; on tient au bain-marie pendant deux à trois heures, et on ajoute une partie de canelle et de macis.

ELECTUAIRE LÉNITIF.

On fait infuser une partie de feuilles de séné dans neuf parties d'eau; on délaie une partie de raisins de Corinthe contusés, on passe, et on fait un sirop épais avec deux parties de sucre; on incorpore dans ce sirop une partie de pulpe de casse, de tamarins et de pruneaux, et

une vingt-quatrième partie de semence d'anis en poudre fine.

Electuaire résolutif tonique.

On fait bouillir une partie de racines d'iris de Florence en poudre grossière, avec une seizième partie de sel de tartre et une deux-centième partie de scille, dans suffisante quantité d'eau pour réduire la racine d'iris en pulpe. Ensuite on presse au travers d'un tamis, on remet de l'eau sur le marc et on répète ce travail jusqu'à ce que le tout soit passé. On mêle avec la pulpe, trois parties de mélasse, et de cassonade dissoute, clarifiée et réduite en sirop; on passe une seconde fois par le tamis, on ajoute une huitième partie de teinture de mars pommée, et on évapore en consistance d'électuaire.

Electuaire tamarindiné.

On dissout six parties de manne dans une partie d'eau, on passe à chaud, et on ajoute, en triturant dans un mortier, qu'on a échauffé en y versant de l'eau bouillante, trois parties de pulpe de casse et de tamarins; on incorpore une partie et un quart de feuilles de séné et une quatrième partie de crême de tartre, et avec suffisante quantité de sirop violat on fait un électuaire mou.

Elixir de Garus.

On distille une partie d'aloès, une demi-partie de myrrhe et une seizième partie de canelle, de girofle et de muscade, avec quarante-huit parties d'eau de vie et suffisante quantité d'eau. On fait passer trente-deux

parties d'esprit, dans lesquelles on fait infuser une quatrième partie de safran; ensuite on filtre, on mêle avec parties égales de sirop dit de capillaire, on laisse déposer et on tire au clair.

ELIXIR DE LONGUE VIE.

On fait infuser à froid, pendant vingt-quatre heures, une partie de racines découpées de gentiane, de zédoire et de rhubarbe, autant de safran, d'agaric et de thériaque, dans trois-cent-quatre-vingt-quatre parties d'eau de vie; on ajoute neuf parties d'aloès, on tient au bain d'eau pendant un jour, on laisse refroidir et on filtre au travers d'un papier.

ELIXIR DE PROPRIÉTÉ.

On fait infuser, pendant trois jours, une partie de safran dans vingt-quatre parties d'esprit de vin rectifié; on ajoute une partie de myrrhe et après vingt-quatre heures, une partie d'aloès. On place dans un bain d'eau pendant un jour, ou bien on laisse infuser pendant vingt à trente jours à froid; ensuite on filtre au travers d'un papier.

ELIXIR PECTORAL.

On fait infuser à froid, pendant trois jours, une partie de racines découpées d'aunée, d'iris de Florence et de scille, une demi-partie de racine de réglisse et de semences d'anis contusées, et une dixième partie de safran, dans trente-deux parties d'eau de vie à vingt-deux degrés de B. On ajoute trois quatrièmes parties de benjoin, une demi-partie de myrrhe et une quatrième

partie de gomme ammoniaque. On met au bain d'eau pendant un jour, on laisse refroidir et on passe par un papier.

ELIXIR PECTORAL SUCRÉ.

On fait infuser, à une douce chaleur, dans douze parties d'esprit d'anis, une demi-partie de racines d'iris de Florence et de réglisse, une quatrième partie d'herbe de capillaire et de lierre terrestre, et une huitième partie de safran et de storax en larmes. On passe par une flanelle, on ajoute trois parties de sucre candi brun, on échauffe, on laisse déposer et on passe de nouveau.

ELIXIR STOMACHIQUE.

On fait infuser à froid, pendant quinze jours, trois parties d'écorces de curacao, une partie et demie de racines de gentiane, trois quatrièmes parties d'écorces d'oranges amères, le tout découpé, et trois huitièmes parties de cochenille contusée, dans sept-cent-soixante-huit parties d'eau de vie; puis on filtre au travers d'un papier.

ELIXIR STOMACHIQUE DIT DE VIENNE.

On fait infuser, dans quarante-huit parties de vin d'Espagne, quatre parties d'écorces d'oranges amères; après trois jours on ajoute une partie de sel de tartre, on laisse l'effervescence se passer, et on délaie une partie d'extrait d'absynthe, de chardon bénit, de gentiane et de petite centaurée. On échauffe le mélange au bain-marie, on le laisse s'éclaircir par subsidance, et on filtre

au travers d'une flanelle serrée, à différentes reprises, et en reversant sur le marc, jusqu'à parfaite limpidité.

ELIXIR VISCÉRAL.

On découpe et on pile une partie et demie de feuilles de scordium, une partie d'écorces d'oranges amères, une demi-partie de fleurs de centaurée et de myrrhe, trois huitièmes parties de racine de zédoire, de muscade et de succin, une huitième partie de safran. On fait infuser à une douce chaleur, pendant deux jours, dans quarante parties d'esprit de vin rectifié, on passe et on ajoute une quatrième partie de sel volatil concret.

ELIXIR VITRIOLIQUE ACIDE.

On laisse agir, pendant deux jours, à une chaleur de 35 à 40 degrés R., et dans un vaisseau circulatoire, trois parties d'huile de vitriol sur vingt-quatre parties d'alcohol; ensuite on ajoute une partie et demie de racine de petite galanga, une partie de racine d'acorus, une demi-partie de feuilles de menthe frisée et de sauge, trois huitièmes parties de canelle, de girofle, de gingembre, une quatrième partie de muscade, de cubebes et d'écorces de citrons. On laisse digérer à froid, pendant dix jours; on passe avec expression et on filtre au travers d'un papier. On mêle, pour l'usage, une partie de cet élixir avec une troisième partie de sirop simple.

ELIXIR VITRIOLIQUE DOUX.

On fait infuser à froid, une partie de semence de petite cardamome, trois quatrièmes parties de canelle, trois huitièmes parties de semence d'angélique et une

quatrième partie de poivre long avec vingt-quatre parties de liqueur anodine minérale. Après dix jours on passe au travers d'un filtre de papier.

EMPLATRE BLANC. (*Voyez Emplâtre de lytharge.*)

EMPLATRE CÉPHALIQUE.

On incorpore, par la trituration dans un mortier de métal, échauffé à la température de l'eau bouillante, une partie de gomme tacamacha, caranne, et mastic en poudre, avec une partie de storax liquide purifié et une demi-partie de baume du Pérou, et on ajoute une huitième partie d'opium et d'huile de succin rectifiée.

EMPLATRE CITRIN.

On fait liquéfier ensemble une partie de cire jaune, une demi-partie de résine et une troisième partie de térébenthine, et on passe par une toile.

EMPLATRE DE BLANC DE BALEINE.

On fait liquéfier à une douce chaleur, une partie de blanc de baleine et de cire blanche avec une partie et demie d'huile d'amandes douces.

EMPLATRE DE CIGUE.

On fait liquéfier deux parties de résine avec une partie de cire jaune, et on y délaie six parties de fécule verte de ciguë fortement égouttée; on évapore sous une continuelle agitation, jusqu'à ce que toute l'humidité soit dissipée. Ensuite on incorpore une demi-partie de gomme ammoniaque colée, et liquéfiée avec une quatrième partie de térébenthine.

EMPLATRE

EMPLATRE DE LYTHARGE.

On fait bouillir trois parties de lytharge avec cinq parties et demie d'huile d'olive et suffisante quantité d'eau, jusqu'à dues consistance et blancheur.

EMPLATRE DE MÉLILOT CORRIGÉ.

On tient en fusion douze parties d'emplâtre citrin avec deux parties de fleurs de mélilot et une partie de baies de laurier et de semence de fénu-grec. On passe avec expression, on fait fondre une partie de storax liquide, et on incorpore une quatrième partie d'euphorbe pulvérisée.

EMPLATRE DE SAVON.

On fait fondre une partie de savon blanc dans une demi-partie d'huile; on fait liquéfier, séparément, une demi-partie de cire blanche, et on incorpore le tout dans cinq parties d'emplâtre de lytharge.

EMPLATRE DE SAVON CAMPHRÉ.

On mêle avec quarante-huit parties de l'emplâtre précédent, une partie de camphre réduit en poudre, et broyé avec un peu d'huile d'olive.

EMPLATRE DE VIGO AVEC LE MERCURE.

On éteint une partie de mercure dans une quatrième partie de térébenthine, et on continue de broyer pendant quelque temps, d'abord avec une sixième partie de storax liquide et ensuite avec une huitième partie d'huile de laurier ; on place le mortier dans l'eau bouillante, et on incorpore, par la trituration, quatre parties d'emplâtre delytharge, qu'on a fait liquéfier avec

une quatrième partie de cire jaune, et une douzième partie de résine.

EMPLATRE DIACHILON.

Cet emplâtre est le même que celui de lytharge.

EMPLATRE DIACHILON GOMMÉ.

On fait liquéfier une partie d'emplâtre de lytharge, on y ajoute une demi-partie de cire jaune fondue, on retire du feu, et on incorpore une troisième partie de gommes ammoniaque, galbanum, opoponax et sagapenum colées et mêlées avec une troisième partie de térébenthine.

EMPLATRE DIAPALME.

On fait bouillir, dans une bassine de cuivre, et sous une agitation continuelle, parties égales de lytharge en poudre fine, de sain-doux et d'huile d'olive, avec suffisante quantité d'eau, jusqu'à ce que la masse emplâtique soit devenue tout-à-fait blanche.

EMPLATRE DIAPHORÉTIQUE.

On fait liquéfier une partie de cire avec une troisième partie de colophone, et une huitième partie de gomme élemi, on passe, et on incorpore une sixième partie de gomme ammoniaque et une douzième partie de gomme sagapenum, l'une et l'autre colées, et fondues avec une quatrième partie de térébenthine, et on ajoute une troisième partie d'ambre jaune, et de bdellium.

EMPLATRE DIAPOMPHOLIGOS.

On échauffe, au bain-marie, pendant deux heures, deux parties et demie de céruse avec une partie d'huile

d'olive; après quoi on y mêle deux parties de cire blanche liquéfiée avec une quatrième partie de résine, et on incorpore une demi-partie de pompholix, de tutie préparée et de plomb brûlé, broyés avec un peu d'huile.

EMPLATRE ÉPISPASTIQUE.

On fait liquéfier une partie de cire jaune et de poix noire, avec une partie et demie de térébenthine; on passe, et on incorpore deux parties de cantharides pulvérisées.

EMPLATRE *GRATIA DEI.*

Il peut être remplacé par l'emplâtre citrin.

EMPLATRE MAMILLAIRE. (*Voyez Emplâtre de blanc de baleine.*)

EMPLATRE NOIR D'ANGLETERRE.

On fait dissoudre, dans suffisante quantité d'eau chaude, deux parties de colle noire, une partie et demie de sucre blanc, deux parties de gomme arabique et une partie de colle de poisson; on passe, et on évapore jusqu'à consistance; on ajoute, vers la fin, une demi-partie de noir d'ivoire.

EMPLATRE ODONTALGIQUE.

On fait liquéfier une partie de résine et de poix noire; on ajoute deux parties de storax liquide, on passe et on incorpore deux parties de poudre grossière de cantharides.

EMPLATRE OXICROCEUM.

On fait liquéfier deux parties de colophone avec une partie de cire jaune, on passe et on délaie une troisième partie de gomme ammoniaque et galbanum, mêlées avec une demi-partie de térébenthine qu'on a tenue, pendant une demi-heure, en fusion avec une seizième partie de safran en poudre fine, et on incorpore une troisième partie d'oliban, de mastic et de myrrhe.

EMPLATRE VÉSICATOIRE. (*Voyez Emplâtre épispastique.*)

EMPLATRE VÉSICATOIRE PERPÉTUEL.

On fait liquéfier ensemble une partie de mastic et de térébenthine, et on y incorpore une troisième partie de cantharides, et une sixième partie d'euphorbe.

ÉMULSION D'AMANDES.

On pile dans un mortier de marbre, une partie d'amandes douces pelées, avec une quatrième partie d'eau; après que les amandes sont suffisamment écrasées, on ajoute peu-à-peu, et en broyant long-temps, seize parties d'eau chaude, on passe au travers d'une étamine, on remet le marc dans le mortier et on émulse avec la même quantité d'eau que la première fois. Ensuite on fait dissoudre dans les colatures réunies une partie de sucre blanc, on passe de nouveau, et on ajoute une demi-partie d'eau de fleurs d'orange.

ÉMULSION DE CAJEPUT.

On fait un mucilage d'une partie de gomme arabique avec deux parties d'eau, on ajoute une demi-partie

d'huile de cajeput, on triture pendant quelques minutes, et on émulse avec trente-deux parties d'eau.

On fait de la même manière les émulsions de menthe poivrée, de fenouil, d'anis et de toutes les autres huiles essentielles.

ÉMULSION DE JALAP.

On triture ensemble une partie de gomme arabique et une demi-partie de résine de jalap, on ajoute un peu d'eau, et on émulse avec seize parties du même liquide.

On procède de la même manière pour les émulsions de camphre, des différentes résines et des baumes solides.

ÉMULSION DE TÉRÉBENTHINE.

On fait un mucilage d'une partie de gomme arabique, avec deux parties d'eau, et on ajoute une partie de térébenthine. Après une trituration suffisante, on émulse avec seize parties d'eau.

On suit le même procédé pour les émulsions des résines et baumes liquides, et des huiles grasses.

On peut varier, suivant l'indication, la proportion de l'eau dans ces différentes émulsions.

ÉPONGE PRÉPARÉE.

On fait tremper des morceaux carrés d'éponge fine lavée et parfaitement séchée, dans de la cire jaune liquide. Après imbibation suffisante, et lorsqu'il ne se forme plus de bulles de vapeur dans la cire, on exprime entre des plaques d'étain échauffées, et

on laisse dans la presse jusqu'à ce que la cire soit figée.

ESPÈCES AMÈRES.

On découpe et on mêle ensemble une partie de feuilles de chardon bénit, de trèfle d'eau et d'absynthe, une demi-partie de sommités de centaurée, et une quatrième partie de racines de gentiane, et de bois de quasse.

ESPÈCES ANTI-SPASMODIQUES.

On découpe parties égales de feuilles d'orange et de fleurs de tilleul, et on mêle avec une sixième partie de semence de petite cardamome mondée et contusée.

On ne prépare ces espèces qu'au moment de s'en servir.

ESPÈCES AROMATIQUES.

On découpe une partie de feuilles de sauge, de menthe frisée, de romarin et d'écorces d'oranges, et on concasse une quatrième partie de gingembre, de canelle et de girofle, et une huitième partie de muscade et de cubèbes.

ESPÈCES CARMINATIVES.

On mêle, pour l'usage, parties égales de semences contusées de carvi, de coriandre, de fenouil et d'anis.

ESPÈCES ÉMOLLIENTES POUR CATAPLASME.

On mêle ensemble une partie de feuilles de guimauve, de fleurs de camomille vulgaire et de fleurs de sureau, une demi-partie de fleurs de mélilot et de semences de fénu-grec, et huit parties de semences de lin, le tout réduit en poudre et passé au tamis de crin.

Espèces ligneuses.

On découpe une partie de bois de gayac et de genièvre, une demi-partie de bois de sassafras, de racines de squine et de salsepareille, une quatrième partie de bois de santal citrin et de racines de réglisse, et une sixième partie de semences de cumin.

Ces espèces ne peuvent être préparées que pour l'usage.

Espèces odorantes dites Pot-Pourri.

On récolte dans le temps, on sèche légèrement à l'ombre et dans un endroit sec, on découpe grossièrement et on mêle à mesure, une partie de fleurs de roses rouges et de lavande, une demi-partie de feuilles de sauge, de marjolaine, de basilic, de thym, d'orange, de romarin, de laurier et de menthe; de fleurs d'œillet, d'orange, de jasmin et de tubéreuse; on y ajoute trois huitièmes parties de racines d'iris de Florence et de bois de rose, une quatrième partie de canelle, de girofle, d'écorces de citrons et de storax calamite; une cent-vingtième partie de musc et d'ambre gris, triturés avec une partie de sel marin purifié et non déliquescent, et une huitième partie d'huile de bergamote : on conserve le mélange dans un vase cylindrique d'étain, et on couvre avec un couvercle du même métal qui repose sur les espèces, et qu'on charge d'un poids pour comprimer légèrement la matière.

Espèces pectorales.

On découpe et on mêle une partie de feuilles de guimauve, de véronique, de pas-d'âne, de lierre terres-

tre, de capillaire, de sauvevie et d'hyssope; une demi-partie de fleurs de bouillon-blanc, de pied-de-chat, de pas-d'âne et de mauve, deux parties de racine de réglisse, et trois huitièmes parties de semence de badiane contusée.

Espèces pour cataplasme contre la gangrène.

On dessèche et on réduit en poudre, pour l'usage, trois parties de feuilles de guimauve et d'absynthe, une partie de fleurs de roses rouges, de camomille vulgaire et de sureau; une demi-partie d'herbes de rue, de scordium, de pouliot, de sauge, de romarin et de marrube, et on ajoute quatre parties de poudre de semence de fénu-grec et douze parties de farine de semence de lin.

Autre formule.

On réduit en poudre fine, à l'aide d'un peu d'alcohol, une partie et demie de camphre, on mêle avec une partie de poudre de feuilles de rue et de quinquina et on enferme dans des bouteilles exactement bouchées.

Cette poudre doit être réduite en cataplasme, à froid, avec suffisante quantité de vinaigre de vin.

Espèces vulnéraires.

On découpe une partie de feuilles de véronique, de sommités de millepertuis, de fleurs de pied-de-chat et de pas-d'âne, et une demi-partie de feuilles de sanicle, de bugle, de pervenche, de lierre terrestre, de chardon bénit, de scordium, d'aigrimonie, de bétoine, de millefeuille, de scolopendre et de pas-d'âne.

Esprit

ESPRIT CARMINATIF.

On soumet à la distillation, dans un alembic, une partie de canelle, deux troisièmes parties de semences d'angélique, de livêche et d'anis, une demi-partie de baies de laurier, de feuilles de rue, de marjolaine, de romarin et de basilic, une quatrième partie de racines de petite galange, d'angélique et d'impératoire, autant de macis, de muscade et de gingembre, et une sixième partie d'écorces d'oranges et de girofles, le tout découpé ou contusé; avec quatre-vingt-dix parties d'eau de vie et suffisante quantité d'eau. On reçoit séparément les cinq ou six premières parties qui passent, on prolonge la distillation jusqu'à ce que l'esprit commence à blanchir, et on mêle les deux liquides.

ESPRIT DE CITRON.

On distille, dans un alembic, une partie d'écorces extérieures et récentes de citrons, avec huit parties d'eau de vie, et suffisante quantité d'eau, et on laisse passer quatre parties.

On prépare dans les mêmes proportions les esprits des semences aromatiques et autres substances chargées de beaucoup d'huile essentielle. Lorsque les substances sont sèches, on diminue d'un quart leur proportion.

ESPRIT DE COCHLEARIA.

On distille, dans un alembic, une partie d'herbe de cochlearia récente et découpée, avec une partie et demie d'eau de vie et suffisante quantité d'eau, et on retire une partie d'esprit.

On fait de la même manière les esprits de toutes les plantes qui sont peu chargées d'huile volatile.

ESPRIT DE CORNE DE CERF. (*Solution de carbonate alcalin d'ammoniaque pyro-huileux.*)

On distille, dans une cornue de verre, une partie de sel de corne de cerf avec quatre parties d'eau, et on retire trois parties.

ESPRIT DE CORNE DE CERF. (*Solution de pyro-savonule d'ammoniaque*) pour être effleuré.

On distille, dans une cornue de verre, huit parties de l'esprit obtenu de la préparation du sel de corne de cerf, avec une partie de chaux éteinte à l'air, et quatre parties d'eau. On laisse passer huit parties, et on conserve dans des flacons exactement bouchés.

ESPRIT DE GENIÈVRE.

On fait cet esprit, avec des baies de genièvre, de la même manière que celui de citron, mais un tiers moins de baies.

Autre procédé.

On écrase dans un mortier une quantité à volonté, mais qui ne peut être trop petite, de baies de genièvre fraîches; on verse sur la masse, après l'avoir mise dans un vase de bois, une partie et demie d'eau bouillante, et on expose à une chaleur convenable pour faire entrer la matière en fermentation; après que la fermentation est achevée, on tire au clair et on conserve dans de petites barriques ou dans des bouteilles.

Après six à neuf mois de repos, on tire l'esprit de cette espèce de vin de genièvre, à l'aide de la distillation.

ESPRIT DE GRAIN RECTIFIÉ.

On soumet à la distillation, dans un alembic, et par un feu très-doux, une partie d'eau de vie de grain rectifiée, et on continue l'abstraction jusqu'à ce que le liquide distillé ne marque plus que 30 degrés sur l'aréomètre de Baumé.

ESPRIT DE MÉLISSE.

De la même manière que celui de cochléaria, mais avec un quart moins d'herbe.

ESPRIT DE MENTHE FRISÉE.

D'après le même procédé, mais dans une proportion d'herbe moindre d'un huitième, que le précédent.

On fait de même l'esprit de menthe pipérite.

ESPRIT DE MINDERERE. (*Acétite d'ammoniaque liquide.*)

On ajoute à une quantité arbitraire de vinaigre distillé et concentré, autant d'alcali volatil concret qu'il est requis pour la parfaite saturation. On filtre et on conserve dans des bouteilles bouchées avec du verre.

On mêle cet esprit, au moment de s'en servir, avec un tiers d'eau de pluie ou distillée.

ESPRIT DE NITRE ACIDE. (*Acide nitrique.*)

On distille dans une cornue de verre d'une capacité qui ne surpasse que d'un tiers le volume de la matière,

une partie de nitre parfaitement pur et réduit en poudre, avec deux parties d'huile de vitriol diluée dans l'égal de son poids d'eau; on adapte un récipient pourvu d'un tube de sûreté ; on fait un feu d'abord modéré, mais qu'on augmente par degrés jusqu'à faire rougir, vers la fin, le fond de la cornue.

Il reste dans la cornue une masse qui peut servir à la confection de l'arcanum duplicatum.

Le même ESPRIT *concentré.*

On distille, jusqu'à siccité, un mélange de deux parties d'huile de vitriol concentré, de trois parties et demie de nitre, et d'une demi-partie de chaux de magnèse.

ESPRIT DE NITRE DULCIFIÉ. (*Alcohol éthéreux par l'acide nitrique.*)

On instille, par portions de deux gros, une partie d'acide nitrique dans trois parties d'alcohol ; on verse ce mélange dans une cornue, et on distille à un feu de légère ébullition, jusqu'à ce qu'il soit passé trois quarts du liquide ; on vuide la cornue, on y introduit une douzième partie de rouille de fer par l'intermède de l'eau, et une demi-partie d'eau, et on rectifie à une douce chaleur entretenue à l'aide d'une lampe d'Argand.

ESPRIT DE SAVON.

On fait dissoudre une partie de savon blanc dans quatre parties d'eau de lavande, et on filtre au travers d'un papier.

ESPRIT DE SEL ACIDE. (*Acide muriatique.*)

On introduit dans une cornue de verre, une partie de sel marin et on verse dessus cinq quatrièmes parties

d'huile de vitriol affoiblie par l'égal de son poids d'eau. On adapte un gros ballon, dans lequel on a mis trois quatrièmes parties d'eau, et qu'on pourvoit d'un tube de sûreté. On lute bien toutes les jointures, et on laisse agir la matière à froid pendant quelques heures ; ensuite on allume un feu qu'on augmente, ou qu'on rallentit suivant l'élasticité des vapeurs indiquée par le tube de sûreté, et qu'on pousse vers la fin jusqu'à rougeur. Après que l'appareil est refroidi, on verse l'acide obtenu dans des bouteilles fermant avec du verre, qu'on ne remplit qu'aux cinq sixièmes, et qu'on renverse sur leurs bouchons.

La masse restant dans la cornue, sert à faire du sel de Glauber.

ESPRIT DE SEL ARMONIAC. (*Carbonate d'ammoniaque liquide.*)

On dissout une partie de carbonate d'ammoniaque dans trois parties d'eau, et on conserve dans des bouteilles bien bouchées.

Autre procédé.

On introduit dans une cornue de verre, parties égales de sel armoniac et de craie décantée, et on ajoute deux parties d'eau ; on verse dans un récipient spacieux, une partie du même liquide, on le pourvoit d'un tube de sûreté, on l'adapte à la cornue et on distille à un feu gradué, jusqu'à ce qu'il ne passe plus rien. On délute l'appareil après vingt-quatre heures, et on conserve le liquide dans des bouteilles bien bouchées.

Il reste dans la cornue du sel marin calcaire.

Procédé pour l'usage extérieur. (Solution de carbonate alcalin d'ammoniaque.)

On procède comme ci-devant, avec la différence qu'on décompose le sel armoniac par le moyen du sel de tartre au lieu de craie.

Il reste dans la cornue un sel triple composé d'acide muriatique, d'alcali fixe et d'alcali volatil (muriate de potasse et d'ammoniaque) mêlé avec du sel fébrifuge.

ESPRIT DE SEL ARMONIAC CAUSTIQUE. (*Ammoniaque liquide.*)

On procède suivant la seconde formule de l'esprit de sel armoniac, en mettant de la chaux au lieu de craie.

Il reste du sel marin calcaire.

ESPRIT DE SEL ARMONIAC VINEUX.

On procède comme dans l'opération précédente, en mettant de l'eau de vie en place d'eau.

ESPRIT DE SEL DULCIFIÉ. (*Alcohol éthéreux par l'acide muriatique.*)

On mêle une partie d'éther par l'acide muriatique avec deux parties d'alcohol.

ESPRIT DE SEL MARIN DÉPHLOGISTIQUÉ. (*Acide muriatique oxigéné.*)

On se sert pour la préparation de cet esprit, de l'appareil décrit à l'article *Eau méphitique*, avec la diffé-

rence qu'on couvre le bocal d'un couvercle de verre pourvu d'un tube de sûreté, et qu'on met dans la cornue, de la chaux noire de magnèse, et dans l'entonnoir de l'acide muriatique. On fait marcher de pair le dégagement du gaz qui a lieu, avec son absorption par l'eau. On arrête l'opération après que l'eau est saturée de gaz, et on conserve dans des bouteilles bouchées avec des bouchons de crystal, et à l'abri de la lumière.

ESPRIT DE SUCCIN. (*Solution d'acide succinique.*)

On sépare de toute partie huileuse la liqueur acide obtenue de la distillation du succin, et on la rectifie en n'en retirant que les trois quarts.

ESPRIT DE TÉRÉBENTHINE.

On rectifie, dans un alembic, de l'huile de térébenthine du commerce, avec suffisante quantité d'eau.

ESPRIT DE VIN CAMPHRÉ.

On fait dissoudre une partie de camphre dans douze parties d'esprit de vin rectifié, et on filtre au travers d'un papier.

ESPRIT DE VIN RECTIFIÉ.

On procède de la même manière que pour l'esprit de grain rectifié.

ESPRIT DE VIN TRÈS-RECTIFIÉ.

On sature de sel de tartre sec une quantité à volonté d'alcohol, et on distille dans une cornue, à un feu de lampe.

Esprit de Vitriol. (*Acide sulfurique dilué.*)

On mêle, peu-à-peu, une partie d'huile de vitriol rectifiée, avec quatre parties d'eau; on laisse subsider et on filtre au travers d'un papier.

Esprit volatil de Soufre. (*Hydro-sulfure d'ammoniaque liquide.*)

On introduit dans une cornue de verre, un mélange d'une partie de soufre et d'une demi-partie de sel armoniac et de chaux, et on verse dessus une partie d'eau. On adapte un récipient contenant deux parties du même liquide, et pourvu d'un tube de sûreté, et on distille à un feu gradué jusqu'à ce qu'il ne passe plus de gaz.

Le liquide obtenu doit être soigneusement préservé du contact de l'air.

Esprit volatil huileux.

On soumet à la distillation, dans un alembic, une partie d'écorces d'oranges et de citrons, trois quatrièmes parties de canelle, trois huitièmes parties de muscade et de macis, cinq seizièmes parties de feuilles de marjolaine, de menthe frisée et de sauge, une quatrième partie de girofle, trois seizièmes parties de fleurs de lavande et une huitième partie de semences de petite cardamome et de carvi, avec quarante-huit parties d'eau de vie et suffisante quantité d'eau. A la première goutte qui blanchit le liquide, on arrête la distillation et on dissout dans l'esprit obtenu, du sel volatil concret jusqu'à saturation.

Le même ESPRIT *pour l'odeur.*

On distille les ingrédiens de la formule précédente; mais dans une cornue de verre au lieu d'un alembic, et on ajoute, avant la distillation, deux parties de sel armoniac et quatre parties de lessive d'alcali caustique concentrée.

ETHER ACÉTEUX. (*Éther par l'acide acéteux.*)

On distille, dans une cornue de verre, parties égales de vinaigre concentré et d'alcohol, en retirant trois quatrièmes parties des quantités employées; on mêle le liquide distillé avec parties égales d'eau de chaux, on décante l'éther qui se sépare, et on le rectifie à une douce chaleur.

ETHER MURIATIQUE. (*Éther par l'acide muriatique.*)

On mêle, dans une cornue de verre, une partie d'huile de vitriol avec deux parties de sel marin; on adapte un ballon contenant deux parties d'alcohol, et pourvu d'un tube de sûreté, et on distille à une chaleur insensiblement augmentée jusqu'à faire rougir légèrement la capsule du bain. Ensuite on verse l'acide dans une autre cornue contenant deux cinquièmes parties de chaux de magnèse, on ajoute un ballon avec une quatrième partie de solution saturée de sel de mars *vert*, et on distille à une chaleur voisine de l'ébullition. On sépare l'éther du liquide qu'il surnage, et on le rectifie avec le double de son poids d'eau, et sur une huitième partie de chaux jaune de fer.

ETHER NITREUX. (*Éther par l'acide nitrique.*)

On mêle, dans une cornue, par portions de trente gouttes au plus, une partie d'acide nitrique avec deux parties d'alcohol éthéreux par le même acide, et on distille à une chaleur de légère ébullition. Après que les trois cinquièmes du liquide ont passé, on délute le récipient, on rectifie sur de la chaux jaune de fer, et on sépare l'éther au moyen de l'eau.

Autre procédé.

On mêle, dans une cornue, une partie d'alcohol avec une demi-partie d'esprit de nitre fort ; on laisse la matière en repos pendant trois jours, et on soutire l'éther qui s'est formé, à l'aide d'un siphon ; on secoue la bouteille, on enlève une autre fois l'éther, et on répète le même travail aussi long-temps qu'il continue de se former de ce liquide. Ensuite on distille à une chaleur médiocre, on sépare l'éther au moyen d'une addition d'eau, on réunit les différens éthers et on les rectifie comme ci-devant.

ETHER VITRIOLIQUE. (*Éther par l'acide sulfurique.*)

On mêle, peu-à-peu, dans une cornue de verre, parties égales d'huile de vitriol fortement concentrée et d'alcohol, et on distille à une chaleur d'ébullition jusqu'à ce que des vapeurs sulfureuses commencent à se faire sentir. Alors on délute le récipient, on rectifie le liquide obtenu, et on sépare l'éther au moyen de l'eau, en le décantant à mesure que l'addition de ce liquide le fait surnager.

On doit conserver les différens éthers dans des endroits dont la température ne surpasse jamais 15 degrés de R.

Ethiops antimonial par la voie humide.
(*Hydro-sulfure d'antimoine et de mercure oxidés.*)

On sature par l'ébullition, une lessive de potasse caustique avec de l'antimoine crud, et on y ajoute du soufre pulvérisé jusqu'à ce que par le refroidissement il ne se dépose plus de kermès. On filtre la liqueur après qu'elle est devenue froide, on l'étend du double de son volume d'eau, et on ajoute une dissolution de mercure dans de l'eau forte affoiblie, jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité. On décante ensuite le liquide, on jette le précipité sur un filtre, on le lave et on le frappe en trochisques.

Ethiops antimonial par la voie sèche.
(*Sulfure d'antimoine et de mercure.*)

On fait fondre, dans un creuset, deux parties de soufre avec trois parties d'antimoine crud; on réduit cette combinaison en poudre, et on la triture avec deux parties de mercure jusqu'à la parfaite extinction de ce métal.

Ethiops minéral par la voie humide.
(*Hydro-sulfure de mercure oxidé.*)

On fait dissoudre, jusqu'à saturation, du soufre dans une lessive de potasse caustique; on filtre, on étend d'eau et on précipite au moyen d'une solution nitreuse de mercure suffisamment affoiblie; on lave le précipité et on le frappe en trochisques.

ETHIOPS MINÉRAL PAR LA VOIE SÈCHE.
(*Sulfure de mercure.*)

On triture ensemble parties égales de fleurs de soufre et de mercure avec un peu d'eau, jusqu'à parfaite extinction du métal.

ETHIOPS MARTIAL. (*Oxide noir de fer.*)

On met une quantité à volonté de limaille de fer dans un chaudron de même métal, et on l'humecte avec de l'eau pour en former une pâte. Lorsque la matière commence à s'échauffer, on la remue avec une spatule, et on l'arrose avec de la nouvelle eau à mesure qu'elle se dessèche. Si elle prenoit un degré d'échauffement trop fort, on la rafraîchiroit en la noyant dans de l'eau, dont on décante ensuite l'excédent à sa consistance pâteuse. L'opération s'achève plus ou moins promptement, suivant l'état thermo-hygrométrique de l'atmosphère. Après que le fer s'est converti en grande partie en une poudre noire, on le jette dans un mortier, on le broie à plusieurs reprises avec de l'eau, et on décante l'éthiops; ensuite on sépare, au moyen d'un filtre, le dépôt des décantations et on le sèche, sur le feu, dans des vaisseaux de terre étroits et profonds.

Autre procédé.

On met une chaux quelconque de fer, en poudre subtile, dans un vase semblable à celui dans lequel j'ai prescrit de dessécher l'éthiops de la méthode précédente, et on allume dessus de l'alcohol pur jusqu'à ce qu'elle soit convertie en éthiops; on fait bouillir un moment

la masse dans de l'eau, on laisse subsider, on soutire l'eau au moyen d'un siphon, et on dessèche l'éthiops à une chaleur modérée.

Autre procédé.

On arrose avec de l'eau, de la limaille de fer, on l'étend sur une planche, et on la remue de temps à autre à l'effet de renouveller ses surfaces en contact avec l'air. Lorsqu'elle est redevenue sèche, on la met dans un chaudron de fer et on ajoute de l'eau pour la réduire en pâte. Après vingt-quatre heures, ou lorsque la matière a pris une couleur uniformément noire, on la broie avec de l'eau, on la décante et on la sèche comme ci-devant.

EXTRAIT CATHOLICON.

On fait infuser une partie d'agaric blanc et d'ellébore noir et une partie et demie de coloquinthe, dans six parties d'eau de vie et dix-huit parties d'eau ; on passe, on reverse sur le marc dix-huit parties d'eau, on donne quelques bouillons, on passe et on évapore le tout en consistance d'extrait, auquel on incorpore, vers la fin, et par liquéfaction, une partie de scammonée et deux parties d'aloès, et on continue d'évaporer en consistance solide.

EXTRAIT D'ALOÈS.

On traite à une douce chaleur, une quantité à volonté d'aloès avec le double d'eau ; on décante la partie dissoute et on répète le même travail jusqu'à ce qu'il ne reste plus que des impuretés. Ensuite on évapore les différens liquides, après clarification, en consistance pilulaire.

Extrait d'Absynthe.

On verse sur une partie d'herbe sèche d'absynthe vingt-quatre parties d'eau froide, on laisse infuser à une chaleur voisine de l'ébullition pendant deux heures; on donne quelques bouillons, on passe par un tamis, on reverse sur le marc la même quantité d'eau, on fait infuser et on passe comme la première fois; ensuite on réunit les deux infusions, on les évapore à moitié, on les clarifie par le moyen de blancs d'œufs, et on évapore à une chaleur soigneusement ménagée vers la fin, jusqu'à consistance d'extrait.

On prépare de même les extraits de camomille romaine et de centaurée par les fleurs sèches, de chardon bénit et de trèfle d'eau par les feuilles sèches, etc.

Extrait d'Aconit.

On pile bien menu, dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, une quantité à volonté de feuilles d'aconit; on broie la matière avec un peu d'eau et on la soumet à la presse dans des sacs de toile; ensuite on passe le suc à travers d'un blanchet, on le laisse déposer, on le fait coaguler au bain-marie, on sépare la fécule et on fait évaporer la partie liquide jusqu'à consistance d'extrait; alors on y incorpore la fécule qu'on a laissé égoutter le plus possible, en réunissant les quatre coins du blanchet, et on évapore de nouveau, par un feu ménagé, jusqu'à consistance molle de pilules.

On fait de la même manière les extraits de ciguë, de jusquiame, de laitue vireuse, de pomme épineuse, de pulsatille, etc.

EXTRAIT D'ARNICA.

On fait infuser à deux différentes reprises, des fleurs d'arnica dans vingt fois leur poids d'eau, on passe, on clarifie et on évapore en consistance d'extrait.

On fait de la même manière les extraits de camomille vulgaire par les fleurs sèches, de fumeterre et de gratiola par l'herbe sèche etc.

EXTRAIT DE BILE.

On évapore à siccité du fiel de bœuf clarifié, et on extrait la masse solide au moyen de l'esprit de grain rectifié, et à une chaleur de digestion, jusqu'à ce que ce liquide n'en soit plus teint. On réunit les différentes teintures, on soutire l'esprit par la distillation, et on continue d'évaporer le résidu pour lui donner la consistance d'extrait.

EXTRAIT DE CHIENDENT.

On soumet, par deux reprises différentes, à une ébullition de deux heures, des racines de chiendent de l'année précédente, avec suffisante quantité d'eau pour une colature de trente fois le poids des racines. On réunit les décoctions, on les clarifie et on les évapore en consistance.

On prépare de la même manière les extraits de mahony et de quasse par le bois, de douce-amère par les tiges sèches, de gentiane par les racines, de pissenlit par les racines nouvellement séchées, etc.

EXTRAIT DE COLOQUINTHE.

On fait infuser à chaud, une partie de pommes de co-

loquinthe, mondées de la semence, dans douze parties d'eau, mêlées avec quatre parties d'eau de vie On filtre, on fait bouillir le résidu avec vingt parties de nouvelle eau, et on évapore les deux liquides jusqu'en consistance pilulaire.

Extrait d'Ellébore noir.

On prend une partie de racines d'ellébore noir coupées très-menues, on les arrose de teinture de sel de tartre, et on les laisse en macération pendant vingt-quatre heures. Ensuite on verse dessus huit parties de vin du Rhin, on laisse en infusion pendant vingt-quatre heures, on passe et on verse sur le résidu une quantité double de vin, on fait bouillir légèrement, on exprime, on réunit les deux liquides, et on ajoute du vin jusqu'à parfaite saturation de l'alcali. On filtre finalement au travers d'un papier, et on évapore en consistance d'extrait.

Extrait de Jalap.

On fait bouillir, à trois reprises différentes, dans suffisante quantité d'eau, des racines de jalap découpées; on passe la décoction tandis qu'elle est bouillante, au travers d'un blanchet, et on évapore en consistance.

On prépare de la même manière l'extrait de gayac.

Extrait de Jalap non résineux. (*Pour mixtures.*)

On clarifie, et on évapore en consistance, le liquide qui reste après la préparation de la résine de jalap, réuni à la décoction de la racine extraite.

Extrait de Jalap résineux. (*Pour pilules.*)

On verse sur une partie de jalap en poudre grossière, quatre parties d'eau de vie de grain rectifiée; on laisse digérer au bain-marie pendant deux jours, on passe au travers d'un papier et on abstrait l'esprit par la distillation. On fait bouillir le résidu de la racine avec suffisante quantité d'eau, on verse cette décoction sur le résidu dans l'alembic, on sépare la résine précipitée, on clarifie et on évapore le liquide en consistance d'extrait, et on y incorpore la résine lavée, et triturée avec l'égal de son poids d'alcohol; on évapore de nouveau, jusqu'en consistance pilulaire molle.

On fait de la même manière l'extrait résineux de gayac, par la rapure du bois.

Extrait de Mars pommé.

On évapore en consistance d'extrait, de la teinture de mars par le suc des pommes.

Extrait de Narcisse des prés.

On fait infuser à une chaleur qui n'atteint point celle de l'eau bouillante, une partie de fleurs de narcisse des prés, dans seize parties d'eau; on passe et on répète le même travail. Ensuite on réunit les infusions, on les clarifie, et on évapore en consistance.

On fait de la même manière les extraits de rhubarbe, par les racines, et de séné, par les feuilles.

Extrait d'Opium.

On fait macérer, à deux reprises différentes, une partie d'opium avec quatre parties d'alcohol rectifié,

et on passe chaque fois avec forte expression. On fait ensuite bouillir le marc avec seize fois son poids d'eau, on passe, et on répète l'extraction. On réunit les deux décoctions, on les clarifie et on évapore en consistance pilulaire.

Autre procédé.

On fait bouillir de l'opium, à deux reprises, avec vingt-quatre fois son poids d'eau; on clarifie et on évapore en extrait sec.

On verse sur cet extrait le quadruple d'alcohol très-rectifié; on laisse infuser, on décante, et on répète ce travail aussi long-temps que l'opium communique à l'alcohol du goût ou de la couleur. Alors on ajoute un peu d'eau et on évapore en consistance.

Autre procédé.

On pétrit entre les doigts de l'opium rendu malléable par son exposition à la cave, et on le lave à petite eau en le tenant sous le robinet de la pompe. On recueille l'eau du lavage, on la passe, à plusieurs reprises au travers d'un blanchet, on la clarifie, et on évapore jusqu'en consistance.

Extrait de Quinquina.

On fait bouillir à trois reprises différentes, du quinquina passé au tamis de soie grossier, avec seize fois son poids d'eau. On passe les décoctions tandis qu'elles sont encore bouillantes, on les laisse subsider jusqu'à ce qu'elles commencent à se refroidir, et on les soumet, à mesure, à l'évaporation. Il est bon, du moment où

il se montre à la surface du liquide une pellicule, de le maintenir constamment en ébullition jusqu'à ce que cette pellicule disparoisse. Alors on modère le feu, et on épaissit en consistance.

Extrait de Quinquina résineux.
(*Pour pilules.*)

On fait infuser, au bain-marie, une partie de quinquina en poudre, avec huit parties d'eau de vie rectifiée; on passe au papier, et on fait bouillir, par deux fois, le marc avec suffisante quantité d'eau; on évapore les décoctions, et lorsqu'elles sont parvenues à une certaine consistance, on y ajoute, par parties, l'infusion, et on continue d'évaporer en extrait pilulaire.

Extrait de Réglisse.

On fait infuser à deux reprises, au bain-marie, une partie de racines de réglisse rapées et découpées, avec huit parties d'eau; on clarifie les liquides réunis et on les épaissit en extrait.

Extrait de Rhus radicans.

On fait boullir une partie de feuilles sèches de rhus radicans avec trente parties d'eau, jusqu'à réduction à la moitié. On passe la décoction au travers d'un tamis, on la laisse déposer et on l'épaissit en consistance d'extrait.

Extrait de Rhus radicans par le suc précipité. (*Les feuilles oxidées.*)

On pile dans un mortier de marbre avec un pilon de

bois, une quantité à volonté de feuilles fraîches de rhus radicans cueillies en présence du soleil; on répand la matière écrasée sur une pierre, on la retourne de temps à autre, et on l'y laisse jusqu'à ce qu'on remarque qu'elle ne se noircit pas davantage. Alors on la remet dans le mortier, on la broie avec de l'eau, on la passe au tamis de crin, et on répète ce travail jusqu'à ce que toute la matière noire soit enlevée par cette espèce de lavage. Après cela on fait bouillir le marc avec suffisante quantité d'eau, on passe, on réunit les différens liquides, et on évapore en consistance.

Extrait de Saponaire.

On écrase dans un mortier de marbre des feuilles fraîches de saponaire, cueillies en pleine vigueur; on broie avec une certaine quantité d'eau, et on soumet à la presse pour en tirer le suc. On fait bouillir le marc de l'expression avec un poids égal de feuilles sèches de la même plante, et suffisamment d'eau; en même-temps on place le suc sur le feu pour le faire coaguler, on sépare la fécule, on verse le liquide avec la décoction, on clarifie, on évapore en consistance de sirop, on ajoute la fécule et on continue d'épaissir jusqu'à solidité pilulaire.

Autre procédé.

On fait dessécher la fécule verte de saponaire jusqu'à pouvoir la réduire en poudre et la tamiser, en la tenant au-dessus d'un feu de cendre sur le filtre de toile qui a servi à la séparer, et on l'incorpore au liquide extractif du suc inspissé en consistance de sirop clair.

Extrait de Saturne.

On laisse agir à froid, dans un vase de terre, pendant quinze jours, et en agitant de temps à autre, huit parties de vinaigre blanc de vin, sur une partie de lytharge pulvérisée. Au bout de ce temps, on filtre au travers d'un papier mouillé avec de l'eau distillée ou de pluie, et on concentre, par l'évaporation, à une chaleur de 45 à 50 degrés R., jusqu'à moitié.

On verse sur le marc huit parties de nouveau vinaigre et une demi-partie de lytharge ; on laisse extraire jusqu'au moment du besoin, et on évapore.

Extrait de Scylle.

On pile dans un mortier de marbre, des oignons de scylle récens; on délaie la matière dans de l'eau, et on la passe avec expression au travers d'une toile. Ensuite on fait bouillir le marc avec huit fois son poids d'eau, on exprime, et on continue ainsi jusqu'à ce qu'on n'obtienne plus qu'une décoction foiblement amère. On verse ensemble les liquides et on les évapore, en despumant sans cesse, jusqu'à consistance.

Fécule d'Arum.

On pile dans un mortier de marbre des racines rapées d'arum; on met la pulpe dans un sac de toile et on la pétrit sous l'eau aussi long-temps qu'elle fournit à ce liquide une matière blanche, ou le rend laiteux. On laisse déposer cette matière, on décante l'eau, on en verse de la nouvelle sur le sédiment, et on continue le lavage jusqu'à ce que l'eau surnage claire, inodore et

insipide. Alors on retire la fécule du vase, on la transporte sur du papier collé, et on la fait sécher dans une place échauffée et à l'abri de la lumière.

On fait de la même manière les fécules de brione, de pommes de terre, etc.

Fécule verte d'Aconit.

On pile, dans un mortier de marbre, des feuilles d'aconit, on délaie la masse avec une certaine quantité d'eau, et on exprime entre la presse. On passe le suc au blanchet, après l'avoir laissé subsider, et on le place sur le feu pour le faire coaguler. Aussitôt que la séparation est faite, on retire le suc du feu, on le verse sur un filtre, on lave le magme, on le jette en trochisques un peu gros, et on le fait sécher dans un endroit modérément échauffé.

On fait de la même manière les fécules vertes de belladone, de jusquiame, de pommes épineuses, etc.

Fiel de boeuf inspissé.

On clarifie du fiel de bœuf, et on évapore en consistance d'extrait.

Fleurs de Benjoin, par la voie sèche. (*Acide benzoique*) sublimé.

On met dans une capsule de terre, ayant un fond plat et très-élargi, une quantité à volonté de gomme benjoin, on couvre la capsule d'un cone de carton incliné horizontalement en forme de cornue, et on la place dans une couche mince de sable répandu sur une plaque de fer échauffé à un feu de cendre presqu'insensible. Lors-

que, par une ouverture laissée au sommet du cone, on s'apperçoit qu'il s'est élevé une certaine quantité de fleurs crystallines, on enlève le cone de dessus la capsule, on ramasse la matière sublimée à l'aide d'une plume, et on continue l'opération à la même chaleur, jusqu'à ce que le benjoin ne fournisse plus de fleurs.

On conserve ces fleurs dans des bocaux qu'on garantit de l'accès de la lumière.

Autre procédé. (Par la voie humide.)

On fait bouillir une partie de sel de tartre aéré avec trois parties de benjoin en poudre fine, et vingt-quatre parties d'eau. On agite sans cesse, et après une demi-heure d'ébullition, on passe par une toile; on verse sur le résidu six parties de nouvelle eau, on fait bouillir, on réunit la colature à la précédente, on filtre et on évapore jusqu'à trois parties; on laisse refroidir la liqueur, et on y instille de l'esprit de vitriol double jusqu'à ce qu'il ne se fasse plus de précipitation. On sépare le précipité, on le lave à l'eau froide, on le fait dissoudre dans l'eau bouillante, on filtre et on fait crystalliser.

FLEURS DE SEL ARMONIAC MARTIALES.
(*Muriate d'ammoniaque et de fer*) sublimé.

On mêle, par la trituration, une partie d'éthiops martial avec vingt parties de sel armoniac; on met ce mélange dans un creuset qu'on surmonte d'un chapiteau de verre; on place à nud sur les charbons, et on sublime par un feu un peu brusque.

Autre procédé.

On fait dissoudre une partie de limaille de fer dans suffisante quantité d'eau régale ; on mêle cette dissolution avec vingt parties de sel armoniac, on évapore jusqu'à siccité, et on soumet la masse restante, pulvérisée, à la sublimation.

FLEURS DE SOUFRE.

On introduit du soufre en canon dans une cornue de terre, ayant un col très-large ; on adapte un autre vaisseau de terre cylindrique, sans fermer les jointures, et on place la cornue sur un feu de cendre ou de tourbe nud, dans une position légèrement inclinée. A mesure qu'une couche un peu épaisse de fleurs se dépose dans le vase qui sert de récipient, on l'enlève à l'aide d'une plume, on remet le vase et on continue l'opération jusqu'à ce que le soufre cesse de donner des fleurs.

Le soufre ainsi sublimé a besoin d'être lavé à l'eau chaude.

FLEURS DE ZINC. (*Oxide de zinc sublimé.*)

On réduit du zinc en limaille, on l'arrose d'eau et on l'introduit par parties dans une cornue de terre coupée en deux, un peu plus haut que son plus grand diamètre, et dont on tient la partie inférieure constamment rouge. On élève à cet effet la partie supérieure, et on la remet aussitôt que le métal commence à fumer. On recueille les fleurs ou la chaux de zinc à mesure qu'il s'en dépose une certaine quantité dans le col de la cornue, et on continue l'opération

l'opération jusqu'à ce que tout le métal soit sublimé. Le col doit être le plus long possible, ne peut avoir qu'une petite ouverture, et doit seulement être bouché avec un cornet de papier.

Fleurs de Zinc précipitées.

On fait dissoudre une partie de crystaux de vitriol blanc dans seize parties d'eau; on filtre et on précipite par une solution affoiblie de sel de tartre caustique, les sept huitièmes du métal; on lave le précipité, on le frappe en trochisques et on le sèche entre du papier.

Foie d'Antimoine. (*Sulfure de soude antimonié.*)

On mêle ensemble une partie de sel marin, deux parties de nitre, et une partie et demie d'antimoine. On projette dans un creuset rougi, on tient quelque temps en fusion, on laisse refroidir le creuset, on le casse et on sépare le foie d'antimoine qui se trouve au fond, des scories.

Foie de Soufre. (*Sulfure de potasse.*)

On met dans un creuset parties égales de sel de tartre caustique et de soufre dépuré; on couvre le creuset avec une brique, et on le place sur le feu pour faire entrer la matière en fusion. Après qu'on s'est assuré, en tenant au-dessus une plaque de plomb froide, qu'il ne se dégage plus d'humidité, on retire le creuset du feu, on le laisse refroidir, on le casse, et on enferme le foie de soufre dans une bouteille bien sèche et exactement bouchée.

Foie de Soufre calcaire. (*Hydro-sulfure de chaux.*)

On mêle ensemble une partie de soufre et deux parties de chaux, et on ajoute, peu à peu, seize parties d'eau. Ensuite on évapore le mélange à une douce chaleur et en le remuant sans cesse, jusqu'à parfaite siccité, et on le conserve dans des bouteilles bien bouchées.

Foie de Soufre liquide. (*Solution d'hydro-sulfure de potasse.*)

On échauffe jusqu'à l'ébullition, une lessive composée d'une partie de sel de tartre caustique, et de seize parties d'eau, et on y met, par parties, autant de soufre pulvérisé que la liqueur peut prendre en dissolution. On filtre, et on conserve dans des flacons bien bouchés, entièrement pleins, et qu'on renverse sur leurs bouchons.

Foie de Soufre volatil. (Voyez *Esprit volatil de Soufre.*)

Gelée de Corne de cerf.

On fait bouillir une partie de corne de cerf rapée avec douze parties d'eau, jusqu'à réduction en gelée forte; alors on passe, on ajoute une partie de sucre, une demi-partie de vin du Rhin, et, soit une douzième partie d'eau de fleurs d'oranges ou de roses, soit une vingt-quatrième partie d'eau de canelle, où on laisse infuser, pendant quelques instans, une quatre-vingt-seizième partie d'écorces extérieures récentes de citrons. On passe de nouveau, et on coule dans des formes de verre ou dans des pots de faïence.

Gelée de Coings.

On nettoye une partie de coings nouvellement cueillis, on coupe les pepins et on les fait cuire avec un peu d'eau pour les réduire en marmelade; on délaie ensuite cette marmelade dans assez d'eau pour pouvoir la passer par un tamis; on ajoute une partie et demie de sucre, on clarifie et on évapore en consistance de gelée.

Gelée de Groseilles.

On écrase légèrement, dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, parties égales de groseilles blanches et rouges égrenées, et on en exprime le suc. On laisse reposer ce suc pendant trois à quatre heures, on le décante pur et on le fait bouillir avec partie égale de sucre blanc, à un petit feu et en remuant sans cesse, jusqu'en consistance de gelée.

Gelée de Pain.

On fait bouillir une partie de pain biscuit, avec vingt-quatre parties d'eau, pendant une demi-heure; on passe par un tamis de soie, et on continue d'évaporer jusqu'à réduction à six parties. Ensuite on ajoute deux parties de vin du Rhin, une partie de sucre blanc, une demi-partie de suc de citrons et une quatrième partie d'eau de canelle.

Gomme ammoniaque colée.

On réduit en poudre, dans un mortier de marbre, une quantité à volonté de gomme ammoniaque, et on ajoute, peu-à-peu, et en broyant sans cesse, la quantité

d'eau nécessaire pour pouvoir passer le lait résineux au travers d'un tamis de soie ou d'une étamine claire. Après que la première émulsion est passée, on remet le marc dans le mortier, on le broie avec de la nouvelle eau, on le passe et on réitère la même manipulation jusqu'à ce que toute la substance gommo-résineuse soit extraite. Alors on réunit les différentes émulsions, et on évapore à petit feu, et en remuant, en consistance de miel.

On cole de la même manière les gommes galbanum, opoponax, sagapenum, etc., en ajoutant, après la deuxième émulsion, à celles qui ont un excédent de résine sur la partie gommeuse, une quantité proportionnée de gomme arabique.

HUILE ANIMALE.

On rectifie, dans une cornue de verre, de l'huile de corne de cerf, d'abord avec l'égal de son poids d'huile de pavot, de noix ou d'amandes récente, et ensuite avec le double d'eau. On arrête chaque fois la distillation au moment où l'huile commence à prendre une légère teinte jaune. On doit conserver cette huile dans des bouteilles bien bouchées et enfermées dans des étuis de carton noir afin de la garantir du contact du jour qui la noircit promptement.

Autre procédé.

On distille la même huile de corne de cerf avec le double d'alcohol, au bain-marie, et on retire aussi long-temps que le liquide, qui distille, passe limpide et incolore. On mêle ensuite cet alcohol huileux avec de l'eau pour en séparer l'huile, que l'on conserve comme la précédente.

Si après la première distillation l'huile obtenue n'avoit pas acquis la finesse et la légèreté qui la distinguent, on peut répeter une seconde fois la même opération.

Huile d'Absynthe distillée.

On distille dans un alembic, une quantité à volonté de sommités d'absynthe récente et en fleurs, avec huit parties d'eau, jusqu'à l'abstraction de la moitié. On reçoit le liquide, qui distille, dans un récipient ou dans une bouteille appelée *signé*, qu'on a remplie d'eau. Après la distillation achevée, on sépare l'huile de l'eau au moyen d'une mêche de coton, et on la conserve dans des bouteilles bien bouchées, pleines et tenues à l'abri de la lumière.

On tire de la même manière les huiles distillées d'aneth, d'anis, de carvi, de cumin et de fenouil, par les semences parfaitement mûres; de canelle par les écorces du bois; de citron et d'orange par les écorces du fruit; de girofle; de genièvre par les baies mûres; de menthe frisée et poivrée, de sauge, de tanaisie, etc., par la plante en fleurs; de sassafras, par le bois; de sabine, par les feuilles; de macis, de noix muscade, etc., etc.

Huile d'Amandes.

On prend une quantité à volonté d'amandes douces récentes et choisies, on les secoue dans une toile grossière, et pliée dans le sens de sa plus grande longueur, afin d'en enlever la poussière, et on les pile dans un mortier de marbre avec un pilon de bois jusqu'à ce qu'on puisse en exprimer l'huile en comprimant la pâte entre les doigts;

et on les soumet à la presse dans des sacs de crin; l'huile exprimée est ensuite filtrée au travers d'un papier, et conservée dans un endroit frais et dans des bouteilles bien bouchées.

On obtient de la même manière les huiles exprimées de lin, de navet, de noix, de ricin, etc., par les semences.

HUILE DE BRIQUES.

On fait une espèce de mastic avec de l'huile d'olive, de lin, de colsat, ou autre, et de la craie pulvérisée. On introduit la masse dans une cornue de grès, et on distille à feu nud jusqu'à siccité. On sépare ensuite l'huile obtenue du phlegme, à l'aide d'un entonnoir.

HUILE DE CAMPHRE.

On jette dans de l'esprit de nitre autant de camphre qu'il peut en convertir en liquide huileux. On décante ce liquide, ou on le soutire au moyen d'une mêche de coton, et on le conserve dans des bouteilles bien bouchées.

HUILE DE CAMOMILLE INFUSÉE.

On fait infuser, au bain-marie, et dans un vaisseau clos, une partie de fleurs de camomille nouvellement séchées, avec quatre parties d'huile d'olive. Après douze heures on laisse refroidir l'huile, on la passe avec expression, on la laisse s'éclaircir par le repos, et on la décante.

On prépare de la même manière les huiles infusées de mélilot et de roses rouges par les fleurs; de rue par la plante en fleurs, etc.

HUILE DE CIRE.

On mêle parties égales de cire et de chaux vive, on introduit ce mélange dans une cornue, et on distille au bain de sable jusqu'à ce qu'il ne passe plus d'huile. On mêle ce qui est distillé avec une demi-partie de nouvelle chaux, et on rectifie à une chaleur soigneusement ménagée. On doit garantir cette huile du contact de l'air et de la lumière.

HUILE DE GAYAC.

On remplit une cornue de terre ou de fer avec de la rapure de bois de gayac, et on distille à feu nud jusqu'à ce qu'il ne passe plus rien. Si l'huile est trop épaisse, on la rend plus liquide par la rectification.

On fait de la même manière toutes les huiles empyreumatiques ou carbonées des substances tant végétales qu'animales.

HUILE D'HYPERICUM COMPOSÉE.

On fait infuser, au bain d'eau, une partie de fleurs d'hypericum sèches, avec deux parties d'huile d'olive et une soixante-douzième partie de safran découpé. On exprime ensuite l'huile, on la tire au clair, et on y fait fondre une partie de térébenthine.

HUILE DE MUCILAGE.

On fait infuser une partie de semences contusées de fenu-grec et de lin, et une demi-partie de semences de guimauve, avec quatre parties d'huile. Après suffisante extraction, on exprime et on laisse déposer.

Huile de Muscades par expression.

On réduit en pâte, dans un mortier de marbre un peu échauffé, une quantité à volonté de muscades; on met la pâte dans un sac de crin et on exprime entre des plaques légèrement chaudes. On fait ensuite fondre l'huile exprimée dans une bouteille bouchée, en la tenant au-dessus du feu, on la coule claire dans une forme de papier, et on la conserve dans des pots bien couverts.

Huile d'Œufs.

On dessèche et on torréfie légèrement un nombre à volonté de jaunes d'œufs durcis, en les tenant sur un feu de cendre dans une bassine d'étain, sous une agitation continuelle, et on exprime la masse encore chaude, entre des plaques échauffées. On laisse ensuite l'huile obtenue s'éclaircir par le repos, et on la conserve à l'abri du jour et défendue du contact de l'air.

Huile des Philosophes.

La même que l'*Huile de briques.*

Huile de Succin.

On rectifie avec suffisante quantité d'eau et dans un appareil de verre, l'huile obtenue pendant la distillation du sel de succin. On sépare l'huile de l'eau, et on la conserve dans des bouteilles bien bouchées.

Autre procédé.

On dissout de l'huile brune de succin dans de l'alcohol jusqu'à saturation, et on distille dans une cornue de verre. On sépare ensuite l'huile par l'addition de l'eau.

HUILE DE TARTRE PAR DÉFAILLANCE. (*Solution de carbonate alcalin de potasse.*)

On dissout jusqu'à saturation, des crystaux de sel de tartre, dans de l'eau distillée; on filtre, et on conserve dans des bouteilles bouchées avec du crystal.

HUILE DE TÉRÉBENTHINE. (Voyez *Esprit de térébenthine.*)

HUILE DE TROIS.

On mêle ensemble parties égales d'huile d'aspic et de briques, et d'esprit de térébenthine.

HUILE DE VITRIOL. (*Acide sulfurique.*)

On réduit en poudre du vitriol de mars du commerce, on l'arrose d'eau, et on le répand sur des plaques de fer. A mesure que la masse se dessèche, on l'arrose de nouvelle eau, on la remue de temps à autre, et on continue ainsi jusqu'à ce qu'elle soit convertie en vitriol incrystallisable ou rouge. Alors on la met dans un chaudron de fer, on la calcine légèrement, on l'introduit dans des cornues de grès enduits d'un mastic vitrescible, et on distille à un feu de réverbère, jusqu'à ce qu'il ne passe plus rien dans le récipient. On donne au liquide distillé le degré de force nécessaire par la rectification.

Autre méthode.

On rectifie, dans une cornue de verre, une quantité à volonté d'huile de vitriol du commerce, ayant soin de recevoir séparément les premières parties qui passent, dans le cas où l'acide ne seroit pas suffisamment concentré.

KERMÈS MINÉRAL. (*Hydro-sulfure d'antimoine oxidé.*)

On échauffe jusqu'à l'ébullition, dans une terrine de grès, une lessive diluée de sel de tartre caustique, et on y jette, par portions, autant d'antimoine crud que la liqueur peut en prendre en dissolution. Alors on filtre la lessive bouillante au travers d'un double papier, on la laisse refroidir pendant douze heures, on décante, on jette le précipité sur un filtre, on le lave et on le fait sécher à une douce chaleur.

Ensuite on réunit la liqueur décantée à la première eau de lavage, on fait bouillir, on y jette du nouvel antimoine, on filtre, etc., et on répète ce travail jusqu'à ce que la liqueur ne fournisse plus de kermès.

La liqueur restante peut servir à la préparation du soufre doré d'antimoine.

LAIT D'AMANDES. (Voyez *Emulsion d'amandes.*)

LAIT DE SOUFRE. (*Oxide blanc de soufre.*)

On fait bouillir, dans un vase de terre, une lessive de sel de tartre caustique, étendue de l'égal de son volume d'eau, et on y jette du soufre pulverisé jusqu'à

saturation. Ensuite on filtre la liqueur, et on instille de l'esprit de vitriol affoibli jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité. On décante alors le liquide qui surnage, on jette le précipité sur un filtre, on le lave et on le fait sécher.

Lait virginal.

On mêle une partie de teinture de benjoin avec une demi-partie de borax en poudre, et on ajoute, à la fois, quarante-huit parties d'eau de roses dans laquelle on a fait dissoudre une quatrième partie de sel de saturne.

Laudanum liquide.

On fait infuser, dans un bain d'eau tiède, une partie de safran coupé menu, et une huitième partie de canelle et de girofles contusés, dans douze parties de vin d'Espagne. Après vingt-quatre heures on ajoute deux parties d'opium, on continue l'infusion pendant plusieurs jours à froid, et ensuite pendant deux jours à chaud; on passe avec expression, et on filtre au travers d'un papier.

Laudanum opiatum.

On mêle avec une partie d'extrait d'opium du premier procédé, une douzième partie de safran, de canelle et de castor.

Lessive caustique. (*Solution de potasse.*)

On fait échauffer une lessive de sel de tartre diluée, et on y jette de la chaux pulvérisée jusqu'à ce que la liqueur, tirée au clair, cesse d'effervescer avec les acides. On

verse alors le tout sur un filtre, on passe sur le marc, après qu'il est bien égoutté, un peu d'eau bouillante, on réunit les deux liquides et on les évapore jusqu'à ce que leur pesanteur spécifique soit à celle de l'eau comme 4 à 3; on passe alors une seconde fois et on conserve dans des bouteilles strictement bouchées avec du crystal.

LESSIVE DES SAVONNIERS.

Cette lessive est la même que la précédente.

LIMONADE SÈCHE.

On mêle une partie de suc de citrons crystallisé avec seize parties de sucre blanc, dont on aura frotté quelques morceaux sur des écorces récentes de citrons.

LINIMENT VOLATIL.

On mêle, par l'agitation, dans une bouteille, une partie d'esprit de sel armoniac avec trois parties d'huile d'amandes.

LINIMENT VOLATIL CAMPHRÉ.

On le prépare comme le précédent, avec la différence qu'on fait dissoudre dans l'huile, une seizième partie de camphre.

LIQUEUR ANODINE MINÉRALE. (*Alcohol éthéreux par l'acide sulfurique.*)

On mêle, peu à peu, dans une cornue, une partie d'huile de vitriol concentré, avec trois parties d'alco-

hol; on adapte un récipient, et on distille à un feu de légère, mais continuelle ébullition, jusqu'à ce qu'il commence à passer de l'esprit sulfureux. On agite le liquide distillé avec de la chaux jaune de fer, on ajoute la moitié de son volume d'eau, et on rectifie à une douce chaleur.

LIQUEUR ANODINE MARTIALE.

On arrose d'eau une partie de fer, on le laisse exposé à l'air, étendu sur une pierre, jusqu'à ce qu'il soit redevenu sec, et on le dissout dans suffisante quantité d'esprit de sel. On évapore cette dissolution jusqu'à siccité, et on laisse la masse déliquescer à l'air, et prendre une couleur brune foncée. Ensuite on agite cette espèce d'huile de mars avec le double de son poids d'éther vitriolique, jusqu'à ce que ce liquide soit saturé de fer. Alors on filtre, on mêle avec le double d'esprit de vin très-rectifié, on met dans un flacon étroit, exactement bouché, et on expose à l'action du soleil jusqu'à ce que la liqueur soit devenue incolore.

LIQUEUR DE CORNE DE CERF SUCCINÉ.
(*Solution de succinate d'ammoniaque.*)

On sature de l'esprit de succin avec du sel de corne de cerf, on filtre, et on conserve dans des bouteilles bien bouchées.

LIQUEUR DE NITRE FIXE.

Cette liqueur est de la même nature que *l'huile de tartre par défaillance.*

LIQUEUR DE TERRE FOLIÉE DE TARTRE.
(*Solution d'acétite de potasse.*)

On sature du vinaigre concentré avec du sel de tartre crystallisé, on filtre et on conserve dans des bouteilles ayant des bouchons de crystal.

LIQUEUR DE TERRE FOLIÉE DE TARTRE SPIRITUEUSE.

On dissout une partie de terre foliée de tartre dans trois parties d'eau de vie rectifiée, on filtre et on conserve dans des bouteilles bien bouchées.

LIQUEUR DE VAN SWIETEN. (*Solution spiritueuse de muriate oxigéné de mercure.*)

On fait dissoudre une partie de sublimé corrosif dans neuf-cent-soixante parties d'eau de grain rectifiée.

LIQUEUR EXUTOIRE.

On fait infuser une partie de cantharides, en poudre fine, dans quatre parties d'alcohol ; on filtre et on y dissout une quatrième partie de camphre.

LIQUEUR FUMANTE DE BOYLE. (Voyez *Esprit volatil de soufre.*)

LIQUEUR FUMANTE DE LIBAVIUS. (*Muriate oxigéné d'étain liquide.*)

C'est la partie liquide du sublimé d'étain corrosif.

LIQUEUR MERCURIELLE DE PRESSAVIN.
(Voyez *Eau végéto-mercurielle.*)

LIQUEUR NERVINE.

On fait dissoudre une partie de camphre dans huit parties de liqueur anodine minérale.

LIQUEUR PROBATOIRE.

On mêle une partie de soufre pulvérisé avec deux parties de chaux; on ajoute, peu à peu, vingt-quatre parties d'eau, et on fait bouillir. Ensuite on laisse refroidir, on met dans une bouteille, on ajoute trois parties de sel acide de tartre, on bouche la bouteille, on agite pendant quelque temps, on laisse subsider, on décante, on ajoute six parties du même sel acide, et on rebouche exactement la bouteille.

LOOCH BLANC.

On fait un mucilage d'une partie de gomme adraganthe, avec trente-deux parties de lait d'amandes réglissé; on ajoute trente-deux parties de sirop de guimauve et seize parties de sirop diacode, on incorpore trente-deux parties d'huile d'amandes douces, et on délaie, sous une continuelle agitation, avec quatre-vingt-seize autres parties d'émulsion, mêlée avec huit parties d'eau de fleurs d'orange.

MAGISTÈRE DE BISMUTH. (*Oxide blanc de bismuth précipité de l'acide nitrique par l'eau.*)

On fait dissoudre une quantité à volonté de bismuth dans suffisante quantité d'esprit de nitre; on délaie la

dissolution dans la moitié de son volume d'eau, on filtre et on la verse dans douze-cent parties du même liquide. Après que le précipité qui se forme s'est déposé, on décante, on lave le précipité et on le fait sécher à l'abri de la lumière.

MAGISTÈRE DE SOUFRE. (Voyez *Lait de soufre.*)

MAGNÉSIE DE SEL D'EPSOM. (*Carbonate de magnésie.*)

On fait dissoudre une partie de sel d'epsom dans trois parties d'eau, et séparément la même quantité de sel de soude dans un égal volume du même liquide. On échauffe les deux lessives, on les mêle bouillantes, et on continue de les faire bouillir pendant un quart-d'heure dans une bassine d'étain ou dans un pot de terre. On verse le liquide dans des terrines de grès, on laisse déposer le précipité, on en décante le liquide, on le lave et on le fait sécher à une légère chaleur, ou dans des formes de pierre à chaux.

Autre procédé.

On mêle parties égales de sel d'epsom et de sel marin, et on fait bouillir avec le quadruple d'eau; après une demi-heure on décante le liquide de dessus le sel qui s'est précipité, on en tient quelques onces séparément; on remet le reste sur le feu et on ajoute, par parties, de la craie décantée jusqu'à ce qu'une portion du liquide, tirée au clair, ne précipite plus avec une solution acidule de craie. Alors on jette la matière sur un filtre, on la lave avec beaucoup d'eau et on la fait sécher comme dans la méthode précédente.

MAGNÉSIE BRULÉE. (*Magnésie.*)

On fait calciner de la magnésie ordinaire à une chaleur rouge, et dans un creuset couvert d'une brique. Après une heure on transporte le creuset hors du laboratoire, on le couvre exactement, on le laisse refroidir, et on renferme la matière dans des bouteilles bien bouchées.

Autre procédé.

On traite un mélange de sel d'epsom et de sel marin comme dans le second procédé pour la magnésie ordinaire; mais au lieu de précipiter le liquide par de la chaux, on l'évapore jusqu'à siccité, et on expulse l'acide marin en faisant rougir la masse, soit dans un creuset, ou dans une cornue de terre pourvue d'un récipient, jusqu'à ce qu'il ne s'élève plus de vapeurs acides. Alors on lave la masse avec de l'eau bouillie, on la sèche avec soin, et on la conserve comme la précédente.

Le sel qui s'est précipité, est du tartre vitriolé.

Autre procédé.

On procède de la même manière que dans l'opération ci-dessus, avec la différence qu'on prend du nitre en place de sel marin.

On crystallise les deux sels et on sépare le nitre de magnésie par le lavage de la masse saline à l'eau froide; on évapore ensuite jusqu'à siccité, et on désunit les principes de l'acide nitrique par le feu.

En combinant, dans cette opération, la cornue avec un appareil pneumato-chimique, on peut recueillir une grande quantité d'air pur et d'air phlogistiqué.

MAGNÉSIE DE NITRE. (*Carbonate de chaux.*)

Cette préparation est de la même nature que la craie médicinale.

MERCURE DOUX. (*Muriate de mercure*) sublimé.

On arrose d'un peu d'alcohol un mélange d'une partie de mercure vif avec cinq quatrièmes parties de sublimé corrosif, et on triture dans un mortier de verre, jusqu'à la parfaite extinction du métal. Ensuite on soumet la matière à la sublimation dans des fioles à médecine, ou dans une cornue de verre, par un feu qu'on a soin de ne pas pousser jusqu'à l'incandescence de la capsule du bain. On réduit la matière sublimée en poudre, on la lave à l'eau chaude et on lui fait subir une autre sublimation.

On doit conserver le mercure doux dans des bocaux qui ne livrent point passage à la lumière.

Autre procédé.

On fait dissoudre du mercure dans de l'eau forte, on crystallise et on mêle, par la trituration, le sel mercuriel avec l'égal de son poids de sel marin réduit en poudre fine. On tient séparément un trentième du mélange, on ajoute du mercure, par petites portions, aussi long-temps que ce métal s'y éteint. On réunit à la masse la partie tenue séparément, et on triture encore quelque temps. Ensuite on dessèche la matière dans une capsule de verre tenue sur le feu, on introduit dans des fioles, on échauffe pendant deux heures à une chaleur

voisine de la sublimation, et on sublime. On réduit la matière sublimée en poudre, on la lave et on la sublime une seconde fois.

Autre procédé.

On fait du précipité blanc, en employant à la précipitation, du nitre mercuriel prêt à crystalliser, et une solution de sel marin saturée. On verse la matière avec le liquide dans une bouteille, on ajoute quelques globules de mercure, on secoue la bouteille jusqu'à ce que le métal soit réduit en poudre grise, et on continue cette manœuvre aussi long-temps que le mercure s'éteint, ou jusqu'à ce que le liquide ne précipite plus avec de la liqueur d'alcali. Alors on décante le liquide, on lave le précipité, on le sèche, on l'échauffe et on le sublime comme dans la méthode précédente, mais seulement une fois.

Autre procédé.

On fait dissoudre une partie de mercure dans une partie et demie d'huile de vitriol, et on évapore pour obtenir le vitriol mercuriel crystallisé. On dissout ensuite ce vitriol dans une grande quantité d'eau, et on le décompose à l'aide de l'esprit de sel armoniac, dont on évite de mettre un excès. On lave la chaux mercurielle précipitée, on la laisse bien égoutter, et on la combine, par la trituration, dans un mortier de verre, avec l'égal de son poids de précipité blanc; on fait sécher la matière, et on la soumet à la sublimation par un feu ménagé.

Autre procédé.

On triture ensemble, dans un mortier de verre tenu chaud au bain de sable, et en ajoutant un peu d'eau, une partie de vitriol acidule de mercure et de sel marin, et trois parties de mercure vif, jusqu'à la disparution de tout globule métallique. On lave ensuite la matière, on la dessèche, et on la fait sublimer.

MERCURE DOUX DE SCHEELE. (*Muriate de mercure*) précipité.

On fait dissoudre du mercure vif dans de l'eau forte, à l'aide d'une ébullition prolongée. On prépare d'autre part une solution de trois-quatrièmes parties (en raison du mercure dissout) de sel marin, dans trente parties d'eau, et on mêle les deux solutions bouillantes. On laisse subsider le précipité, on décante aussitôt le liquide surnageant, on lave à l'eau chaude et on fait sécher à une douce chaleur.

Le liquide décanté contient une grande quantité de sublimé corrosif, et du nitre quadrangulaire.

MERCURE GRIS. (*Carbonate de mercure ammoniacal.*)

On triture, pendant une demi-heure, dans un mortier de verre, parties égales de mercure doux en poudre fine, et de sel volatil concret, avec un dixième d'eau. On ajoute, peu-à-peu, et en triturant sans cesse, assez du même liquide pour bien délayer la matière. Ensuite on lave à l'eau froide, et on fait sécher dans un endroit chaud et à l'abri de toute lumière.

Le liquide du premier lavage contient du sel armoniac,

MERCURE GRIS D'EDIMBOURG. (*Ammoniure de mercure oxidé.*)

On dissout, à froid, à l'aide d'une fréquente agitation, une quantité à volonté de mercure vif, dans de l'eau forte, on alonge la dissolution avec de l'eau distillée, et on décompose, en instillant de l'esprit de sel armoniac caustique jusqu'à ce que la totalité du mercure soit précipitée. On lave le précipité, on le fait sécher et on le conserve à l'abri du jour.

Le liquide contient du nitre armoniacal.

MERCURE GOMMEUX.

On triture, jusqu'à extinction, une partie de mercure avec deux parties de gomme arabique et suffisante quantité d'eau.

MERCURE PHOSPHORIQUE. (*Phosphate de mercure.*)

On précipite une dissolution délayée de mercure dans de l'eau forte, par une solution de sel phosphorique de soude. On lave le précipité, et on le garantit, en le séchant, du contact de la lumière.

On retire du liquide de la précipitation, du nitre quadrangulaire.

MERCURE PRÉCIPITÉ BLANC.

Cette préparation est la même que le *Mercure doux de Scheele.*

Autre procédé.

On fait dissoudre des crystaux de nitre mercuriel préparé à froid, dans suffisante quantité d'eau; on filtre et

on verse à la fois, dans une solution de la même quantité de sel marin; on laisse déposer, on décante aussitôt, on lave et on sèche.

Autre procédé. (Oxide blanc carbonaté de mercure.)

On fait dissoudre parties égales de sublimé corrosif et de sel armoniac, dans douze parties d'eau chaude, on filtre et on instille une solution de sel de soude neutre jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité. On lave, on sèche et on conserve à l'abri de la lumière.

Autre procédé. (Oxide blanc de mercure.)

On fait dissoudre du précipité rouge dans de l'eau forte, et on prépare une solution de sel marin dans de l'eau. On fait bouillir les deux liquides, et on les mêle dans la proportion du mercure doux de Scheele. Il ne se forme point de précipité. On laisse refroidir la liqueur, et on la précipite à l'aide de l'esprit de sel armoniac caustique. On lave, on fait sécher et on conserve de la même manière que les autres préparations mercurielles.

PRÉCIPITÉ ROUGE. (*Oxide rouge de mercure demi-vitreux, par l'acide nitrique.*)

On fait dissoudre du mercure dans de l'esprit de nitre, et on évapore dans une capsule de verre ou de grès, pour avoir la matière concrète. Alors on incorpore, par la trituration, du mercure vif jusqu'à ce que ce métal ne soit plus éteint. On augmente alors le feu, on ajoute un peu d'acide dans le cas où quelques globules de mercure se sépareroient, et on pousse la chaleur, en con-

tinuant de triturer, jusqu'à un degré voisin de l'incandescence. Après que la matière a pris une couleur rouge, on la retire du feu, on en remplit deux creusets qu'on renverse, et qu'on lute l'un sur l'autre. On place ces creusets dans le fourneau de manière à pouvoir les entourer de charbons, et on leur fait subir une chaleur qui les rougit légèrement sur toute leur surface pendant quelques minutes, afin de faire subir au précipité une sémi-vitrification. Ce point est saisi aussitôt qu'il se fait un dégagement un peu consécutif d'air déphlogistiqué, et on peut en reconnoître le moment en surmontant le creuset supérieur d'un tube de métal, qu'on engage sous un verre rempli d'eau.

Autre procédé.

On arrose d'un peu d'esprit de nitre ou d'eau forte, du précipité rouge, et on le triture avec l'égal de son poids de mercure. Après que le métal est éteint, et que la matière a pris une couleur uniforme, on l'échauffe peu à peu dans un creuset, jusqu'à la faire rougir légèrement aux endroits de contact avec le vase. On la retourne souvent pendant la calcination; ensuite on échauffe la masse, qui a repris une couleur rouge, pour lui faire éprouver la sémi-vitrification, comme dans l'opération précédente.

MERCURE PRÉCIPITÉ *PER SE.* (*Oxide rouge de mercure demi-vitreux, par le feu.*)

Dans un matras, ayant un fond applati et large, et un col très-étroit et long de vingt pouces, on met du mercure à la hauteur d'un demi-pouce, et on surmonte

le matras d'un tube de thermomètre recourbé. On pratique, dans le ventre du matras, une tubulure destinée à recevoir un tube qu'on fait communiquer avec le robinet d'un gazomètre à compression. On échauffe le matras à la flamme d'une lampe d'Argand, et on lâche un filet d'air épais d'une ligne. On doit entretenir constamment l'opération à une chaleur voisine de la vaporisation du mercure, et remplir le gazomètre d'air, à mesure qu'il se vuide. Après que la moitié environ du métal est réduite en chaux, si l'on veut abréger le travail, on peut verser le tout dans un mortier de verre, et sous l'instillation de quelques gouttes d'eau, triturer la matière jusqu'à sa conversion en une poudre grise-jaunâtre, la calciner dans un vase ouvert et lui faire éprouver, entre deux creusets, une chaleur de sémi-vitrification.

Autre procédé.

On fait bouillir, pendant quelques minutes, dans un matras ou capsule de verre, du précipité rouge ordinaire avec de l'eau rendue légèrement alcaline par du sel de soude; on le lave à l'eau pure, et on le fait sécher : ensuite on lui rend son aspect lamelleux en le faisant entrer en sémi-vitrification comme ci-dessus.

On peut, comme de naturel, plus que doubler, par chaque opération, la quantité de ces divers précipités, en répartissant leur état de calcination sur une nouvelle quantité de mercure métallique, ou en ramenant la chaux complette à un second degré de calcination, pour élever à un pareil degré le mercure vif, à l'aide de la trituration, la calcination, etc., comme je l'ai prescrit au second procédé du précipité ordinaire, et au premier du précipité *per se*.

On

On peut aussi convertir en précipité rouge une chaux quelconque de mercure, en la faisant calciner, et ensuite sémi-vitrifier.

MERCURE PURIFIÉ.

On met dans une cornue de verre, enduite d'un mastic, une quantité de mercure à volonté, on place la cornue sur la barre d'un fourneau à vent, on adapte un récipient qu'on remplit d'eau jusqu'à ne laisser qu'un espace de deux pouces entre ce liquide et le col de la cornue, et on fait un feu capable de vaporiser le métal.

MERCURE REVIVIFIÉ DU CINABRE.

On mêle parties égales de limaille de fer doux en poudre fine, et de cinabre artificiel. On introduit ce mélange dans une cornue enduite d'un lut, et d'une capacité peu supérieure à la masse de la matière; on adapte un récipient pourvu d'un tube de sûreté, et contenant de l'eau, et on procède, par un feu d'incandescence à l'expulsion du mercure.

En proportionnant, dans cette opération, la dose de fer au cinabre dans le rapport de 1 à 2, et en pourvoyant le ballon d'un tube engagé sous un récipient sur l'eau, on obtient une quantité assez considérable d'air déphlogistiqué.

MERCURE SOLUBLE DIT D'HAHNEMANN.

Cette préparation est la même que le *Mercure gris d'Edimbourg*, avec la différence qu'on continue d'a-

jouter de l'esprit de sel armoniac jusqu'à ce que le précipité ait acquis une couleur noire.

Miel despumé.

On mêle une partie d'eau avec une partie et demie de miel, on ajoute des blancs d'œufs, et on donne une chaleur voisine de l'ébullition, ou seulement suffisante pour faire coaguler la matière. On passe alors au travers d'un blanchet et on concentre, à une chaleur ménagée, en consistance de sirop un peu liquide.

Miel mercuriel.

On pile de l'herbe récente de mercuriale, et on en exprime le suc; on fait coaguler ce suc avec une partie et demie de miel brun, on passe au blanchet et on évapore en consistance.

Miel rosat.

On fait infuser, à deux reprises, une partie de fleurs de roses rouges avec huit parties d'eau; on réunit les colatures, on ajoute six parties de miel, on clarifie et on épaissit en consistance de sirop.

Mithridate.

On dessèche, d'après les règles de l'art, et on réduit conjointement en poudre fine, une partie de racines de meum, de semences d'hypericum et de scinc marin; six cinquièmes parties de racines de grande valériane, d'acorus et d'asarum, et de semences d'anis; deux parties de racines de gentiane, de feuilles de roses rouges, de dictame de Crète, de semences de fenouil, de persil,

de cardamome et de nard celtique; quatorze cinquièmes parties de pouliot de montagne, de scordium, de cassia lignea, de poivre blanc, de semence de carotte sauvage; seize cinquièmes parties de costus arabique, de poivre long, de semences de séseli, de squenanthe, de stécas; quatre parties de gingembre, de canelle, d'agaric, de safran, de nard indique et de semences de thlaspi; on pulvérise séparément quatorze cinquièmes parties de bdellium et de storax calamite, et deux parties d'oliban et de myrrhe; on dissout dans suffisante quantité de vin d'Espagne, une partie de suc d'acacia, deux parties d'opium, seize cinquièmes parties de suc d'hypocistis; on contuse et on émulse six cinquièmes parties de gomme sagapenum, seize cinquièmes parties de gomme opoponax et galbanum, de térébenthine et de baume de la Mecque, avec deux parties de gomme arabique et suffisante quantité de vin. On passe l'émulsion au travers d'un tamis serré, on la mêle avec deux-cent-cinquante-deux parties de miel blanc en sémi-liquéfaction et on incorpore les différentes poudres exactement mêlées.

MUCILAGE DE GOMME ADRAGANTHE.

On met dans un mortier de marbre six parties d'eau, on ajoute une partie de gomme adraganthe pulvérisée, on broie, et à mesure que le mucilage se forme, on ajoute, peu-à-peu, jusqu'à trente parties d'eau.

MUCILAGE DE GOMME ARABIQUE.

On broie, dans un mortier de marbre, une partie de gomme arabique en poudre, avec trois parties d'eau jusqu'à réduction en mucilage.

MUCILAGE DE PEPINS DE COINGS.

On mêle une partie de pepins de coings contusés avec quarante-huit parties d'eau, on fait bouillir, à petit feu, en consistance, et on passe par une étamine.

MUCILAGE DE SALAB.

On met dans une écuelle d'étain, ou un vase plus grand si la quantité l'exige, trente-six parties d'eau froide, on répand dessus une partie de racines de salab en poudre fine, on mêle et on place sur le feu, en remuant sans cesse, jusqu'à réduction en mucilage.

NITRE ANTIMONIÉ.

N'est pas différent du nitre ordinaire.

NITRE FIXÉ PAR LES CHARBONS.

Cette préparation est de la même nature que le *Sel de tartre* ordinaire ou desséché par le feu.

NITRE AMMONIACAL.

On sature de l'eau forte avec de l'alcali volatil concret, et on soumet à une évaporation insensible pour faire crystalliser. La lumière et l'air sont également nuisibles à la conservation de ce sel.

Autre procédé.

On mêle parties égales de sel de nitre et de sel armoniac; on verse dessus suffisante quantité d'eau, on donne un bouillon, on évapore et on fait crystalliser à plusieurs reprises, afin d'obtenir le sel fébrifuge qui se crystallise le premier, séparé du nitre ammoniacal.

ONGUENT ÆGYPTIAC.

On fait bouillir ensemble une partie de vert-de-gris, sept cinquièmes parties de vinaigre de vin et quatorze cinquièmes parties de miel, jusqu'à consistance et réduction du métal.

Autre procédé.

On fait bouillir une partie de vert-de-gris avec huit parties de vinaigre jusqu'à la réduction à deux tiers; on ajoute alors huit parties de miel et on continue d'évaporer jusqu'à moitié, ou jusqu'à remanence de neuf parties.

ONGUENT ANTIHELMENTIQUE.

On fait macérer, à une douce chaleur, une partie de feuilles d'absynthe et de tanaisie, et une quatrième

partie de semences de zédoaire, avec quatre parties de beurre; on exprime, on ajoute une demi-partie de cire jaune et une sixième partie de térébenthine, dans laquelle on a fait dissoudre une seizième partie de résine de gomme-gutte, d'assa-fœtida et de jalap.

ONGUENT BASILICUM.

On fait fondre, à une douce chaleur, une partie de poix noire dans deux parties d'huile; on passe et on y fait liquéfier une partie de résine concassée, de cire jaune coupée menue et de suif. On laisse déposer quelques instans, on décante, et on remue jusqu'à refroidissement.

ONGUENT BLANC.

On fait fondre, au feu, une partie de cire blanche dans trois parties d'huile d'olive; après la fusion on incorpore douze cinquièmes parties de céruse broyée avec trois cinquièmes parties d'huile, et on remue jusqu'à refroidissement.

ONGUENT BLANC CAMPHRÉ.

On ajoute, vers la fin, à la composition de l'onguent précédent, une quatorzième partie de camphre qu'on pulvérise et qu'on broie avec un peu d'huile.

ONGUENT CITRIN.

On fait dissoudre une partie de mercure dans douze parties d'eau forte, et on incorpore dans un vase de verre ou de grès, avec douze parties d'axonge, sémi-liquéfiée. On fait ensuite liquéfier l'onguent, sous une

continuelle agitation, jusqu'à transparence; on le tient, dans cet état, quelques minutes au feu, on le coule dans des formes de papier, et on le coupe en tablettes avant qu'il soit entièrement refroidi. Cet onguent ne peut point avoir le contact de la lumière.

ONGUENT CITRIN SIMPLE. (Voyez *Pommade oxigénée.*)

ONGUENT D'ALTHÆA.

On fait fondre une partie de résine concassée et deux parties de cire coupée menue, dans huit parties d'huile d'olive; après que le tout est liquéfié, on ajoute une quatrième partie de racines de curcuma et de semences de fénu-grec, l'un et l'autre en poudre grossière; on laisse encore quelque temps au feu, on passe par un linge et on remue jusqu'à refroidissement.

ONGUENT D'ARTHANITA.

On fait coaguler, à une douce chaleur, une partie de suc de concombre sauvage et de pain de pourceau; on sépare la fécule, on la laisse égoutter et on la dissout dans une demi-partie d'huile d'olive, et une quatrième partie de beurre, en laissant le mélange sur le feu jusqu'à la dissipation de toute humidité. Ensuite on passe, on y fait dissoudre une dixième partie de cire, une quatre-vingt-cinquième partie d'extrait de bile et de résine précipitée de galbanum, et on incorpore, lorsque l'onguent commence à se figer, une cinquantième partie de scammonée, d'aloès, de coloquinthe et d'écorces de mézéréon, et une centième partie d'euphorbe, de

myrrhe, de poivre long et de gingembre, le tout en poudre fine, mêlé et imprégné d'un peu d'huile.

ONGUENT DE LA MÈRE.

On fait bouillir, jusqu'à parfaite dissolution, une partie de lytharge pulvérisée avec deux parties d'huile; on ajoute une partie d'axonge, de beurre, de suif et de cire jaune, auxquels on a fait éprouver un degré de chaleur suffisant pour les brunir ou les carboner; on laisse encore un quart-d'heure sur le feu, et on coule dans des pots.

Cet onguent doit être préservé de l'action de la lumière, qui le blanchit.

ONGUENT DE LAURIER.

On fait macérer, pendant vingt-quatre heures, dans un vaisseau clos au bain d'eau salée, une partie de feuilles fraîches de laurier, et quatre parties de baies récentes du même arbre, toutes deux contusées menues, avec six parties d'axonge; on passe avec expression, on lave avec de l'eau chaude, on laisse refroidir pour séparer ce liquide, on fait liquéfier de nouveau, et on décante.

ONGUENT DE NICOTIANE.

On extrait le suc d'une partie de feuilles de nicotiane, on le fait coaguler et on dissout la fécule bien égouttée dans trois quatrièmes parties d'axonge. On dépure cet onguent comme le précédent.

ONGUENT DE PIERRE CALAMINAIRE.

On fait fondre une partie de cire jaune dans deux parties d'huile d'olive, et on incorpore une partie de pierre

pierre calaminaire, deux troisièmes parties de céruse et une troisième partie de lytharge réduits en poudre subtile par la décantation et mêlés.

Cet onguent étant sujet à se durcir et à se couvrir d'une peau, ne peut être préparé que pour peu de temps.

ONGUENT DE RÉGLISSE.

On tient en liquéfaction, pendant une demi-heure, une partie de beurre avec une troisième partie de racines de réglisse récentes et contusées, et une huitième partie de blancs-d'œufs. On passe au travers d'un linge, et on incorpore une cinquième partie de céruse, et une vingt-quatrième partie de sel de saturne et de pompholix pulvérisés et mêlés, et on y ajoute une cent-quarante-quatrième partie de camphre subigé avec un peu d'huile d'amandes.

ONGUENT DE STORAX.

On fait liquéfier ensemble, et on passe, une partie de colophone et une demi-partie d'huile de noix, de cire jaune, de gomme élemi et de storax liquide. Si ce dernier ingrédient étoit imprégné d'un peu d'eau, on tiendra l'onguent sur un feu très-doux jusqu'à ce que toute l'humidité soit dissipée.

ONGUENT DIGESTIF.

On mêle ensemble une partie de térébenthine, une troisième partie de miel rosat, et une quatrième partie d'huile d'hypericum, et on incorpore une douzième partie d'aloès en poudre fine.

Autre formule.

On fait fondre une partie de térébenthine avec une quatrième partie d'huile d'olive, on émulse à l'aide d'une partie de mucilage de gomme arabique, et on incorpore une sixième partie de teinture d'aloès et de myrrhe.

Autre procédé.

On prépare suivant la formule précédente, en substituant des jaunes d'œufs au mucilage de gomme arabique.

ONGUENT EXUTOIRE.

On fait digérer, au bain-marie, une partie de cantharides avec quatre parties d'huile d'olive. On passe, et on fait liquéfier dans la colature deux parties de cire jaune.

ONGUENT GRIS.

On triture jusqu'à extinction, une partie de mercure avec une demi-partie de térébenthine, et on ajoute, par petites portions, et en continuant toujours de triturer, douze parties d'axonge.

ONGUENT HÉMORRHOÏDAL.

On mêle ensemble une partie d'onguent populeum, une demi-partie d'onguent blanc camphré, et une seizième partie d'écailles d'huitres préparées et de laudanum liquide.

ONGUENT MARTIATUM.

On cueille dans un temps sec, on épluche avec soin et on écrase menu dans un mortier de marbre, une partie de feuilles d'absynthe, de basilic, d'aurone, de calament, de germandrée, de coq des jardins, de marjolaine, de menthe d'eau, de sabine, de sauge, de laurier, de romarin et de rue, et on contuse une demi-partie de semences de cumin et de fénu-grec, et trois parties de muscade; on tient au feu, pendant deux heures, dans des vaisseaux clos, avec trente-deux parties d'axonge; on exprime, on lave, on sépare exactement de toute eau, et on ajoute, liquéfiés ensemble et passés, deux parties de storax liquide et de cire blanche.

ONGUENT MERCURIEL.

On broie, dans un mortier de fer, avec un pilon du même métal, une partie de mercure avec une huitième partie d'ancien onguent mercuriel, jusqu'à parfaite extinction. Ensuite on ajoute, par petites portions, et à mesure que l'onguent se fonce en couleur, une partie d'axonge récente et non lavée.

Lorsqu'on n'a pas d'ancien onguent, on triture le mercure avec le quatrième de son poids d'axonge, jusqu'à extinction, et en interrompant quelquefois le broyement, afin de laisser à l'air incorporé le temps de se fixer sur le mercure déjà éteint.

ONGUENT MERCURIEL PRÉCIPITÉ.

On précipite, sous une continuelle agitation, du nitre mercuriel dissout dans de l'eau, par une solution aqueuse

de savon. On lave, on laisse égoutter l'eau, et on conserve dans des pots.

ONGUENT NÉAPOLITAIN.

On broie jusqu'à extinction, une partie de mercure avec une quatrième partie de térébenthine et de storax liquide, et on immisce, peu-à-peu, trois parties d'axonge, avec laquelle on a fait fondre une huitième partie de cire jaune et d'huile de laurier.

ONGUENT NERVIN.

On traite comme pour *l'Onguent martiatum*, une partie de feuilles de sauge, de marjolaine, de romarin, de laurier, de menthe frisée, et d'aneth avec les fleurs; de fleurs de lavande, de millepertuis, de camomille et de mélilot; deux parties de baies de laurier et de genièvre, et une quatrième partie de racines de pirèthre, avec vingt-quatre parties d'huile d'olive et quatre parties d'axonge; on passe, on lave, on sépare de l'eau, et on ajoute douze parties de cire blanche, quatre parties de térébenthine, et une partie et demie de mastic et de benjoin fondus ensemble à une douce chaleur et passés par un linge.

ONGUENT NUTRITUM.

On incorpore, par la trituration, dans de l'huile d'olive, autant d'extrait de saturne que l'huile peut en tenir combiné.

Cet onguent ne doit être préparé que pour l'usage.

Autre procédé.

On agite ensemble, sur un feu de cendre, une partie de lytharge en poudre, et de vinaigre distillé, et trois parties d'huile d'olive, jusqu'à ce que la matière soit devenue blanche.

ONGUENT OCULAIRE.

On mêle ensemble une partie de pierre calaminaire, une quatrième partie de tutie, l'une et l'autre décantées, et une seizième partie de vitriol blanc et de sel de saturne en poudre fine, et on incorpore dans cinq parties d'axonge liquéfiée; on remue jusqu'à refroidissement.

Autre formule.

On fait fondre ensemble une partie d'axonge, une demi-partie d'huile d'amandes douces et une troisième partie de cire blanche, et on incorpore une demi-partie de fleurs de zinc, et une seizième partie de camphre subigé avec un peu d'huile.

ONGUENT PERPÉTUEL.

On mêle une partie d'onguent de la mère avec une demi-partie d'onguent d'althæa, et on incorpore une seizième partie de camphre et une douzième partie de cantharides en poudre fine.

ONGUENT POPULEUM.

On pile menu, dans un mortier de marbre, une partie de germes de peuplier, on les met dans une bassine de cuivre et on tient au feu, pendant trois heures, avec

deux parties d'axonge; ensuite on passe, on coule clair et on conserve.

Vers la fin de l'été on cueille, par un temps sec, on épluche et on lave une quatrième partie de feuilles de bardane, de jusquiame, de laitue, de mandragore, de pavot noir, de grande et petite joubarbe, de morelle, de ronce et d'orpin; on contuse ces feuilles, on en exprime le suc, qu'on fait coaguler, et dont on fait dissoudre la fécule dans l'axonge, ci-dessus, liquéfiée. On passe ensuite l'onguent, on le lave et on le conserve dans un endroit frais.

Onguent pour la gale.

On mêle avec une dissolution nitreuse d'une partie de mercure, une solution saturée d'une demi-partie de sel marin, et on incorpore dans six parties d'axonge en sémi-liquéfaction.

Autre formule.

On triture jusqu'à extinction, une partie de mercure avec une demi-partie de vert-de-gris décanté, et six parties d'axonge, qu'on ajoute par petites portions.

Autre formule.

On mêle, par la trituration, une partie de fleurs de soufre et une quatrième partie de vitriol blanc et de sel de saturne, avec quatre parties d'axonge.

Autre formule.

On mêle, par la trituration, une partie de précipité blanc avec trois parties d'axonge.

Autre formule.

On mêle une partie de fleurs de soufre avec une quatrième partie de vitriol bleu, et on incorpore dans trois parties d'huile de laurier.

ONGUENT RÉSOLUTIF.

On fait bouillir une partie de cantharides contusées dans vingt-quatre parties de vinaigre de vin; on filtre et on évapore en consistance d'extrait, qu'on incorpore dans huit parties de beurre et quatre parties de storax liquide, fondus ensemble et passés par un linge; on ajoute une demi-partie de camphre, et une huitième partie d'opium, pulvérisés et broyés avec un peu d'esprit de vin.

ONGUENT ROSAT BLANC.

On lave de l'axonge récente avec de l'eau de roses double, jusqu'à ce que l'eau refuse de s'incorporer davantage.

ONGUENT ROSAT ROUGE.

On tient liquéfié au feu, pendant une heure, une partie de pétales de roses rouges récens, contusés, et une seizième partie de racines d'orcanette, avec huit parties d'axonge; on passe et on lave à l'eau de roses.

ONGUENT ROUGE.

On mêle, par la trituration, une partie de précipité rouge et de minium, et on incorpore dans huit parties d'axonge.

ONGUENT ROUGE DES PAUVRES.

On fait fondre une partie de cire jaune, dans quatre parties d'huile d'olive; on y fait liquéfier une partie de térébenthine, et on incorpore une demi-partie de poudre fine de bois de santal rouge, broyé avec une demi-partie d'huile d'aspic et de briques.

ONGUENT RUBÉFIANT.

On fait infuser, à chaud, une partie d'écorces de garou et deux parties de feuilles de lierre et de clématite des bois, dans dix parties d'huile; on passe et on fait dissoudre quatre parties de cire blanche.

OPIAT POUR LES DENTS.

On mêle ensemble une partie de terre d'alun précipitée, et de lacque de Florence, une quatrième partie de crême de tartre et une seizième partie de canelle et de girofle en poudre très-fine, et on réduit en opiat à l'aide du sirop d'œillet.

Autre formule.

On forme un opiat de la *poudre dentifrice*, seconde formule, avec suffisante quantité de sirop de mûres.

OR FULMINANT. (*Ammoniure d'or oxidé.*)

On fait dissoudre de l'or dans de l'eau régale, on étend la dissolution de six fois son volume d'eau, et on précipite avec de l'esprit de sel armoniac caustique. On laisse déposer pendant vingt-quatre heures, on lave avec

avec de l'eau légèrement alcalisée par le même esprit de sel armoniac, et ensuite avec de l'eau pure; on fait sécher le précipité à l'ombre et on le conserve de même.

OR MUSIF. (*Sulfure d'étain sublimé.*)

On fait dissoudre de l'étain dans de l'eau forte, on étend d'eau, on filtre, et on précipite la dissolution par du foie de soufre liquide; on lave le précipité, on le sèche et on en mêle une partie avec une demi-partie de soufre et une quatrième partie de sel armoniac; on introduit ce mélange dans une cornue de verre, qu'on place dans un bain de sable, et on fait un feu gradué jusqu'à ce qu'il ne se dégage plus de gaz, et qu'il se soit sublimé un peu de soufre et de sel armoniac. Alors on cesse le feu et on casse la cornue, au fond de laquelle on trouve l'or musif très-éclatant et quelquefois en crystaux.

Autre procédé.

On fait dissoudre de l'étain dans de l'esprit de sel; on filtre et on précipite par une solution de foie de soufre. On lave le précipité, on le fait sécher et on le soumet à la sublimation dans des phioles à médecine, dont on fait légèrement rougir le cul.

Autre procédé.

On fait un amalgame de parties égales d'étain et de mercure, en incorporant ce dernier métal échauffé, au premier tenu en fusion. On laisse refroidir, on pulvérise, et on triture avec trois huitièmes parties de soufre et une quatrième partie de sel armoniac. On introduit ce mélange dans une cornue et on donne un feu de

P

sublimation rouge. Il se sublime en même-temps que l'or mosaïque, du sel armoniac, du soufre, du cinabre et du sublimé corrosif, et il se dégage du mercure.

Or potable. (*Solution d'or oxidé dans l'éther par l'acide sulfurique.*)

On fait dissoudre de l'or dans de l'eau régale; on filtre, on mêle avec le double d'éther vitriolique, et on agite de temps à autre; on décante après que l'éther qui surnage, a repris la couleur jaune de la dissolution.

Autre Or potable.

On fait dissoudre une partie d'or dans huit parties d'eau régale; on ajoute seize parties d'huile de romarin, on agite souvent, et après que la dissolution a transmis sa couleur à l'huile, on décante celle-ci et on la dissout dans soixante-quatre parties d'alcohol très-rectifié.

Oxymel de Colchique.

On fait dissoudre au bain marie, trois parties de miel blanc, parfaitement pur, dans deux parties de vinaigre de Colchique.

On fait de la même manière les oxymels de narcisse des prés et de scylle, avec les vinaigres de ces substances, et l'oxymel simple avec le vinaigre de vin blanc.

Panacée mercurielle. (Voyez *Mercure doux.*)

Pastilles de Cachou.

On fait liquéfier au feu, du sucre blanc parfaitement sec, on incorpore une douzième partie d'extrait de suc de cachou, et on projette en pastilles.

Pastilles de Citron.

On fait liquéfier du sucre blanc, on incorpore une vingtième partie de sel acide de citron, dissout à chaud dans la plus petite quantité d'eau possible; on fait tremper quelques morceaux d'écorces de citron, et on projette en pastilles.

Pastilles de Menthe pipérite.

On fait liquéfier du sucre blanc, on incorpore une quarantième partie d'essence de menthe pipérite anglaise, on éloigne aussi-tôt du feu, et on fait couler en pastilles.

Pastilles fumantes.

On pulvérise séparément, et on mêle une partie d'écorces de cascarille et de storax calamithe, une partie et demie de storax en larmes, trois parties de benjoin, neuf parties de charbon éteint, dit de boulanger, trois quatrièmes parties de nitre et une quatrième partie de girofle et de canelle, et avec suffisante quantité de mucilage de gomme adraganthe, on forme des pastilles de figure conique.

Autre formule.

On mêle ensemble une partie de storax calamithe, de benjoin et de nitre, huit parties d'oliban et vingt-quatre parties de charbon, et avec suffisante quantité de mucilage de gomme adraganthe, on réduit en masse pastillaire.

PATE D'AMANDES.

On pile ensemble et on passe au tamis de crin, une partie de pain d'amandes et de fleur de froment, et une huitième partie d'amandes amères; on ajoute à la poudre, par la trituration, une trente-deuxième partie d'esprit de savon, ou on parfume avec une cinq-cent-douzième partie d'huile de bergamotte.

PATE DE GUIMAUVE.

On fait dissoudre, dans suffisante quantité d'eau, une partie de gomme arabique contusée; on ajoute une partie de sucre blanc, on clarifie et on évapore en consistance de miel. Ensuite on incorpore une troisième partie de blancs d'œufs fouettés, et on continue d'épaissir sous une agitation continuelle, et en aromatisant, vers la fin, avec une vingt-quatrième partie d'eau de fleurs d'orange, jusqu'à ce que la pâte, tenue quelques instans dans l'air, n'adhère plus aux corps sur lesquels on la frappe. On doit conserver cette pâte dans un endroit sec et entre deux couches de poudre d'amidon.

PETIT LAIT.

On fait bouillir du lait de vache, on y projette une deux-cent-cinquante-sixième partie de crême de tartre, on tourne une seule fois avec une cuiller, on retire du feu, et on laisse prendre en caillot. On promène doucement le caillot dans toute la masse, on passe par un tamis, on clarifie au blanc d'œuf et on passe, à deux reprises, sur le marc et au travers d'un blanchet.

PHOSPHORE.

On remplit une grande cornue de fer avec des os écrasés menus, on adapte un récipient et on distille à une chaleur qu'on n'augmente qu'à mesure que la distillation se ralentit. Après que tous les produits sont passés, on retire le squelette osseux de la cornue, on l'incinère entre des charbons ardens, on le lave, on le fait sécher, on le réduit en poudre fine et on le fait bouillir, pendant une heure, avec une demi-partie d'huile de vitriol et quatre parties d'eau. Ensuite on passe par une toile, et on évapore jusqu'à moitié; on passe de nouveau, on en ajoute au sel obtenu de la distillation, et à la liqueur dont on aura séparé l'huile, jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité. On passe une troisième fois, et on évapore jusqu'à siccité. Après on fait liquéfier la masse dans un creuset, et on la tient au feu aussi long-temps qu'elle se boursouffle, ou jusqu'à ce que tout l'alcali volatil soit expulsé. On verse alors la matière sur une pierre ou plaque de métal, on la réduit en poudre, et on la mêle avec la moitié de son poids de charbon pulvérisé. On introduit ce mélange dans une cornue de terre enduite d'un lut vitrescible, on adapte un récipient peu spacieux, surmonté d'un tube de verre et rempli d'eau jusqu'à quelques lignes de distance du col de la cornue, et on distille à un feu d'incandescence constamment soutenu. Après la distillation finie, on ramasse le phosphore qui se trouve au fond de l'eau, on le rectifie dans une petite cornue de verre, au bain de sable et à une chaleur modérée; on le fait liquéfier dans l'eau chaude, on le verse dans de l'eau froide, en l'agitant pour le diviser en grumaux, et on instille dans l'eau assez d'esprit de sel déphlogistiqué

pour rendre le phosphore parfaitement diaphane. On le liquéfie finalement dans de l'eau chaude, et on le coule dans une lingotière d'étain pour le former en morceaux cylindriques.

PIERRE A CAUTÈRE. (*Potasse fondue.*)

On tient liquéfié dans un creuset d'argent, des crystaux de sel de tartre caustique jusqu'à ce que la matière présente une fusion égale et oliforme. Alors on coule dans une lingotière de fer soigneusement nettoyée et échauffée, et on conserve dans des bouteilles garanties de l'accès de l'air.

PIERRE CAUSTIQUE. (Voyez *Pierre à cautère.*)

PIERRE DIVINE.

On fait fondre, dans un creuset, parties égales de nitre, de vitriol bleu et d'alun; on ajoute une soixante-douzième partie, du tout, de camphre pulvérisé, et on coule en tablettes. Cette pierre doit être conservée dans des bouteilles bien bouchées.

PIERRE INFERNALE. (*Nitrate d'argent sémioxidé fondu.*)

On fait dissoudre de l'argent dans de l'esprit de nitre, et on évapore la dissolution jusqu'à siccité; ensuite on met la masse dans un creuset de porcelaine, et on la tient sur un feu modéré jusqu'à ce qu'elle s'affaisse et qu'elle entre en fusion huileuse. Alors on la coule dans une lingotière échauffée et enduite d'un peu d'axonge, et on conserve la pierre dans des bouteilles exactement bouchées.

PILULES ÆTIOPHIQUES.

On éteint, par la trituration, une partie de mercure vif dans deux troisièmes parties de miel, et on ajoute deux troisièmes parties de gomme de gayac et de soufre doré d'antimoine, et une troisième partie de gomme arabique, et, avec une suffisante quantité d'eau, on fait une masse pilulaire.

PILULES ALTÉRANTES.

On mêle une partie de soufre doré d'antimoine et de mercure doux, et deux parties de gomme de gayac, avec une sixième partie de baume de copahu, et, moyennant suffisante quantité d'esprit de vin, on réduit en masse pilulaire.

PILULES AMÈRES.

On réduit en masse pilulaire, parties égales de rhubarbe, de savon blanc et d'extrait de gentiane.

PILULES AMMONIACALES.

On mêle ensemble une partie d'aloès, trois quatrièmes parties de gomme ammoniaque, une huitième partie de mastic, de myrrhe, de benjoin et de rhubarbe, une seizième partie de sel de tartre, une vingt-quatrième partie de safran et une trente-deuxième partie de scylle, et, à l'aide d'une suffisante quantité de sirop simple, on forme une masse pilulaire.

PILULES ANTI-HELMENTIQUES.

On mêle ensemble une partie de mercure doux, deux parties de sel de mars et trois parties de gomme assa-

fœtida, et, avec suffisante quantité de sirop simple, on fait une masse pilulaire.

PILULES ANTI-HYSTÉRIQUES.

On mêle une partie d'assa-fœtida et de castor, une troisième partie de sel de succin et une sixième partie d'huile animale, et, avec suffisante quantité de teinture de myrrhe, on forme une masse pilulaire.

Autre formule.

On mêle une partie de castor, une demi-partie de camphre, une quatrième partie de sel de corne de cerf et une huitième partie d'opium et d'huile de succin, et, avec suffisante quantité d'extrait de myrrhe, on fait une masse pilulaire.

PILULES ASTRINGENTES.

On mêle ensemble une partie d'alun, deux parties de cachou, de gomme kino, et de racine de grande consoude, et trois parties de bol d'arménie, et on ajoute suffisante quantité d'extrait d'écorces de chêne, pour réduire en pilules.

Autre formule.

On mêle, dans un mortier échauffé, une partie de sang-dragon, de cachou, de safran de mars et de bol d'arménie, et une demi-partie d'alun calciné, avec six parties de térébenthine cuite, à laquelle on aura incorporé, par la fusion, une partie et demie de baume de copahu, et on forme en pilules.

PILULES BALSAMIQUES.

On mêle une partie de cloportes, cinq sixièmes parties de gomme ammoniaque, une troisième partie de fleurs de benjoin, et une douzième partie de safran et de baume du Pérou, et on ajoute suffisante quantité de baume de soufre anisé pour faire une masse pilulaire.

PILULES BENEDICTES.

On mêle une partie de sel de mars, deux troisièmes parties d'aloès, une demi-partie de séné, une quatrième partie de safran et de macis, et une douzième partie d'huile de succin, et, moyennant du sirop simple, on réduit en masse.

PILULES CALMANTES.

On fait une masse pilulaire avec une partie d'extrait d'opium, deux parties de camphre, et suffisante quantité de sirop.

PILULES COCHÉES.

On mêle une partie de poudre d'hiera picra, une demi-partie de stecas et de racine de turbith, une quatrième partie de scammonée, et une huitième partie de coloquinthe, et, avec du sirop simple, on forme une masse pilulaire.

PILULES DE BELOSTE.

On triture, jusqu'à extinction, dans un mortier de marbre avec un pilon de la même matière, une partie de mercure avec une demi-partie de crême de tartre, et suffisante quantité de sirop; ensuite on incorpore une

partie de scammonée et de jalap, et une quatrième partie de gomme arabique, et, à l'aide du même sirop, on fait une masse pilulaire.

Pilules de Cynoglosse.

On mêle ensemble une partie de myrrhe, cinq sixièmes parties d'oliban, deux troisièmes parties de racines de cynoglosse, de semences de jusquiame blanc, et d'opium, et une quatrième partie de safran et de castor; et, avec suffisante quantité de sirop, on fait une masse pilulaire.

Pilules de Keyser.

On triture parties égales de précipité rouge édulcoré et de mercure vif, avec suffisante quantité de vinaigre distillé et concentré, jusqu'à ce que la matière ait pris une couleur uniforme. On fait bouillir cette matière avec vingt-quatre parties du même vinaigre jusqu'à formation d'une pellicule; on filtre et on remet à crystalliser. On évapore la lessive restante jusqu'à nouvelle pellicule, et ainsi de suite, aussi long-temps que la liqueur fournit des crystaux. On fait sécher les sels des diverses crystallisations, on les mêle, on les réduit en poudre, et, avec suffisante quantité de miel, on en forme une masse pilulaire.

Pilules de Ruffus.

On mêle une partie d'aloès, une demi-partie de myrrhe, et une quatrième partie de safran, et, à l'aide du sirop de limon, on fait une masse pilulaire.

Pilules de Storax.

On mêle une partie de storax, trois quatrièmes parties de suc de réglisse, une demi-partie de benjoin, d'oliban, de myrrhe, d'opium et de safran, et, avec suffisante quantité de sirop, on forme une masse pilulaire.

Pilules fétides.

On mêle ensemble une partie de gomme assa-fœtida; une demi-partie de gomme galbanum, et une huitième partie de castor et de sel de succin, et, à l'aide du sirop simple, on forme une masse pilulaire.

Pilules martiales.

On prend une quantité à volonté d'éthiops martial, et on le réduit en masse, avec suffisante quantité d'extrait d'absynthe.

Pilules mercurielles.

On mêle une partie de mercure doux et de mie de pain, avec une douzième partie d'opium, et on ajoute du sirop simple pour faire une masse.

Pilules mercurielles de Plenck.

On triture, jusqu'à extinction, une partie de mercure vif avec deux parties de gomme arabique, et suffisante quantité d'eau; on ajoute une partie d'extrait de ciguë, et, à l'aide de la poudre de réglisse, on réduit en masse pilulaire.

PILULES POUR LA GONORRHÉE.

On mêle exactement une partie d'opium avec quarante-huit parties d'écailles d'huitres préparées, et quatre-vingt-seize parties de poudre de racine de réglisse et de guimauve, et, avec du sirop simple, on fait une masse pilulaire.

Autre formule.

On réduit en mucilage une partie de gomme arabique, on ajoute une demi-partie de térébenthine, et on triture pour réduire en émulsion; ensuite on mêle séparément douze parties de nitre, de poudre de racine de réglisse et de guimauve; on incorpore avec l'émulsion térébinthineuse, et on réduit en masse, à l'aide d'une suffisante quantité de sirop simple.

PILULES PURGATIVES.

On mêle ensemble une partie d'aloès, de coloquinthe et de scammonée, et une quatrième partie de rhubarbe; on incorpore une partie d'extrait de jalap résineux, et, avec suffisante quantité de sirop de nerprun, on fait une masse pilulaire.

Autre formule.

On mêle ensemble une partie d'aloès, de jalap et de coloquinthe, et une demi-partie de gomme-gutte, et, à l'aide du sirop de nerprun, on réduit en masse pilulaire.

PILULES PURGATIVES DE DE HAEN.

On mêle une partie d'extrait catholique, et une demi-partie de scammonée et de résine de jalap, et, à l'aide de l'esprit de vin, on forme une masse pilulaire.

PILULES SAVONNEUSES DE DE HAEN.

On mêle ensemble une partie de gomme ammoniaque, de terre foliée de tartre et de pilules de Ruffus, et deux parties de savon, et on ajoute suffisante quantité de sirop simple pour former une masse pilulaire.

On doit garantir ces pilules de l'accès de l'air.

PILULES SCYLLITIQUES.

On mêle une partie de gomme ammoniaque et de scylle, et deux parties de savon, et on ajoute suffisante quantité d'émulsion consistante de baume de copahu, pour faire une masse pilulaire.

Autre formule.

On mêle ensemble une partie de scylle, deux parties de gomme ammoniaque et de semence de petite cardamome, et trois parties de savon, et on forme, à l'aide du sirop simple, une masse pilulaire.

PILULES SPLÉNITIQUES.

On mêle ensemble une partie d'aloès, une demi-partie de scammonée et une douzième partie de semences d'anis et de fenouil, et, à l'aide d'un extrait de séné formé d'une partie et demie de feuilles, on fait une masse pilulaire.

PILULES TARTARÉES DE SCHROEDER.

On mêle ensemble une partie de sel de mars et de safran, deux parties de terre foliée de tartre, trois parties de gomme ammoniaque, et huit parties d'aloès, et, à l'aide de l'extrait de gentiane, on forme une masse pilulaire.

Pilules toniques.

On mêle parties égales de myrrhe et d'extrait d'hellébore noir, et on ajoute de la poudre de chardon bénit pour former une masse de due consistance.

Pilules vermifuges.

On mêle ensemble une partie de mercure doux, deux parties de sel de mars, et trois parties de gomme assa-fœtida, et, avec de la teinture d'aloès, on forme une masse pilulaire.

Plomb brulé. (*Oxide gris de plomb.*)

On fait fondre du plomb dans un creuset, et on introduit, par portions, et en tournant sans cesse, autant de minium en poudre fine, qu'il est nécessaire pour que le tout soit réduit en une poudre grise.

Pommade en crême.

On fait fondre une partie de blanc de baleine et de cire blanche dans seize parties d'huile d'amandes douces. On laisse à moitié figer, et on incorpore, en débattant sans cesse, douze parties d'eau.

Pommade de Goulard.

On fait fondre une partie de cire blanche dans deux parties d'huile d'olive; on laisse à moitié figer, et on incorpore, par le débattement, une demi-partie d'extrait de saturne, et on ajoute, vers la fin, une soixante-quatrième partie de camphre dissout dans une quatrième partie d'huile.

POMMADE DE ROSES. (Voyez *Onguent rosat.*)

POMMADE OPTHALMIQUE.

On mêle par la trituration, une partie de beurre frais et d'axonge, une douzième partie de précipité rouge et une trente-sixième partie de camphre.

POMMADE OXIGÉNÉE.

On mêle dans une capsule de verre, placée au bain de sable, une partie d'esprit de nitre avec huit parties d'axonge ; on tient sur le feu, en remuant sans cesse, jusqu'à ce que la matière entre en effervescence. Après que le bouillonnement a cessé, on laisse encore quelques minutes au feu, et on coule en tablettes.

On peut aussi échauffer la graisse à un degré voisin de sa décomposition, y verser l'acide et le retirer immédiatement après du feu pour le couler en tablettes aussi-tôt que l'effervescence cesse.

POMMADE POUR LES LÈVRES.

On fait fondre ensemble une partie de cire jaune, deux parties de beurre frais et une demi-partie d'huile d'amandes douces ; on fait digérer et dissoudre une quatrième partie de racines d'orcanette, une cent-quatrième partie de storax en graines, de benjoin, de canelle, et de girofle ; on passe, on ajoute une soixante-neuvième partie d'huile de bergamotte, et on coule en tablettes.

POUDRE ABSORBANTE ANODINE.

On mêle exactement une partie d'opium avec deux parties de cinabre et trente parties d'écailles d'huitres préparées.

POUDRE ANTIPSORIQUE.

On mêle ensemble une partie d'éthiops antimonial par la voie humide, et trois parties de soufre sublimé.

POUDRE ANTISPASMODIQUE.

On mêle une partie de cinabre avec deux parties de nitre, d'arcanum duplicatum et d'écailles d'huitres préparées.

POUDRE AROMATIQUE.

On mêle une partie de canelle avec une demi-partie de gingembre, de petite cardamome et de poivre long.

POUDRE CACHECTIQUE.

On mêle une partie de sucre blanc, une demi-partie d'éthiops martial et une huitième partie de canelle.

POUDRE CARIOCOSTINE.

On réduit en poudre une partie de girofle, de canelle, de gingembre, de costus, et deux parties d'hermodactes, et on mêle avec deux parties de scammonée pulvérisée séparément.

POUDRE CATHOLIQUE.

On mêle ensemble une partie de crême de tartre, deux parties d'antimoine diaphorétique et trois parties de scammonée.

POUDRE CÉPHALIQUE.

On réduit en poudre une partie de feuilles de bétoine et de romarin, une demi-partie de racines d'iris de Florence, et une quatrième partie de racines de réglisse

Autre formule.

On mêle, on pulvérise et on passe par un tamis de crin serré, parties égales de feuilles de romarin, de sauge, de menthe frisée, de basilic, de pouliot, de marjolaine, d'asarum et de nicotiane, et on ajoute une seizième partie de canelle et de girofle, et suffisante quantité d'huile d'amandes douces, pour la couleur.

POUDRE CÉPHALIQUE DE FAVELET.

On pulvérise une partie de feuilles de bétoine, de basilic, de marjolaine et de fleurs de lavande, trois quatrièmes parties de girofle, une demi-partie de feuilles de romarin, de menthe frisée et de canelle, trois huitièmes parties de fleurs de camomille romaine, une quatrième partie de cubèbes, et on mêle intimément avec trois huitièmes parties d'indigo et de curcuma, qu'on aura triturés ensemble, pendant quelque temps, avec une huitième partie d'huile d'amandes douces.

POUDRE CÉPHALIQUE ROUGE.

On mêle une partie de roses rouges en poudre grossière, et de racines d'iris de Florence, avec une quatre-vingt-seizième partie de sel acide de tartre et suffisante quantité d'eau de roses.

POUDRE CONTENT.

On pulvérise et on mêle une partie de sucre blanc, deux troisièmes parties de fleur de ris, une vingt-quatrième partie de canelle, une quarante-huitième partie de girofle et une quatre-vingt-seizième partie de vanille.

POUDRE CORDIALE POUR LES CHEVAUX.

On mêle ensemble, et on réduit en poudre une partie de semences de cumin, d'anis et de fénu-grec, et de baies de laurier; une demi-partie de racines de réglisse et de fleurs de soufre, et trois quatrièmes parties d'antimoine crud.

POUDRE CORNACHINE.

On mêle parties égales d'antimoine diaphorétique, de crême de tartre et de scammonée.

POUDRE D'ALGAROTH. (*Oxide blanc d'antimoine précipité de l'acide muriatique oxigéné par l'eau.*)

On verse dans un matras de verre, seize parties d'eau sur une partie de beurre d'antimoine; on laisse déposer, on décante l'eau, on lave et on fait sécher.

POUDRE DE DOWER.

On mêle ensemble une partie d'arcanum duplicatum et de nitre, une demi-partie de racines d'ipecacuanha et une quatrième partie d'opium.

Poudre dentifrice.

On mêle parties égales de crême de tartre et d'écailles d'huitres préparées, et on aromatise par une trente-deuxième partie de girofle ou de canelle.

On peut donner à cette poudre la couleur rouge ordinaire, en ajoutant une quatrième partie de lacque de Florence.

Autre formule.

On mêle ensemble une partie de poudre d'os calcinés, obtenue par décantation, une demi-partie de lacque de Florence, une quatrième partie de myrrhe, et une seizième partie de canelle.

Poudre d'Haly.

On pulvérise et on passe au tamis une partie de pepins de coings et de semence de pavot blanc et d'amidon, deux parties d'amandes pelées au couteau et six parties de sucre candi ; ensuite on ajoute une partie de gomme arabique et adraganthe, et une demi-partie de racines de réglisse.

Poudre diairios.

On mêle ensemble une partie de racines d'iris de Florence, et une partie et demie de sucre candi et de poudre diatragacanthe.

Poudre diaphorétique succinée.

On mêle ensemble une partie d'écailles d'huitres préparées, trois quatrièmes parties de succin blanc et une demi-partie d'antimoine diaphorétique.

POUDRE DIATRAGACANTHE.

On réduit en poudre, et on passe au tamis, une partie d'amandes douces pelées au couteau, deux parties et demie de sucre blanc et trois huitièmes parties d'amidon, et on ajoute une partie et demie de gomme adraganthe, une partie de gomme arabique et trois seizièmes parties de racines de réglisse.

POUDRE DIATURBITH AVEC LA RHUBARBE.

On mêle ensemble une partie de turbith et d'hermodactes, cinq huitièmes parties de rhubarbe, une demi-partie de scammonée, une troisième partie de gingembre et de semences d'anis, et une huitième partie de canelle.

POUDRE FÉBRIFUGE SALINE.

On mêle ensemble une partie de nitre et d'arcanum duplicatum, deux troisièmes parties de crême de tartre, une demi-partie de sel de tartre et une troisième partie de muscades.

POUDRE STERNUTATOIRE.

On réduit en poudre une partie de feuilles de romarin, de marjolaine, de nicotiane, de bétoine et de sauge, de fleurs de muguet et de lavande, une demi-partie de thym et de pouliot, trois parties de racines d'hellébore blanc, et une quatrième partie de girofle.

POUDRE STERNUTATOIRE DE SAINT-ANGE.

On mêle une partie de feuilles d'asarum avec une vingt-quatrième partie de racines d'hellébore blanc.

Poudre stomachique.

On mêle ensemble une partie de racines d'arum et de calamus, et une quatrième partie de canelle, d'arcanum duplicatum et d'écailles d'huitres préparées.

Poudre syphillitique.

On mêle ensemble une dissolution d'une partie de mercure dans de l'esprit de nitre, et de quatre cinquièmes parties d'antimoine dans de l'eau régale, et on précipite avec suffisante quantité d'eau. On lave le précipité, on le fait sécher à l'ombre, et on le mêle avec le quatrième de son poids de scammonée.

Poudre tempérante.

On mêle exactement ensemble une partie d'arcanum duplicatum et de nitre, et deux neuvièmes parties de cinabre.

Poudre tunchinoise.

On mêle, pour l'usage, une partie de racines de valériane sauvage, trois quatrièmes parties de musc et une quatrième partie de camphre.

Poudre vermifuge.

On mêle une partie de mousse coraline de Corse, de racines de zédoaire, de rhubarbe, de scammonée et de sel de mars calciné à blancheur, et une partie et demie de mercure doux.

Ptisane commune.

On fait bouillir une partie de racines de chiendent, avec trente-six parties d'eau, jusqu'à réduction à vingt-

quatre parties; on ajoute, vers la fin, une partie de racines de guimauve, et on fait infuser une quatrième partie de racines de réglisse. On passe par un tamis, on laisse subsider et on décante.

Pulpe de Casse.

On extrait la casse de ses bâtons, on la pétrit avec un peu d'eau, et on la frotte sur un tamis de crin avec une cuiller de bois pour en séparer la pulpe.

On ne doit tirer cette pulpe que pour l'usage.

Pulpe de Pruneaux.

On ramollit, par la cuisson dans l'eau, une quantité à volonté de pruneaux secs, et on les frotte sur un tamis, comme pour la casse.

On fait de la même manière les pulpes des autres fruits.

Pulpe de Tamarins.

On fait chauffer du tamarin avec de l'eau, on passe par un tamis, et on évapore en consistance.

Régule d'Antimoine. (*Antimoine.*)

On mêle ensemble une partie d'antimoine crud, deux troisièmes parties de tartre crud, et une demi-partie de nitre, et on projette le mélange dans un creuset rougi, pour le faire déflagrer. Ensuite on couvre le creuset, on augmente le feu pour faire entrer la matière en fusion liquide, et on coule dans une lingotière échauffée et enduite d'un peu de saindoux. Après le refroidissement, on sépare le régule des scories.

Autre procédé.

On fait entrer en fusion de l'antimoine crud dans un creuset, et on jette dessus, par petites portions, et en remuant sans cesse, du nitre d'argile pulvérisé, jusqu'à ce que, à la couleur de la flamme, on reconnoît que le soufre est totalement brûlé. Ensuite on met avec la matière un huitième environ de sel marin, on la pousse à la fusion, et on la transvase dans une lingotière.

Régule d'Antimoine martial.

On fait rougir dans un creuset une partie de clous de fer, on ajoute deux parties d'antimoine crud, on couvre soigneusement le creuset, on fait entrer la matière en fusion liquide, et on verse dans une lingotière.

Résine de Jalap.

On fait infuser, pendant vingt-quatre heures, au bain-marie, une partie de poudre de jalap, avec quatre parties d'alcohol de grain; on passe avec forte expression, on filtre et on précipite en ajoutant neuf parties d'eau; on laisse la résine se déposer, on décante le liquide, on lave, on redissout la résine dans le même esprit, on la précipite et on la lave comme la première fois. Ensuite on la fait sécher sur des plats de porcelaine dans un endroit modérément échauffé, en la tournant de temps à autre, et à mesure qu'elle se dessèche à sa superficie.

On peut obtenir l'esprit, separé de l'eau de précipitation, en soumettant le liquide décanté à la distillation.

On fait de la même manière les résines de gayac par le bois, de quinquina par les écorces, de gomme-gutte et de scammonée par la gomme, etc.

ROB ANTI-SYPHILLITIQUE VÉGÉTAL.

On fait bouillir, à trois reprises, une partie de racines de salsepareille avec douze parties d'eau, jusqu'à réduction aux deux tiers. On réunit les décoctions, et on y fait infuser une quinzième partie de feuilles de séné, de fleurs de bourache et de rose muscade, et de semence de cumin; on passe, on fait dissoudre une partie de sucre blanc et de miel de Narbonne, on clarifie et on réduit en rob.

ROB DE GENIÈVRE.

On fait bouillir une partie de baies de genièvre récentes, avec six parties d'eau; on passe par un tamis et on fait bouillir une seconde fois avec trois parties d'eau; on réunit les deux décoctions, on ajoute une huitième partie de sucre; on passe une autre fois au travers d'un tamis, on laisse déposer et on évapore en consistance de rob.

ROB DE SUREAU

On exprime le suc des baies mûres de sureau, on lui donne un bouillon, et on passe au travers d'un blanchet; on ajoute sur une partie de suc une huitième partie de sucre, on passe par un tamis et on évapore en consistance.

On fait de la même manière le rob d'yèble, etc.

ROUILLE DE FER. (*Oxide jaune de fer.*)

On arrose d'eau de la limaille de fer répandue sur une pierre. On la laisse sécher, et, à l'aide d'un fin tamis de soie, on sépare la rouille formée; on répète avec

avec le fer restant, la même manipulation, et on la continue jusqu'à ce que la plus grande partie du métal soit réduite en rouille. Ensuite on réunit les différentes tamisations, on les délaie dans de l'eau, et on sépare les parties fines par la décantation.

On sépare celles-ci de l'eau, en jetant le dépôt des décantations sur un filtre, et on sèche.

SAFRAN DE MARS. (*Oxide rouge de fer.*)

On calcine dans un creuset, du vitriol vert purifié jusqu'à ce qu'il ne se dégage plus de vapeurs acides ni sulfureuses. On jette la matière sur un filtre, on la lave et on la fait sécher.

Autre procédé.

On arrose avec de l'eau du vitriol de fer purifié; et on le laisse à l'air jusqu'à ce qu'il se soit converti en vitriol incrystallisable, dit *sulfate* rouge. On étend la matière dans l'eau, on filtre, et on précipite les sept huitièmes du sel par une lessive de sel de tartre. On lave le précipité et on le fait sécher.

Autre procédé.

On projette dans un creuset rougi, un mélange d'une partie de limaille de fer et de deux parties de nitre; on broie la masse restante avec de l'eau, on décante, on lave et on fait sécher.

Autre procédé.

On projette, par petites portions, de l'éthiops martial dans un chaudron de fer rougi au feu.

Safran des Métaux. (*Oxide d'antimoine hydro-sulfuré.*)

On met dans un creuset un mélange de parties égales de nitre et d'antimoine crud, et on pousse à la fusion. On sépare les scories, on réduit le culot en poudre fine et on lave à l'eau chaude.

Savon antimonial.

On fait dissoudre une partie de soufre doré d'antimoine dans suffisante quantité de lessive de sel de soude caustique; on étend la dissolution dans le triple de son volume d'eau, et on y dissout six parties de savon blanc; ensuite on évapore à une légère chaleur jusqu'à consistance pilulaire.

Si pendant l'évaporation la matière reprenoit une couleur rougeâtre, on la feroit disparoître par l'addition d'une nouvelle quantité de lessive alcaline.

Savon antimonial solaire.

On fait dissoudre une partie d'antimoine crud dans suffisante quantité de lessive de sel de soude caustique, et on ajoute du soufre pour empêcher la liqueur de précipiter en refroidissant.

On prépare d'un autre côté du foie de soufre liquide, par l'alcali minéral, en quantité suffisante pour dissoudre une huitième partie d'or. On mêle cette dissolution avec la dissolution d'antimoine, on ajoute une partie d'huile d'amandes, et on évapore, à une douce chaleur, jusqu'à consistance de savon.

SAVON BLANC.

On rend caustique, par de la chaux, une lessive de sel de soude, on la concentre jusqu'à ce que sa pesanteur spécifique soit à celle de l'eau dans le rapport de quatre à trois, on la mêle avec le double d'huile d'olive, on place le mélange dans un endroit modérément échauffé, et on le remue de temps à autre, jusqu'à ce qu'il soit devenu homogène et qu'il commence à acquérir de la consistance. Alors on le verse dans des formes de bois, et on l'y laisse jusqu'à ce qu'il se soit suffisamment désséché.

On fait de la même manière le savon amygdalin avec l'huile d'amandes.

Autre procédé.

On expose à une température au-dessous de la glace, le mélange d'une solution saturée de sel marin et d'un sixième de chaux vive; on remue souvent la matière, et après six ou huit jours on la filtre; ensuite on concentre la lessive par la congélation jusqu'à ce qu'elle pèse un tiers de plus que l'eau pure; on y ajoute deux tiers d'huile d'olive, on laisse le mélange, qu'on remue de temps à autre, dans la même température pendant quelques jours, ou jusqu'à ce qu'il se sépare une portion liquide de la masse savonneuse. On décante ce liquide, on transporte la matière dans un endroit légèrement échauffé, et on procède comme ci-dessus.

SAVON DE CACAO.

On fait liquéfier, à une douce chaleur, du beurre de cacao, et on ajoute partie égale de la lessive du *savon*

blanc, premier procédé; on agite ce mélange jusqu'à ce qu'il soit devenu parfaitement homogène et on le coule dans des formes.

On fait de la même manière le savon de beurre, celui de cire jaune, d'axonge, etc.

SAVON MÉDICINAL. (Voyez *Savon blanc*.)

SAVON MERCURIEL.

On précipite une solution de sublimé corrosif par une solution de savon de beurre. On sépare toute l'humidité, on triture, dans un mortier de verre échauffé, avec un douzième de crystaux de sel de soude caustique, et on verse dans des formes de carton.

On doit garantir ce savon de l'accès de l'air et de la lumière.

SAVON MERCURIEL LIQUIDE.

On triture, dans un mortier de verre, une partie d'onguent mercuriel, second procédé, avec deux parties d'esprit de sel armoniac caustique, jusqu'à parfaite dissolution; on passe au travers d'une toile serrée, et on conserve dans des bouteilles bien bouchées.

SEL ACÉTEUX DE MERCURE. (*Acétite de mercure*.)

La préparation de ce sel se trouve décrite à l'article *Pilules de Keyser*.

SEL ACIDE DE CITRON. (*Acide citrique crystallisé*.)

On exprime du suc de citron, on le laisse reposer pendant vingt-quatre heures, et on le passe, à plusieurs reprises, au travers d'un blanchet. Ensuite on échauffe

le suc passé, dans une terrine de grès, on ajoute de la craie décantée jusqu'à ce qu'il ne se produise plus d'effervescence. On laisse déposer, et on lave le précipité aussi long-temps que l'eau ne sort pas parfaitement limpide. On sèche la masse, on verse dessus huit parties d'eau mêlée avec une demi-partie d'huile de vitriol, on échauffe légèrement, pendant une heure, et en remuant sans cesse; ensuite on verse la matière sur un filtre de papier, on la laisse égoutter et on la lave, à plusieurs reprises, avec de petites quantités d'eau chaude, jusqu'à ce que ce liquide ne prenne plus qu'un goût foiblement acide. On réunit les différens liquides et on les évapore à une chaleur qui ne peut jamais atteindre celle de l'eau bouillante, jusqu'à ce qu'après avoir séparé le sélénite, il se forme une légère pellicule; on dépose pour crystalliser, on évapore de nouveau, et ainsi de suite, aussi long-temps que la liqueur fournit des crystaux.

Sel acide d'Oseille. (*Acide oxalique.*)

On échauffe un mélange de six parties d'eau forte avec une partie de sucre blanc, jusqu'à ce qu'il ne se dégage plus de vapeurs rutilantes. On filtre et on transporte dans un endroit frais pour faire crystalliser.

Après que la liqueur a donné tout son sel, on l'échauffe de nouveau avec trois parties de la même eau forte, et on procède comme la première fois. Ensuite on réunit les différens sels, on les dissout dans de l'eau chaude, et on les recrystallise.

Autre procédé.

On décompose une solution de sel d'oseille par de la terre de baryte, dont on ajoute quelqu'excès à la

précipitation de l'acide. On filtre, on lave le précipité, on le fait sécher et on l'échauffe, pendant une heure, avec une demi-partie d'huile de vitriol délayée dans six parties d'eau. On filtre de nouveau, on lave, à deux ou trois reprises, avec un peu d'eau chaude, on réunit les liquides, on les évapore à une chaleur qui ne peut point excéder 50 ou 60 degrés, et on fait crystalliser.

Le résidu de cette opération est du spath pesant régénéré.

Autre procédé.

On fait coaguler du suc d'oseille au bain-marie, on sépare la fécule, on évapore à moitié et on précipite l'acide par de la terre barytique; on lave le précipité à l'eau froide et on le traite comme dans l'opération précédente.

Le résidu est de la même nature que ci-dessus.

SEL ACIDE DE TARTRE. (*Acide tartarique.*)

On fait bouillir une partie de crême de tartre en poudre fine, avec quatre parties d'eau, et on ajoute de la chaux décantée, jusqu'à ce que la liqueur ne rougisse plus le sirop de violettes. Alors on décante le liquide, on édulcore le précipité et on le décompose par de l'esprit de vitriol dont on ajoute aussi long-temps que la liqueur ne donne point avec le sel de saturne un précipité insoluble dans le vinaigre. On ajoute alors un peu de crême de tartre. On tient en digestion chaude pendant cinq à six heures, on verse sur un filtre, et on procède pour le surplus comme dans l'opération précédente.

SEL ACIDE GALLIQUE. (*Acide gallique.*)

On met dans un matras décollé, de la noix de galle en poudre grossière ; on couvre le matras d'un chapiteau, et on distille à un feu inférieur au développement de l'huile, ou peu supérieur au degré de l'eau bouillante. Après qu'il ne se sublime plus de sel, on cesse le feu et on enlève les crystaux.

SEL ALCALI MARIN. (*Carbonate de soude.*)

On lessive de la soude brute du commerce avec de l'eau chaude, on filtre et on fait crystalliser. Ensuite on répand le sel obtenu sur un carton, on l'expose à un air sec et chaud, pour le faire tomber en efflorescence. Puis on le jette sur un tamis de soie serré, on dissout ce qui passe, dans le triple d'eau bouillante, on filtre et on fait crystalliser.

Autre procédé.

On fait bouillir une partie de sel de Glauber ou de sel d'Epsom sec et deux troisièmes parties de potasse sèche, qu'on aura exposée pendant quelque temps, sur des plats de faïence dans le voisinage d'un feu ou d'un liquide en fermentation, avec six parties d'eau; après une heure on filtre, on évapore et on fait crystalliser; on réunit les différens sels, on les fait tomber en efflorescence, on tamise et on recrystallise comme ci-dessus.

Ce qui reste sur le tamis est du sel polychreste.

Autre procédé.

On pratique l'opération précédente en prenant du sel marin en place de sel de Glauber.

Le sel qui n'a point effleuri, est du sel fébrifuge de Sylvius.

Sel alcali marin caustique. (*Soude crystallisée.*)

On ajoute, à une solution de sel alcali marin, de la chaux éteinte, jusqu'à ce que la liqueur cesse d'effervescer avec les acides. On filtre, on lave le précipité; on évapore les différens liquides jusqu'à forte pellicule, et on fait crystalliser.

Autre procédé.

On fait bouillir, pendant une heure, parties égales de chaux vive et de sel d'Epsom sec ou de Glauber ; on filtre et on évapore, en séparant le sélénite à mesure qu'il se dépose, pour faire crystalliser.

Sel armoniac dépuré.

On fait dissoudre du sel armoniac du commerce dans le double de son poids d'eau bouillante, on filtre, on évapore jusqu'à siccité, et on sublime dans des matras ou des cornues.

Sel d'Absynthe.

Ce sel est le même que le sel de tartre.

Sel de Corne de cerf. (*Carbonate d'ammoniaque pyro-huileux.*)

On distille, à une chaleur ménagée et dans une cornue de terre pourvue d'une allonge spacieuse et d'un récipient, une substance fibreuse ou gélatineuse animale quelconque

quelconque, telle que fibrine du sang, ongles, cornes, os, etc., parfaitement sèche. Après que toute distillation a cessé, on défait l'appareil, on enlève le sel crystallisé, et on le rectifie dans un appareil plus petit, et à une chaleur moderée.

On obtient en même-temps que le sel, de l'esprit et de l'huile de corne de cerf.

Autre procédé.

On exécute le procédé de la préparation de l'alcali volatil concret, en arrosant le mélange d'un soixante-quatrième de son poids d'huile empyreumatique de corne de cerf.

SEL DE BARYTE. (*Baryte.*)

On expose de la potasse du commerce sur des plats de faïence, dans le voisinage d'un feu, ou d'une matière en fermentation, en la remuant de temps à autre, jusqu'à ce qu'elle soit devenue parfaitement douce. On la mêle ensuite avec l'égal de son poids de spath pesant en poudre subtile, on fait une pâte avec de l'eau, on place sur le feu dans une terrine de grès, on remue sans cesse, et on ajoute de l'eau chaude à mesure que la pâte se dessèche, et seulement la quantité que la matière peut tenir incorporée. Après trois ou quatre heures, on verse sur la matière de l'eau bouillante, et on l'édulcore parfaitement. Ensuite on verse dessus de l'eau forte jusqu'à ce qu'il ne s'excite plus d'effervescence, on filtre et on évapore à siccité. On introduit ce nitre barytique dans un creuset de porcelaine ou de Hesse, placé entre des charbons ardens, et on tient la matière au feu aussi long-temps qu'il s'en dégage

de l'air. On enlève alors tout de suite la masse du creuset, on la réduit en poudre et on la jette dans un peu plus de l'égal de son poids d'eau bouillante; on filtre la solution sur des terrines chaudes, et on fait crystalliser par des évaporations successives.

On doit être attentif de renfermer les crystaux de ce sel dans des bocaux exactement bouchés, aussitôt qu'ils sont secs, afin d'empêcher qu'ils ne se combinent avec l'air fixe de l'atmosphère, ou ne tombent en poussière.

SEL DE CHAUX. (*Chaux crystallisée.*)

On décompose, par le feu, dans une cornue de porcelaine, du nitre calcaire, on verse dessus de l'eau de pluie, on fait entrer la matière en ébullition, on filtre, et on enferme le liquide, tandis qu'il est encore bouillant, dans de grands flacons fermant avec des bouchons de verre. On verse sur le résidu, dans la cornue, de la nouvelle eau, on filtre, on enferme de même dans des flacons, et ainsi de suite, jusqu'à ce que la plus grande partie de la chaux se soit dissoute. On dépose les lessives dans un endroit frais, et on les y laisse en repos, pendant plusieurs mois ou jusqu'à ce que la chaux se soit déposée en crystaux. On évapore ensuite les lessives, on fait crystalliser, et on répète ce travail tant qu'elles continuent de fournir du sel.

Autre procédé.

On prépare une eau de chaux saturée, à l'aide de la chaleur, et on la fait crystalliser comme ci-dessus.

Ce sel doit être bien enfermé.

Sel de Craie. (*Carbonate acidule de chaux.*)

On délaie une partie d'écailles d'huitres préparées dans six parties d'eau; on verse ce mélange dans une bouteille cylindrique longue et étroite, et d'une capacité double du volume du liquide; on combine la bouteille à l'aide d'un siphon qui plonge dans son fond, avec l'appareil pour l'extraction de l'air fixe, et on dégage de cet air jusqu'à ce que le liquide ait contracté un goût manifestement acidule. Il est bon que le verre cylindrique soit couvert d'une vessie, afin de produire une pression, et il est indispensable que la bouteille de dégagement ait, ou deux tubulures, ou que le piston soit traversé par un tube de verre, fermé à son extrémité supérieure par un bouchon de liége, à l'effet de pouvoir donner de l'air dans le cas où, par l'absorption de l'air, le liquide menaceroit de refouler.

On filtre le liquide acidule, et on y instille de l'alcohol jusqu'à ce qu'il ne se dépose plus de sel; on décante ensuite le liquide, on sèche le sel et on l'enferme dans des bocaux bien bouchés.

Sel de Cuivre craieux. (*Carbonate de cuivre.*)

On combine, avec l'appareil décrit pour le dégagement de l'air fixe, à l'article de cet air, un bocal de verre contenant une solution saturée de vitriol bleu dans l'eau, et surmonté d'un entonnoir portant un piston. Le tube de communication plonge au fond de ce bocal. On met dans l'entonnoir une solution saturée de sel de tartre craieux, dont on fait marcher de pair l'instillation dans la liqueur cuivreuse avec le dégagement de l'air fixe. Après que tout le métal

est précipité, on contiuue encore pendant quelque temps le dégagement. Ensuite on filtre la liqueur, et on fait crystalliser par évaporation insensible dans un endroit modérément échauffé et sec. On sépare les crystaux verts, qui sont le sel cuivreux, des blancs qui sont du sel polychreste.

SEL DE DUOBUS. (Voyez *Arcanum duplicatum.*)

SEL D'EPSOM PURIFIÉ. (*Sulfate de magnésie.*)

On fait dissoudre dans de l'eau bouillante, du sel d'Epsom du commerce; on filtre et on fait crystalliser, en laissant une eau-mère un peu abondante. On dissout une seconde fois, et on trouble la crystallisation en agitant la lessive au moment où elle se prend en sel.

SEL D'ETAIN. (*Muriate d'étain.*)

On fait dissoudre, à l'aide de l'ébullution, de l'étain pur dans de l'esprit de sel foible. On filtre la dissolution, on l'évapore et on fait crystalliser.

SEL DE GLAUBER. (*Sulfate de soude.*)

On fait dissoudre du sel de Lorraine dans suffisante quantité d'eau bouillante, on filtre et on fait crystalliser.

On doit conserver ce sel dans des vases de porcelaine bien bouchés et tenus dans un endroit frais.

Autre procédé.

On fait dissoudre dans de l'eau, le résidu de la distillation de l'esprit de sel par l'huile de vitriol; on fai

éprouver à la solution quelques bouillons, on la sature si elle est acide, par de la potasse, et on fait crystalliser sous une agitation de la lessive. Après que tout le sel est crystallisé, on le répand sur des planches et on l'expose à un air échauffé pour le faire tomber en efflorescence. Ensuite on sépare le sel effleuri à l'aide d'un tamis fin de soie, on redissout celui-ci et on le fait crystalliser.

Sel de Glauber acide. (*Sulfate acidule de soude.*)

On mêle une partie d'huile de vitriol avec autant d'eau, on échauffe le liquide, on y jette quatre septièmes parties de sel de soude, on filtre et on fait crystalliser.

Autre procédé.

On mêle dans une cornue, une partie de sel de Glauber avec une partie et demie d'huile de vitriol, et on distille jusqu'à siccité. On dissout, à chaud, le résidu, dans l'égal de son poids d'eau, on filtre et on fait crystalliser.

Ce sel peut être recrystallisé sans changer de nature; on doit le garantir de l'humidité de l'air.

Sel de Lorraine artificiel.

Ce sel est de la même nature que le sel de Glauber, et peut être préparé, pour le débit, suivant le dernier procédé de ce sel, en dérangeant la crystallisation.

Sel de Mars. (*Sulfate vert de fer.*)

On fait dissoudre de la limaille de fer dans de l'esprit de vitriol affoibli par la moitié de son volume d'eau; on filtre, on évapore et on fait crystalliser.

On doit soigneusement garantir ce sel de l'accès de l'air et de la lumière.

Autre procédé.

On tient sur un feu de cendre, pendant un heure, une solution saturée d'une partie de vitriol vert du commerce, avec une seizième partie de limaille de fer; on filtre et on fait crystalliser.

SEL DE MINDERERE. (*Acétite d'ammoniaque.*)

On sature, jusqu'à neutralité, du vinaigre concentré tenu dans un bain d'eau chaude, avec de l'alcali volatil concret. On filtre et on fait crystalliser.

On peut séparer le sel restant de la liqueur décantée, en le précipitant par de l'alcohol; mais on fait mieux d'approprier ce liquide comme *Esprit de Minderere.*

Autre procédé.

On sature avec de la craie, du vinaigre distillé, on filtre la solution, et on évapore, à une douce chaleur, jusqu'à parfaite siccité. Ensuite on pèse la matière, on la mêle avec l'égal de son poids de sel armoniac desséché, on introduit dans une cornue, on ajuste une alonge et on sublime au bain de sable et à un feu modéré.

Ce sel attirant puissamment l'humidité de l'air, doit être conservé dans des bouteilles exactement fermées, et dans un endroit sec.

SEL DE NITRE MAGNÉSIEN. (*Nitrate de magnésie.*)

On fait dissoudre jusqu'à saturation, de la magnésie dans de l'esprit de nitre, on filtre, on évapore par un feu modéré, et on fait crystalliser.

On doit garantir ce sel de l'humidité de l'air.

Autre procédé.

On mêle des solutions saturées et chaudes de parties égales de sel de nitre et de sel d'Epsom, on filtre et on obtient par des évaporations ménagées, et la crystallisation, d'abord du sel polychreste, et ensuite du nitre de magnésie.

Sel de Nitre armoniacal. (*Nitrate d'ammoniaque.*)

On sature de l'esprit de nitre avec de l'alcali volatil; on échauffe, on filtre et on fait crystalliser par des évaporations successives.

Sel de Nitre d'or. (*Nitrate d'or.*)

On précipite une dissolution d'or dans l'eau régale, au moyen d'une chaux rouge de fer, en faisant attention de ne pas en mettre en excès. On décante le liquide, on lave le précipité, on le fait dissoudre dans de l'esprit de nitre, on filtre, on évapore et on fait crystalliser en l'exposant à un froid artificiel de 25 à 30 degrés.

Sel de Nitre mercuriel. (*Nitrate de mercure.*)

On fait dissoudre, à l'aide de la chaleur, du mercure dans de l'eau forte. On filtre, on évapore et on laisse crystalliser dans du sable chaud.

Sel de Nitre quadrangulaire. (*Nitrate de soude.*)

On sature de l'eau forte avec du sel de soude, et on fait crystalliser.

Autre procédé.

On dissout dans de l'eau, et on fait bouillir un mélange de parties égales de nitre calcaire et de sel de Glauber; on décante, on évapore, on filtre et on fait crystalliser.

Autre procédé.

On fait dissoudre ensemble parties égales de nitre et de sel de Glauber, on évapore, on filtre et on fait crystalliser.

SEL D'OSEILLE. (*Oxalate acidule de potasse.*)

On pile menu, et sans addition d'eau, des feuilles d'oseille ou d'alleluia, on en exprime le suc qu'on fait coaguler au bain-marie et qu'on clarifie ensuite au même bain, avec des blancs-d'œufs; on évapore le suc ainsi dépuré, toujours au bain d'eau, jusqu'à ce qu'il soit assez rapproché pour crystalliser; on redissout le sel obtenu des différentes crystallisations, on filtre, on fait recrystalliser, et on répète ce travail jusqu'à ce que le sel soit suffisamment blanc.

Autre procédé.

On fait dissoudre du sel acide d'oseille, du premier procédé, dans la plus petite quantité d'eau possible, et on y instille du sel de tartre caustique liquide, fortement concentré, jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité; on décante la liqueur et on la précipite, si elle contient un excès d'alcali ou du sel d'oseille neutre, avec de la solution acide. Ensuite on échauffe le liquide, on ajoute de l'eau bouillante jusqu'à la totale solution du sel, on filtre et on fait crystalliser.

SEL

Sel de Prunelle. (Voyez *Crystal minéral.*)

Sel de Saturne. (*Acétite de plomb.*)

On évapore, à une chaleur lente, de l'extrait de Saturne jusqu'en consistance sirupeuse claire, et on fait crystalliser. On dissout le sel obtenu dans de l'eau, on filtre, on évapore et on crystallise une seconde fois.

Autre procédé.

On dissout du sel de Saturne du commerce dans de l'eau, on filtre, on évapore et on fait crystalliser.

Sel de Sedlitz.

On fait dissoudre du sel d'Epsom dans de l'eau bouillante, on instille un peu d'esprit de vitriol, on filtre et on dérange la crystallisation.

Sel de Seignette. (*Tartrate de potasse et de soude.*)

On jette de la crême de tartre pulvérisée dans cinq fois son poids d'eau bouillante, et on ajoute du sel de soude jusqu'à saturation ; on filtre la lessive, on y dissout un peu du même sel, et on évapore à une chaleur modérée, jusqu'en consistance de sirop clair ; on filtre de nouveau et on laisse crystalliser.

Autre procédé.

On échauffe une partie de crême de tartre avec six parties d'eau et on sature avec du sel de tartre. Ensuite on ajoute cinq sixièmes parties de sel de Glauber ou d'Epsom sec, on laisse refroidir, on filtre, on concentre légèrement, on laisse de nouveau refroidir, et on obtient ainsi, par des évaporations successives, les deux sels séparés.

Le sel qui se crystallise le premier est du sel polychreste.

Autre procédé.

On procède suivant la prescription ci-dessus, avec la différence qu'on sature la crême de tartre avec de la craie au lieu d'alcali, et qu'on ne met que quatre parties d'eau. On laisse bouillir le tout, avec le sel de Glauber, pendant une demi-heure, avant de filtrer.

Autre procédé.

On opère comme au second procédé, avec la différence qu'on ajoute à la lessive de tartre soluble, au lieu de sel de Glauber, une quatrième partie de sel marin. Le sel de Seignette se crystallise le premier; l'autre sel formé est du sel fébrifuge.

Il est bon de recrystalliser une ou deux fois les sels obtenus d'après les trois derniers procédés.

Sel de Soude. (Voyez *Sel alcali marin.*)

Sel de Soufre. (*Sulfite de soude hydro-sulfuré.*)

On mêle une partie de sel d'Epsom sec ou de Glauber, avec une quatrième partie de charbon en poudre, et une huitième partie de soufre; on met ce mélange dans un creuset couvert, et on fait rougir au feu pendant une bonne demi-heure. On laisse refroidir la matière, on la fait dissoudre dans de l'eau bouillante, on filtre et on fait crystalliser. On sépare ensuite le sel sulfuré du sel de soude et d'une portion de sel de Glauber non décomposé, en faisant effleurir ces deux derniers sels, et en les séparant à l'aide de la tamisation. On peut ensuite recrystalliser le sel sulfureux, et séparer le sel de soude de celui de Glauber, en jetant un crystal de

l'un ou l'autre dans la lessive saturée, ce qui détermine la crystallisation du sel de la même nature.

Sel de Succin. (*Acide succinique pyro-huileux.*)

On remplit une cornue de verre avec du succin grossièrement contusé, on adapte une allonge, et à celle-ci un récipient, et on distille au bain de sable, et à une chaleur modérée jusqu'à ce qu'il ne passe plus rien. Après le refroidissement, on délute l'appareil, on enlève le sel, et on sépare celui qui est blanchâtre du jaune; on dissout ce dernier dans l'esprit de succin séparé de toute huile, en ajoutant suffisamment d'eau; on filtre, on évapore lentement et on fait crystalliser.

Ce sel doit être conservé dans des bouteilles un peu spatieuses, qu'on secoue de temps à autre, jusqu'à ce que l'huile soit bien répartie sur toute la masse, et qu'on ouvre quelquefois afin de donner accès à l'air.

Sel de Tartre. (*Carbonate alcalin de potasse privé d'eau de crystallisation.*)

On fait dissoudre, dans de l'eau, de la potasse du commerce, première qualité, on filtre et on sépare les sels étrangers par des évaporations et des crystallisations successives. Ensuite on concentre la lessive jusqu'à ce qu'une goutte qu'on en fait tomber sur un corps dense et lisse se fige en partie; on la laisse refroidir et crystalliser sur le fourneau, et on poursuit de même jusqu'à sa totale réduction en crystaux. On réunit les différentes crystallisations, et on les tient au feu, dans des terrines de grès, jusqu'à ce qu'elles soient privées de toute leur eau de crystallisation.

On doit conserver ce sel dans des bocaux exactement fermés.

Autre procédé.

On remplit de petits cornets de carton mouillé, avec du tartre crud concassé, et on les place entre des charbons dans un fourneau à vent, surmonté de son laboratoire ; on met le feu au charbon, et après l'entière incinération, on lessive le résidu en même-temps que les cendres, on filtre et on évapore jusqu'à siccité.

Autre procédé.

On fait fondre, dans un creuset ou un pot de terre, du nitre, et on y projette, par portions, du charbon pulvérisé jusqu'à ce qu'il ne se fasse plus de déflagration. On tient la matière encore pendant quelque temps au feu, et on la traite comme précédemment.

Autre procédé.

On fait liquéfier du nitre comme ci-dessus, mais au lieu de charbon, on y projette de la crême de tartre exempte de chaux.

On peut se servir de cet alcali sans le lessiver.

SEL DE TARTRE CAUSTIQUE. (*Potasse figée.*)

On fait dissoudre une partie de sel de tartre dans six parties d'eau, et on y ajoute de la chaux éteinte à l'air, jusqu'à ce que la lessive, tirée au clair, n'effervesce plus avec l'esprit de vitriol. Alors on passe, on lave la masse à l'eau chaude, on réunit les liquides, et on les évapore jusqu'à ce qu'une portion de la liqueur, coulée sur une pierre, se prenne en masse solide en refroidissant.

Autre procédé.

On pousse au feu, dans une cornue de verre, ou dans un creuset de porcelaine, du nitre très-pur, jusqu'à ce qu'il ne se dégage plus aucun fluide. On dissout ensuite la matière restante dans de l'eau, on filtre et on évapore comme ci-dessus.

Même Sel crystallisé.

On évapore jusqu'à pellicule, la lessive de l'un ou l'autre des procédés pour le sel de tartre caustique, et on fait crystalliser à une température au-dessous de *zero*.

On doit soigneusement garantir ces différens sels de l'influence de l'air humide.

SEL DE TARTRE CRAIEUX. (*Carbonate de potasse.*)

On fait passer de l'air fixe, dégagé de la craie ou du marbre, par le moyen de l'esprit de vitriol, dans une solution concentrée de sel de tartre, jusqu'à parfaite neutralité. On échauffe au bain d'eau, on filtre, et on abandonne à l'évaporation insensible, pour faire crystalliser.

Autre procédé.

On mêle, dans une cornue, une partie d'alcali volatil concret avec deux parties de sel de tartre, et huit parties d'eau, et on fait passer à la distillation six parties. On ajoute au résidu la quantité d'eau chaude nécessaire pour le dissoudre, on filtre et on fait crystalliser.

Autre procédé.

On mêle une partie de terre barytique effervescente avec cinq-quatrièmes parties d'arcanum duplicatum; on

verse dessus deux parties d'eau chaude, on filtre et on fait crystalliser.

Autre procédé.

On fait dissoudre de la potasse du commerce purifiée, dans trois fois son poids d'eau; on échauffe, on ajoute du soufre jusqu'à saturation, on filtre et on fait crystalliser. On doit recrystalliser le sel obtenu jusqu'à parfaite pureté.

SEL DE TARTRE CRYSTALLISÉ.

On dissout et on crystallise du sel de tartre; on sèche promptement le sel sur du papier sec et dans un endroit légèrement échauffé, et on l'enferme avec soin.

SEL DE VÉNUS. (*Acétite de cuivre.*)

On fait dissoudre du vert-de-gris dans du vinaigre distillé; on filtre, on évapore à une douce chaleur, et on fait crystalliser.

Autre procédé.

On précipite de la terre foliée de tartre calcaire liquide, par du vitriol bleu; on sépare le précipité, on évapore à un feu doux, on filtre une seconde fois, et on fait crystalliser.

Autre procédé.

On précipite une solution de sel de Saturne par du vitriol bleu; on sépare le précipité et on fait crystalliser.

SEL DE VINAIGRE CRYSTALLISÉ. (*Acide acéteux concret.*)

On expose du vinaigre très-concentré à une température de quelques degrés au-dessous de zéro ; on décante la partie liquide, on recueille les crystaux et on les enferme dans des flacons bien bouchés. Ce sel reprend la forme liquide par l'accroissement de la température.

SEL DIGESTIF. (Voyez *Sel fébrifuge.*)

SEL ESSENTIEL D'OSEILLE. (Voyez *Sel acide d'oseille.*)

SEL ESSENTIEL DE TARTRE. (Voyez *Sel acide de tartre.*)

SEL FÉBRIFUGE. (*Muriate de potasse.*)

On fait dissoudre dans suffisante quantité d'eau, une partie de sel marin, et deux troisièmes parties de sel de tartre; on filtre et on abandonne à une évaporation lente pour faire crystalliser.

Il reste dans le liquide du sel alcali marin.

Si les deux sels se confondoient dans la crystallisation, on sépareroit le dernier par l'efflorescence.

SEL FÉBRIFUGE DÉPHLOGISTIQUÉ. (*Muriate de potasse sur-oxigéné.*)

On mêle exactement une partie de manganèse avec trois parties de sel marin, on introduit ce mélange dans une cornue tubulée, placée dans le bain de sable, sous une inclinaison de 50 degrés au-dessus de l'hori-

zon. On ajuste dans le col de la cornue un tube recourbé, pourvu d'une valvule, lequel va plonger au fond d'un cylindre de verre contenant une solution de sel de tartre caustique dans trois fois son poids d'eau. On ferme exactement le cylindre avec un couvercle de bois, portant une soupape chargée d'un poids suffisant pour produire toute la pression que la force des vaisseaux peut supporter. Ensuite on verse sur la matière, dans la cornue, une partie et demie d'huile de vitriol qu'on délaie auparavant dans la moitié de son poids d'eau. On laisse l'opération marcher pendant quelque temps par elle-même, et lorsque le dégagement se ralentit, on fait un feu gradué qu'on entretient jusqu'à ce qu'il ne se dégage plus de gaz.

On fait passer ainsi du gaz marin déphlogistiqué dans la lessive alcaline jusqu'à saturation, ayant soin d'ajouter du nouvel alcali à mesure que ce point est atteint, à l'effet d'éviter la sursaturation qui seroit nuisible à la conservation du sel déphlogistiqué.

On échauffe la lessive, on y ajoute de l'eau bouillante jusqu'à l'entière dissolution du sel, on filtre promptement, et on laisse refroidir dans du sable chaud. Après que tout le sel déphlogistiqué est séparé, ce qu'on reconnoît lorsqu'il commence à se précipiter du sel pendant l'évaporation, il reste en dissolution, dans la lessive, du sel fébrifuge ordinaire.

Autre procédé.

On met dans la cornue de l'appareil précédent, une partie de manganèse, on verse dessus trois parties d'esprit de sel concentré, et on procède pour le reste, de la même manière.

SEL

Sel marin calcaire. (*Muriate de chaux.*)

On forme en pâte, avec de l'eau chaude, un mélange de parties égales de talc et de sel fébrifuge, l'un et l'autre en poudre fine; on tient au feu pendant deux heures, ou jusqu'à ce qu'une portion de la matière, jetée dans de l'eau, s'y dissolve presque en totalité. Alors on la délaie dans de l'eau, on fait bouillir, on filtre, on évapore et on fait crystalliser : on évapore de nouveau, on laisse crystalliser, et on poursuit ce travail aussi long-temps qu'il se dépose du sel polychreste. Ensuite on évapore la liqueur jusqu'au point de crystallisation, pour obtenir le sel sous forme crystalline, ou bien jusqu'à ce qu'elle se fige en refroidissant, et on la coule sur une pierre sèche. On doit ajouter à la pâte de la nouvelle eau à mesure qu'elle se dessèche par l'évaporation.

Sel marin de Terre pesante. (*Muriate de baryte.*)

On fait dissoudre, dans de l'esprit de sel affoibli, la terre barytique obtenue par la décomposition du spath pesant, suivant le procédé décrit à l'article du *Sel de baryte*, on filtre, on évapore jusqu'à pellicule et on fait crystalliser.

Lorsqu'on opère sur du spath dont une partie de la base est de la strotiane, on laisse une portion de terre barytique, proportionnée, non saturée d'acide, ou on recueille séparément les crystaux de sel marin de strotiane qui se déposent les derniers, et qu'on reconnoît à leur forme prismatique.

Sel marin martial. (*Muriate de fer rouge.*)

On arrose de la rouille de fer avec de l'esprit de sel et on laisse la masse quelque temps à l'air. Ensuite

on la dissout dans le même esprit, on filtre, on évapore jusqu'à siccité et on sublime dans une cornue de verre.
On doit enfermer ce sel avec soin.

Autre procédé.

On fait dissoudre dans de l'eau, parties égales de sel fébrifuge et de vitriol de fer rouge. On tient la dissolution pendant quelques heures au feu, on filtre, on sépare le tartre vitriolé par la crystallisation, et on évapore la liqueur restante jusqu'à siccité.

Sel marin martial crystallisé. (*Muriate de fer vert.*)

On fait dissoudre, jusqu'à saturation, de la limaille de fer dans de l'esprit de sel; on échauffe, on filtre et on fait crystalliser. On doit laisser cette dissolution le moins long-temps possible en contact avec l'air.

Sel mercuriel craieux. (*Carbonate de mercure.*)

On procède de la même manière que pour le *Sel de cuivre craieux*, avec la différence qu'on met dans le bocal une solution saturée de sublimé corrosif. Le sel mercuriel se distingue par sa couleur rouge du sel fébrifuge, qui forme le produit accessoire.

Sel neutre arsenical. (*Arséniate de potasse.*)

On mêle parties égales d'arsenic blanc et de nitre, l'un et l'autre en poudre fine; on introduit ce mélange dans une cornue assez ample pour n'être remplie qu'au douzième de sa capacité. On adapte un ballon contenant

autant d'eau qu'on a employé de matière, et on distille à une chaleur douce, jusqu'à ce qu'il ne passe plus de gaz ni d'acide.

On verse sur le résidu, dans la cornue, de l'eau chaude, on filtre et on fait crystalliser.

Sel neutre d'Oseille a base de Soude.
(*Oxalate de soude.*)

On sature une solution de sel acide d'oseille par du sel de soude, on filtre et on fait crystalliser.

Autre procédé.

On sature une solution de sel de tartre avec du sel d'oseille et on ajoute une quantité de sel de Glauber équivalente aux poids réunis des sels d'oseille et de tartre; on échauffe pendant une demi-heure, on filtre et on laisse refroidir. On décante la lessive, on évapore, et on continue ainsi de suite jusqu'à ce que tout le tartre vitriolé se soit déposé par la crystallisation. On prolonge ensuite l'évaporation pour faire crystalliser le sel de soude.

Autre procédé.

On échauffe du suc d'oseille clarifié au blanc-d'œuf, et on y instille du sel de Saturne dissout dans de l'eau, jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité; on laisse déposer, on décante le liquide, on lave bien le précipité et on le fait sécher. Ensuite on pèse la matière, on la mêle avec les cinq quatrièmes de son poids de sel de Glauber, on réduit en pâte, on triture sur le feu, on lessive, on évapore, on filtre et on fait crystalliser.

SEL PERLÉ. (*Phosphate de soude.*)

On dissout de la chaux phosphorique acide dans cinq fois son poids d'eau ; on sature avec du sel de soude, on filtre, on ajoute un peu d'alcali et on fait crystalliser.

Autre procédé.

On précipite de l'urine par du sel de Saturne, on lave bien le précipité, on le mêle avec l'égal de son poids de sel de Glauber, on réduit le mélange en pâte, et on le broie sur le feu, pendant deux heures, en ajoutant de l'eau à mesure que la matière se dessèche. On lessive le résidu avec de l'eau bouillante, on filtre, on évapore jusqu'à pellicule, on filtre de nouveau, on rend légèrement alcalin et on fait crystalliser.

Autre procédé.

On mêle et on réduit en pâte à l'aide de l'eau, parties égales de sel de Glauber et d'os calcinés en poudre fine, et on broie, sur le feu, pendant deux ou trois heures, en ajoutant de l'eau lorsque la matière devient trop sèche. On lessive ensuite la masse, on ajoute un peu d'alcali marin, on filtre, on évapore et on fait crystalliser.

Le sel perlé se ternit à l'air sec.

SEL POLYCHRESTE.

Ce sel est le même que l'*Arcanum duplicatum.*

Autre procédé.

On mêle une partie de nitre avec douze parties de soufre ; on met une portion de ce mélange sur un plat de terre posé au milieu d'un plat plus grand de porcelaine ou

de grès, et contenant une solution d'alcali végétal caustique; on couvre le tout d'une cloche de verre ayant une tubulure à la hauteur du mélange de soufre et de nitre, destinée à recevoir un tube en communication avec le robinet du cylindre inférieur d'un gazomètre à compression chargé d'air atmosphérique. On soulève la cloche, on met le feu au soufre, on lâche un jet d'air proportionné à la quantité de matière mise en opération, et on établit, si l'on veut, une communication de l'intérieur de la cloche avec l'extérieur, au moyen d'un tube de baromètre, n'ayant qu'une ligne de capacité ou de diamètre intérieur, et recourbé de manière à pouvoir être passé sous les bords de la cloche. Après que la combustion a cessé, on remet de la matière sur le plat et on continue l'opération jusqu'à ce que l'alcali soit parfaitement saturé d'acide vitriolique. Ensuite on retire la cloche de dessus la liqueur, on laisse celle-ci pendant un jour à l'air, on filtre, on évapore et on fait crystalliser.

Sel polychreste acide. (*Sulfate acidule de potasse.*)

Ce sel se fait avec le sel de tartre ou le sel polychreste, de la même manière que le *sel de Glauber acide* avec le sel de soude ou celui de Glauber simple.

Sel polychreste oxalique. (*Oxalate de potasse et de soude.*)

On sature du sel d'oseille par une solution de sel de soude; on filtre et on fait crystalliser.

Autre procédé.

On sature une partie de sel d'oseille avec du sel de

tartre liquide, et on ajoute cinq sixièmes parties de sel de Glauber, ou une quatrième partie de sel marin ; on échauffe la lessive, on la filtre, on sépare le tartre vitriolé qui se crystallise le premier, ou le sel fébrifuge qui reste le dernier en solution, et on recrystallise le sel oxalique.

SEL SECRET DE GLAUBER. (*Sulfate d'ammoniaque.*)

On sature de l'esprit de vitriol avec du sel alcali volatil, on filtre et on fait crystalliser.

On doit tenir ce sel bien enfermé.

SEL SÉDATIF CRYSTALLISÉ. (*Acide boracique.*)

On fait une dissolution saturée de borax dans de l'eau chaude, et on instille de l'huile de vitriol jusqu'à ce que la liqueur soit légèrement acidule ; on laisse refroidir, on sépare par la filtration, le sel précipité, on évapore la liqueur restante, on met à crystalliser, et on continue ainsi jusqu'à ce que tout le sel sédatif soit séparé. Il reste après cela, dans la lessive, une quantité assez grande de sel de Glauber.

On redissout le sel sédatif obtenu, dans de l'eau bouillante, on filtre et on fait crystalliser.

SEL SÉDATIF DE CUIVRE. (*Borate de cuivre.*)

On échauffe une solution d'une partie de vitriol bleu dans l'eau, et on ajoute quatre cinquièmes parties de borax ; on laisse refroidir, on sépare ce qui s'est déposé, par la filtration, on évapore et on fait crystalliser aussi long-temps que la liqueur fournit du sel en crystaux petits et verts. On réunit le sel des différentes crystallisations avec celui déposé pendant la dé-

composition et après le premier refroidissement, on dissout dans de l'eau bouillante, on filtre et fait crystalliser.

SEL SÉDATIF MERCURIEL. (*Borate de mercure.*)

On décompose une solution de vitriol acidule de mercure par du borax, on dissout le précipité, on filtre, on évapore et on fait crystalliser. Ensuite on sépare le sel de Glauber par l'efflorescence; et on recrystallise le sel sédatif de mercure.

Autre procédé.

On fait bouillir, sous une continuelle agitation, une partie de précipité rouge, et une seizième partie de mercure vif, avec huit parties d'eau, et on ajoute, par portions, du sel sédatif, jusqu'à ce que la plus grande partie du précipité soit dissoute. On ajoute ensuite de l'eau bouillante pour dissoudre le sel qui s'est déposé, on filtre; on évapore et on fait crystalliser.

SEL SÉDATIF SUBLIMÉ.

On mêle une partie de borax avec deux parties d'huile de vitriol et deux parties et demie d'eau. On introduit ce mélange dans un matras décollé, on place celui-ci dans un bain de sable, on le surmonte d'un chapiteau et on distille à une forte chaleur de sublimation. Lors qu'il ne se sublime plus rien, on délute le chapiteau, on enlève le sel, on reverse le liquide distillé sur le résidu dans le matras, on sublime une seconde fois et on répète ce travail jusqu'à ce que tout le sel sédatif se soit élevé par la sublimation.

SEL SULFUREUX. (*Sulfite de potasse.*)

On fait dissoudre du sel de tartre dans trois fois son poids d'eau, on filtre la solution, on la verse dans un cylindre de verre au fond duquel on fait plonger le siphon d'une bouteille intermédiaire en communication avec une cornue dans laquelle on fait agir à chaud de l'huile de vitriol sur du mercure, comme pour la préparation du vitriol de ce métal; on met dans la bouteille une quantité suffisante d'eau pour absorber l'acide vitriolique qui s'élève en même-temps que l'esprit sulfureux. Après que l'alcali est saturé, ce qu'on reconnoît à la cessation de l'effervescence, on échauffe la lessive, on ajoute de l'eau bouillante pour dissoudre le sel, on filtre et on fait crystalliser.

Autre procédé.

On mêle ensemble une partie de nitre et de crême de tartre, et deux parties de soufre, le tout en poudre fine; on introduit le mélange dans un pot de terre d'une capacité double, on met le feu à la matière et on intercepte le grand accès de l'air en couvrant le pot avec une brique. Après que toute déflagration a cessé, on transporte le pot dans un endroit frais, pour faire refroidir le plus promptement possible la matière. On enlève ensuite la masse du creuset, on la pulvérise, on la fait dissoudre dans de l'eau bouillante, et on laisse crystalliser.

On doit redissoudre ce sel dans l'égal de son poids d'eau bouillante, et le crystalliser une seconde fois afin d'en séparer le sel polychreste avec lequel il peut être mêlé.

Autre procédé.

On fait rougir, pendant une heure, dans un creuset, un mélange d'une partie de charbon et de vingt parties de sel polychreste. Après le refroidissement on lessive la masse, on fait crystalliser, et on sépare le sel sulfureux du sel polychreste non-décomposé, par une seconde solution.

Le sel sulfureux se décompose à l'air.

SEL SULFUREUX DE SOUDE. (*Sulfite de soude.*)

On procède suivant la première méthode pour le sel sulfureux, avec la différence qu'on ne fait dissoudre le sel de soude que dans le double de son poids d'eau.

On doit garantir ce sel de l'accès de l'air.

SEL VÉGÉTAL. (*Tartrate de potasse.*)

On sature une solution d'alcali végétal avec de la crême de tartre; on filtre, on évapore à une chaleur très-douce, on ajoute un peu d'alcali et on fait crystalliser.

SEL VOLATIL CUIVREUX. (Voyez *Cuivre armoniacal.*)

SEL VOLATIL D'ANGLETERRE.

On mêle parties égales de sel de tartre crystallisé et de sel armoniac, et on enferme le mélange dans des flacons bien bouchés.

Sel volatil de Sel armoniac. (Voyez *Alcali volatil fluor.*)

Sel volatil de Vinaigre.

On met dans un flacon une partie de sel de Saturne; on ajoute deux parties et demie de sel polychreste acide et on ferme avec un bouchon de verre.

Autre procédé.

On fait un mélange de sel polychreste acide et de terre foliée de tartre crystallisée, dans les mêmes proportions que ci-dessus, et on tient le flacon bien bouché.

Autre procédé.

On met dans un flacon des crystaux de Verdet du commerce, réduits en poudre fine, et on ajoute deux parties et demie de sel acide de Glauber

Autre procédé.

On concasse grossièrement du sel polychreste, on le mêle avec le tiers de son poids de sel de vinaigre crystallisé, et on enferme dans des flacons bien bouchés.

Sel volatil huileux.

On mêle une partie d'huile récente de macis, de girofle, de canelle, de lavande, de citron et de marjolaine, avec quatre-cent-quatre-vingts parties de sel alcali volatil; on met dans une cornue, on adapte une alonge et on distille à une chaleur modérée.

Sirop amygdalin.

On fait une émulsion d'une partie d'amandes douces, une huitième partie d'amandes amères, les unes et les autres pelées à l'eau, et d'une sixième partie de gomme arabique, avec quatre parties d'eau chaude; on passe avec expression et on fait dissoudre, dans une partie de la colature, une partie et demie de sucre blanc. Après le refroidissement, on ajoute une trente-deuxième partie d'eau de fleurs d'oranges et de roses.

On doit conserver ce sirop dans un endroit frais, et en renverser les bouteilles sur leurs bouchons.

Sirop anti-scorbutique.

On fait infuser, pendant deux fois vingt-quatre heures, et à une chaleur de bain tiède, une partie de racines de raifort, d'herbe de beccabunge, de cochlearia et de cresson d'eau, une demi-partie de semences de moutarde et une trentième partie de canelle, dans dix-huit parties de vin rouge et trois parties de suc d'oranges; on passe sans expression et on fait dissoudre dans la colature, au bain d'eau, et dans un vaisseau clos, sept quatrièmes parties de sucre blanc sur une partie d'infusion.

Sirop balsamique.

On broie ensemble une partie de baume de Tolu et une demi-partie de gomme arabique, et on réduit en émulsion, à l'aide d'une partie d'eau; on délaie ensuite la masse émulsive dans soixante-quatre parties de sirop blanc.

SIROP BLANC.

On fait dissoudre une partie de sucre blanc ou candi, dans une partie et demie d'eau ; on clarifie au blanc-d'œuf, on passe par un blanchet et on cuit en consistance.

SIROP D'ABSYNTHE.

On pile menu une partie de feuilles d'absynthe, on broie la pâte avec une demi-partie d'eau, on exprime le suc, on le fait coaguler dans des vaisseaux clos, et au bain-marie, on le passe au blanchet, et on y fait dissoudre une partie de sucre sur cinq huitièmes parties de liquide.

On fait de la même manière les sirops d'hyssope, de lierre terrestre, etc., en supprimant l'addition de l'eau pour les plantes succulentes.

SIROP D'ABSYNTHE COMPOSÉ.

On fait infuser, au bain-marie, et dans des vaisseaux clos, une partie de canelle, deux parties de roses rouges et huit parties d'absynthe sèche, dans dix-huit parties de suc de coings et de vin du Rhin ; on passe l'infusion au blanchet, et on y fait dissoudre soixante parties de sucre blanc.

On fait de la même manière le sirop composé de menthe, en substituant des feuilles de menthe frisée à celles d'absynthe.

SIROP D'ALTHÆA.

On découpe une partie de racines de guimauve sèches, et bien blanches, on les lave à l'eau froide, on verse dessus seize parties d'eau bouillante et on passe l'infu-

sion après qu'elle est refroidie. Ensuite on fait dissoudre dans la colature douze parties de sucre blanc, on clarifie et on cuit, à petit feu, en consistance.

On fait de la même manière le sirop de grande consoude, avec la racine rapée.

Sirop d'Anis.

On incorpore dans une partie de sirop de pavot blanc et une demi-partie de sirop simple, l'émulsion au mucilage de gomme arabique, d'une cinq-cent-douzième partie d'huile d'anis.

Sirop de Canelle.

On fait dissoudre, dans un matras bouché, et au bain-marie, une partie de sucre blanc dans neuf-seizièmes parties d'eau de canelle.

On fait de la même manière les sirops de fleurs d'orange, de roses, de menthe, etc.

Sirop de Capillaire.

On fait brunir au feu, une trente-deuxième partie de sucre candi blanc, on ajoute une partie du même sucre et deux parties d'eau; on clarifie et on cuit en consistance assez forte pour supporter l'addition d'une trente-deuxième partie d'eau de fleurs d'orange double, qu'on mêle au sirop après qu'il est refroidi.

Sirop de Cassis.

On échauffe sur un feu de cendre, des baies bien mûres de cassis écrasées, on passe le suc, on le laisse se clarifier par le repos, et on le réduit en sirop, en

y faisant fondre sept quatrièmes de son poids de sucre blanc.

SIROP DE CERISES.

On écrase menu, dans un mortier ou sous une presse foulante, des cerises noires qui ne soient pas trop mûres, sans en ôter les noyaux ; on les laisse pendant vingt-quatre heures en macération, on en exprime le suc, on clarifie par dépôt, et on réduit en sirop en ajoutant sept quatrièmes parties de sucre blanc.

SIROP DE COINGS.

On exprime le suc de coings mûrs, on le laisse déposer, on le passe à plusieurs reprises, par un blanchet, et on fait fondre sans ébullition, une partie de sucre blanc dans cinq huitièmes parties de ce suc.

On fait de la même manière le sirop de limons et de suc d'oranges.

SIROP DE COQUELICOT.

On pile menu, dans un mortier de marbre, une partie de fleurs de coquelicot récentes, on verse dessus une partie et demie d'eau chaude et on laisse en infusion jusqu'au lendemain; ensuite on exprime, on fait fondre dans une partie de liquide, deux troisièmes parties de sucre blanc, on passe au blanchet et on cuit en consistance.

SIROP D'ÉCORCES DE CITRONS.

On prend un poids déterminé de sucre blanc et le même poids de citrons. On frotte les citrons sur le sucre

pour enlever la partie jaune de leur écorce. Ensuite on verse sur le sucre, ainsi imprégné, la moitié de son poids d'eau, on fait fondre au bain tiède et dans un matras, et on passe, après le refroidissement, au travers d'une étamine serrée.

On fait de la même manière le sirop d'écorces d'oranges.

SIROP DE FLEURS DE PÊCHER.

On pile menu une partie de fleurs, et une quatrième partie de germes de pêcher; on verse dessus deux parties d'eau chaude, on couvre le vase et on laisse en macération pendant vingt-quatre heures; ensuite on exprime, on passe au travers d'un blanchet, on fait dissoudre une partie de sucre dans cinq huitièmes parties de liquide, et on passe par une étamine.

SIROP DE FRAMBOISE.

On exprime le suc de framboises qui ne soient pas trop mûres, on le dépure par subsidance, on le passe à plusieurs reprises au blanchet, on ajoute, sur une partie de suc, une partie et demie de sucre blanc, et on évapore, sans ébullition, en consistance.

On fait de la même manière les sirops de mûres, de groseilles, de berberis, etc.

SIROP DE GUIMAUVE. (Voyez *Sirop d'althæa.*)

SIROP DE JALAP.

On triture ensemble une partie de résine de jalap et de gomme arabique, on réduit en émulsion épaisse au moyen d'une suffisante quantité d'eau, et on incorpore à trente-deux parties de sirop blanc.

On fait de la même manière le sirop de scammonée.

SIROP D'IPÉCACUANHA

On fait infuser, à chaud, une partie de racines d'ipé-dans trente-deux parties d'eau ; on passe au tamis, on ajoute trente-deux parties de sucre, on clarifie et on cuit en consistance.

SIROP DE NERPRUN

On exprime le suc des baies mûres de nerprun, on verse sur le marc autant d'eau bouillante qu'il peut s'en imbiber, on remue de temps en temps, et après vingt-quatre heures, on exprime; ensuite on réunit les deux liquides, on y fait dissoudre un tiers de sucre blanc et on cuit, à petit feu, en consistance. Après le refroidissement on ajoute à une partie de ce sirop une émulsion au mucilage de gomme arabique, d'une treize-mille-quatre-cent-quarantième partie d'huile d'anis, de girofle, de macis et de canelle.

SIROP D'OPIUM.

On fait extraire à une chaleur de digestion, une partie d'opium par dix parties de vin de Malaga; on filtre, on dissout dans la teinture seize parties de sucre blanc et on mêle ce sirop avec cent-soixante-huit parties de sirop simple.

Autre formule.

On triture une partie d'opium avec une quatrième partie de gomme arabique et on émulse à l'aide de soixante-dix parties d'eau ; on passe et on fait dissoudre dans la colature cent-dix-huit parties de sucre blanc.

SIROP

Sirop d'Orgeat. (Voyez *Sirop amygdalin.*)

Sirop de Pavot blanc.

On fait bouillir, à deux reprises, une partie de têtes de pavot blanc avec douze parties d'eau ; on fait dissoudre dans les décoctions six parties de sucre blanc, on clarifie et on cuit en consistance.

Sirop de Pavot rouge. (Voyez *Sirop de Coquelicot.*)

Sirop de Quinquina.

On fait infuser une partie de quinquina en poudre fine dans huit parties de vin rouge ; on passe avec expression, on filtre et on fait dissoudre dans une partie du liquide, sept quatrièmes parties de sucre blanc.

On conserve ce sirop dans des bouteilles bien bouchées.

Sirop de Réglisse.

On fait infuser, pendant une heure, au bain d'eau tiède, une partie de racines de réglisse rapées et découpées menu, dans trois parties d'eau; on passe et on fait dissoudre dans la colature, un tiers de sucre blanc et de miel ; on despume et on réduit en sirop.

Sirop de Rhubarbe.

On fait infuser, à deux reprises, une partie de rhubarbe concisée avec huit parties d'eau ; on réunit les infusions, on ajoute quatorze parties de sucre blanc, on clarifie et on réduit en consistance.

Sirop de Roses pales.

On pile dans un mortier de marbre, des fleurs de roses pâles, on met la pâte dans une terrine de grès, et on verse dessus la quantité d'eau chaude qu'elle peut imbiber. Après douze heures on exprime, on ajoute deux tiers de cassonade, on clarifie et on évapore en consistance.

Sirop de Roses sèches.

On fait infuser, au feu, pendant cinq ou six heures, une partie de roses rouges desséchées, dans trois parties d'eau; on passe avec expression, on ajoute partie égale de sucre blanc, on clarifie et on cuit en consistance.

Sirop de Safran.

On fait infuser, à chaud, pendant vingt-quatre heures, une partie de safran découpé, dans seize parties d'eau; on passe et on fait dissoudre dans une partie de colature, sept quatrièmes parties de sucre blanc.

Sirop de Sucre. (Voyez *Sirop blanc.*)

Sirop de Sureau.

On exprime le suc de baies mûres de sureau, on laisse déposer, on échauffe avec une quatrième partie de sucre, on passe par une étamine et on cuit en consistance.

Sirop de Vinaigre.

On fait dissoudre, au bain d'eau, une partie de sucre blanc dans cinq huitièmes parties de vinaigre de vin concentré par la congélation.

Sirop de Violettes.

On lave à l'eau tiède, une partie de pétales de violettes ceuillies après un temps ouvert, et on les pile menu dans un mortier de marbre avec un pilon de bois; on met la pâte dans une bassine d'étain, on verse dessus deux parties d'eau bouillante, on laisse en macération pendant vingt-quatre heures, on exprime, et on fait dissoudre, dans la colature, trois parties et demie de sucre fin.

On fait de la même manière le sirop d'œillet avec les pétales des fleurs rouges.

Sirop dit des cinq Racines.

On fait infuser une partie de racines d'apium, de fenouil et de persil, dans huit parties d'eau et une partie de vinaigre de vin; on passe et on fait dissoudre dans la colature sept quatrièmes parties de sucre blanc.

Soufre doré d'Antimoine. (*Hydro-sulfure d'antimoine oxidé orangé.*)

On fait bouillir une lessive de sel de tartre caustique, et on y projette, par portions, de l'antimoine crud en poudre fine, jusqu'à saturation. Ensuite on y ajoute du soufre dépuré, autant qu'il est nécessaire pour empêcher la liqueur de précipiter par le refroidissement; on laisse refroidir, on filtre, on étend d'eau, et on précipite avec de l'esprit de vitriol. Après vingt-quatre heures, on décante le liquide surnageant, on lave le précipité et on le frappe en trochisques.

Les lessives des scories du régule et du foie d'antimoine, et le liquide de la préparation du kermès minéral

fournissent également du soufre doré par leur précipitation à l'aide d'un acide.

SPARADRAP.

On fait liquéfier de l'emplâtre diachilon simple, on incorpore une vingtième partie de poudre d'iris de Florence, et on étend la matière sur du carton, ou on y trempe de la toile, et on passe entre deux règles de fer. On peut, pour plus de poli, lisser celui sur toile.

SPARADRAP ADHÉSIF.

On mêle, par la fusion, une partie de résine avec deux parties d'emplâtre de lytharge, on répand sur du papier gommé, et on passe à mesure, sous un couteau de fer échauffé, serrant sur une plaque du même métal.

SPARADRAP DE GOULARD.

On fait liquéfier une partie de cire jaune dans sept douzièmes parties d'huile d'olive; on incorpore une vingt-quatrième partie d'extrait de Saturne et une trois-cent-quatre-vingt-quatrième partie de camphre, et on trempe des bandes de toile.

SPARADRAP DIT DE VOGELS.

On fait liquéfier ensemble une partie d'huile d'olive, dix sixèmes parties de moëlle de bœuf, deux parties de cire jaune, et deux parties et demie de graisse de bœuf; on incorpore une partie de pierre calaminaire et dix sixièmes parties de céruse, on plonge des bandes de toile et on passe entre des règles de fer.

SPARADRAP ROUGE.

On fait liquéfier ensemble une partie de cire blanche et une demi-partie de térébenthine, et on incorpore une douzième partie de cinabre porphyrisé; on plonge des toiles et on lisse.

Autre formule.

On remplace dans la composition précédente, le cinabre par du minium.

SPARADRAP VERT.

On ajoute à la composition ci-dessus, au lieu de cinabre, une seizième partie de vert-de-gris, en poudre subtile.

SUBLIMÉ CORROSIF. (*Muriate oxigéné de mercure.*)

On met dans une capsule de verre, placée au bain de sable, une partie de mercure vif, on verse dessus une partie et demie d'huile de vitriol, et on procède à la dissolution par une chaleur d'ébullition, et en triturant de temps en temps la matière à l'aide d'un pilon de verre; on augmente ensuite le feu et on évapore jusqu'à siccité de la matière; on pèse alors la masse, on la mêle, par la trituration, avec l'égal de son poids de sel marin desséché, on distribue le mélange dans des doubles phioles ou on la met dans une cornue, et on sublime à un feu gradué

Le résidu de cette opération est du sel de Glauber.

Autre procédé.

On mêle ensemble, par la trituration, parties égales de sel de nitre mercuriel, de vitriol de mars rouge, et de sel marin, le tout dûment sec; on introduit le mélange dans une cornue de verre et on sublime au bain de sable, et à un feu d'abord modéré, mais poussé vers la fin jusqu'à faire rougir le fond de la cornue.

Autre procédé.

On triture, jusqu'à extinction, une partie de mercure avec deux parties et demie de chaux de manganèse et suffisante quantité d'eau pour réduire le mélange en pâte; on laisse la masse exposée à l'air jusqu'à son dessèchement et on la mêle avec deux parties de vitriol de mars rouge et de sel marin décrépité; on introduit la matière dans une cornue et on sublime à un feu capable de faire rougir, vers la fin, la capsule du bain.

Autre procédé.

On fait dissoudre du mercure dans de l'esprit de nitre, on évapore jusqu'à siccité et on mêle la masse avec les cinq quatrièmes de son poids de sel marin martial, second procédé; on introduit la matière dans des doubles phioles et on sublime à une chaleur lente.

Autre procédé.

On fait dissoudre une partie de précipité rouge ou d'une chaux quelconque de mercure dans de l'eau forte, et on mêle cette dissolution avec une solution saturée et bouillante de deux parties et demie de sel marin dans de l'eau; on évapore jusqu'à siccité et on fait sublimer à un feu modéré.

Il reste au fond des bouteilles du nitre quadrangulaire, qui ne peut proprement servir qu'à être converti en sel de soude en le faisant déflagrer avec de la poudre de charbon.

Autre procédé.

On fait dissoudre une partie de mercure dans suffi-

sante quantité d'esprit de nitre en aidant la dissolution par la chaleur. On fait d'une autre part une solution saturée de deux parties et demie de sel marin dans l'eau; on mêle les deux liqueurs bouillantes, et s'il se forme du précipité on laisse réagir la matière sur elle-même jusqu'à ce que tout le précipité soit dissout; alors on évapore la lessive jusqu'à siccité en prenant soin, lorsque la matière devient concrète, de ménager assez le feu pour prévenir la volatilisation d'une portion de sublimé corrosif; on introduit la masse sèche dans des bouteilles et on procède à la sublimation par un feu modéré.

Cette opération donne pour produit accessoire du nitre quadrangulaire.

Autre procédé.

On fait dissoudre, jusqu'à saturation, du précipité rouge dans de l'esprit de sel, on filtre, on évapore et on fait crystalliser.

Suc de Réglisse anisé.

On ajoute au suc de réglisse dépuré, au moment de refroidir, une cent-vingt-huitième partie d'huile d'anis et on coule en tablettes, ou on roule en bâtons.

Suc de Réglisse arabiqué.

On fait dissoudre de la gomme arabique dans suffisante quantité d'eau, et séparément le même poids de suc de réglisse; on passe les deux liquides, on les laisse déposer, on les mêle, on évapore en consistance et on coule en tablettes.

SUC DE RÉGLISSE DÉPURÉ.

On fait dissoudre du suc de réglisse dans le moins d'eau possible, on passe par un tamis serré et on laisse déposer; ensuite on évapore à une chaleur ménagée, et en remuant sans cesse jusqu'en consistance, et on coule sur une plaque de marbre échauffée et enduite d'un peu d'huile d'amandes, pour couper en tablettes, ou on roule, après le refroidissement, en petits bâtons, et on fait sécher dans une place chaude.

SUCRE DE LAIT.

On fait coaguler du lait par le moyen de la pressure, et on clarifie au blanc-d'œuf; on évapore le petit-lait à une douce chaleur, jusqu'à réduction au quart, ou à l'apparition d'une pellicule, on passe de nouveau et on laisse crystalliser. Ensuite on décante le liquide surnageant, on l'évapore de nouveau, et on répète ce travail aussi long-temps qu'il se dépose une masse crystalline. On réunit après, le sucre obtenu, on le dissout et on le recrystallise.

SUCRE DE SATURNE. (Voyez *Sel de Saturne.*)

TABAC DE FAVELET. (Voyez *Poudre céphalique de Favelet.*)

TABAC D'HERBES. (Voyez *Poudre céphalique*, seconde formule.)

TABAC DE ROSES. (Voyez *Poudre céphalique rouge.*)

TABLETTES ANTI-ACIDES.

On fait liquéfier, au feu, une partie de sucre blanc, on incorpore une demi-partie d'écailles d'huitres pré-

parées

parées et une quatre-vingt-seizième partie de canelle en poudre fine ; on coule sur une pierre chaude et enduite d'huile d'amandes, on étend à l'aide d'un rouleau et on découpe en tablettes.

Tablettes béchiques blanches.

On mêle ensemble une partie de sucre blanc, une douzième partie de poudre d'iris de Florence et d'amidon, et une soixante-quatrième partie de gomme adraganthe, et à l'aide de suffisante quantité d'eau de fleurs d'orange, on forme des tablettes.

Autre formule.

On fait dissoudre dans de l'eau, une partie de gomme arabique, on ajoute le même poids de sucre candi pulvérisé, on clarifie, on passe par une étamine, on évapore en consistance, on coule et on découpe en tablettes.

Tablettes béchiques jaune

On fait infuser une partie de safran dans trente-deux parties d'eau chaude ; on passe avec expression, et on fait dissoudre dans la colature seize parties de gomme arabique et quarante-huit parties de sucre blanc ; on passe de nouveau et on cuit en consistance de tablettes.

Tablettes béchiques noires.

On mêle ensemble une partie de sucre blanc, une vingt-quatrième partie de styrax calamite, une soixante-douzième partie de racines d'iris de Florence et d'amandes douces pelées au couteau, et une cent-quarante-quatrième partie de gomme adraganthe, et à l'aide de suffisante quantité d'extrait de réglisse, on forme des tablettes.

Autre formule.

On fait fondre dans de l'eau bouillante, d'abord une partie de gomme arabique, et ensuite autant de suc de réglisse; on passe, on ajoute à la colature deux parties de sucre blanc, on évapore en consistance, on coule sur une pierre, on étend et on découpe en tablettes.

TABLETTES DE BOUILLON.

On fait bouillir ensemble, à deux reprises, et dans suffisante quantité d'eau, une partie de pieds de veau, deux parties de rouelle de veau et cinq parties de cuisse de bœuf et de gigot de mouton; on écume avec soin, on laisse refroidir pour séparer la graisse, on décante clair, on clarifie au blanc-d'œuf et on évapore, d'abord à un feu lent, et ensuite au bain-marie, jusqu'en consistance de colle solide. On coule alors la matière sur une pierre chaude et on la coupe en tablettes.

TABLETTES D'IPÉCACUANHA.

On fait liquéfier une partie de sucre, on incorpore une soixante-quatrième partie de racines d'ipécacuanha en poudre fine, on coule, on étend et on découpe en tablettes du poids de huit grains.

TABLETTES DE NITRE.

On fait liquéfier ensemble une partie de sucre et une quatrième partie de nitre; on laisse au feu jusqu'à réduction en consistance et on coule en tablettes.

Tablettes de Réglisse

On fait infuser une partie de racines de réglisse rapées et coupées menu, dans quinze parties d'eau tiède ; on passe par un tamis, on dissout dans la colature sept parties et demie de gomme arabique et quatre parties et demie de sucre candi pulvérisé ; on clarifie et on cuit en consistance de tablettes.

Tablettes de Soufre.

On fait liquéfier au feu une partie de sucre, on incorpore une quatrième partie de fleurs de soufre lavées, et on forme en tablettes.

Tablettes martiales.

On mêle ensemble une partie de sucre blanc, une cinquième partie d'éthiops martial, une vingtième partie de canelle et une trentième partie de gomme adraganthe, et, à l'aide d'une suffisante quantité d'eau de canelle, on forme des tablettes.

Tablettes pectorales amères.

On fait bouillir, pendant trois heures, une partie de mousse d'Islande coupée menu, dans suffisante quantité d'eau pour une colature de huit parties ; on dissout dans celle-ci douze parties de sucre, on clarifie, et on évapore en consistance de tablettes.

Tablettes tempérantes.

On fait liquéfier une partie de sucre, on incorpore une seizième partie de sel d'oseille et de nitre, et on coule en tablettes.

Tablettes vermifuges.

On mêle exactement ensemble une partie de sucre blanc, une troisième partie de mercure doux, et une seizième partie de résine de jalap et de gomme adraganthe, et à l'aide de l'eau de roses, on forme des tablettes de différens poids à raison de cinq grains pour chaque année d'âge.

Tartre armoniacal soluble. (*Tartrate de potasse et d'ammoniaque.*)

On neutralise avec de la crême de tartre, une solution saturée de sel armoniac volatil, on filtre, et on évapore à une chaleur très-douce, jusqu'à siccité.

On doit tenir ce sel bien enfermé.

Tartre chalybé. (Voyez *Tartre martial soluble.*)

Tartre émétique. (*Tartrate de potasse et d'antimoine.*)

On mêle parties égales d'antimoine crud et de nitre sec, on introduit dans un pot de terre et on met le feu au mélange; on réduit la masse en poudre fine, après qu'elle est refroidie, on l'édulcore, on décante et on la fait sécher. Ensuite on mêle parties égales de cette poudre et de crême de tartre, et on fait bouillir pendant une heure dans douze parties d'eau; on filtre, on évapore à petit feu, jusqu'à pellicule, et on fait crystalliser.

Après que tout est crystallisé, on réunit les différens sels, on les broie avec trente-cinq fois leur poids d'eau bouillante, on décante, on évapore jusqu'à pellicule, on filtre et on fait recrystalliser.

Autre procédé.

On fait bouillir une partie de crême de tartre, et deux-cinquièmes parties de poudre d'Algaroth, avec douze parties d'eau; on passe, on évapore, on crystallise, on redissout, etc.

TARTRE MARTIAL SOLUBLE. (*Tartrate de potasse et de fer.*)

On fait bouillir, pendant une heure, une partie d'éthiops martial avec trois parties de crême de tartre et quarante parties d'eau; on filtre, on évapore et on fait crystalliser.

TARTRE MERCURIEL. (*Tartrate de mercure.*)

On fait dissoudre du mercure dans de l'esprit de nitre et on évapore jusqu'à siccité crystalline; on pèse la masse, on la dissout dans de l'eau chaude et on ajoute un poids égal de tartre minéral également dissout; on fait bouillir un moment, on filtre, et on fait crystalliser avec soin, afin d'obtenir le tartre mercuriel séparé du nitre quadrangulaire.

TARTRE MINÉRAL. (*Tartrate de soude.*)

On combine jusqu'à saturation, du sel de soude avec du sel acide de tartre dissout dans six fois son poids d'eau; on filtre, on évapore et on fait crystalliser.

Autre procédé.

On sature de la crême de tartre avec une lessive de sel de tartre, et on ajoute cinq quatrièmes parties des

poids réunis de la crême et du sel de tartre, on filtre et on fait crystalliser. Si pendant la crystallisation le tartre minéral se confondoit avec le sel polychreste, on séparéroit le premier qu'on reconnoît facilement à la grosseur de ses crystaux, et on le recrystalliseroit.

TARTRE SOLUBLE. (Voyez *Sel végétal.*)

TARTRE STIBIÉ. (Voyez *Tartre émétique.*)

TARTRE SULFURÉ (Voyez *Sel sulfureux.*)

TARTRE TARTARISÉ (Voyez *Sel végétal.*)

TARTRE VITRIOLÉ.

Ce sel est le même que *l'Arcanum duplicatum.*

TEINTURE ACRE D'ANTIMOINE.

Cette teinture est de la même nature que celle de *Sel de tartre*.

TEINTURE AMÈRE.

On coupe menu ou on contuse grossièrement, une partie de racines de gentiane, une demi-partie d'écorces d'orange et une quatrième partie d'écorces de winterane; on fait infuser à froid, pendant quinze à vingt jours, et on filtre au travers d'un papier.

TEINTURE ANODINE VOLATILE.

On fait infuser, à froid, une partie de camphre, et deux parties d'opium, dans vingt-quatre parties d'esprit de vin imprégné de gaz alcalin volatil, et après suffisante extraction, on filtre au travers d'un papier.

TEINTURE ANTISPASMODIQUE.

On fait infuser, à froid, pendant quinze jours, une partie de racines de valériane nouvellement séchées, dans huit parties de liqueur anodine minérale ; on exprime fortement, et on filtre au travers d'un papier.

TEINTURE AROMATIQUE.

On réduit en poudre grossière, une partie de canelle, une demi-partie de gingembre et une quatrième partie de semences de petite cardamome mondée et de poivre long, et on fait infuser, à froid, pendant quinze jours, dans vingt-quatre parties d'eau-de-vie ; on exprime et on passe au travers d'un papier.

TEINTURE D'ABSYNTHE.

On fait infuser, pendant trois jours, au bain d'eau tiède, une partie de feuilles sèches d'absynthe dans huit parties d'eau-de-vie ; on exprime fortement et on filtre par un papier.

On fait de la même manière les teintures de canelle, de cascarille, d'orange et de quinquina, par les écorces, de gentiane et de valériane, par les racines, de quassia par le bois, de camomille romaine par les fleurs, de noix vomique et de safran.

TEINTURE D'ABSYNTHE COMPOSÉE.

On découpe menu une partie de sommités d'absynthe et d'écorces d'orange, une demi-partie, de feuilles de chardon bénit et de fleurs de centaurée, une quatrième

partie de racines de gentiane, d'helenium, et calamus, et une huitième partie de canelle et de macis, et on fait infuser, pendant dix jours, dans trente-six parties d'eau-de-vie; on passe avec expression et on filtre par un papier.

TEINTURE D'ALOÈS.

On pile grossièrement une partie d'aloès, on laisse infuser jusqu'à dissolution dans seize parties d'eau-de-vie, et on filtre au travers d'un papier.

On fait de la même manière les teintures de cachou et de gomme kino.

TEINTURE D'ANTIMOINE.

On fait digérer ensemble, à une légère chaleur, une partie de savon antimonial et trois parties de teinture de sel de tartre et d'eau distillée; on filtre et on conserve à l'abri de la lumière.

TEINTURE D'ASSA-FŒTIDA.

On fait infuser, au bain d'eau tiède, une partie d'assa-fœtida dans douze parties d'esprit de vin; on laisse refroidir et on filtre au travers d'un papier.

On fait de la même manière les teintures d'euphorbe, de galbanum, de myrrhe, de bourgeons de sapin, et de jalap par les racines.

TEINTURE DE BAUME DE TOLU.

On fait infuser, jusqu'à dissolution, une partie de baume de Tolu dans seize parties d'esprit de vin et on filtre par un papier.

On fait de la même manière les teintures de baume du Pérou, des gommes benjoin et lacque, de gayac par la résine, et de succin.

Teinture de Cantharides.

On fait infuser à chaud, pendant vingt-quatre heures, une partie de cantharides en poudre fine, dans vingt-quatre parties d'eau-de-vie et on passe par un filtre de papier.

Teinture de Cantharides composée.

On fait bouillir à chaud, pendant une demi-heure, dans une bouteille circulatoire, un mélange d'une partie de cantharides pulvérisées, de quatre parties d'esprit de nitre et de cinquante-six parties d'alcohol. Après le refroidissement on ajoute une partie de camphre, on laisse dissoudre et on passe par un papier.

Teinture de Castor.

On fait infuser, au bain d'eau tiède, une partie de castor en poudre avec huit parties d'eau-de-vie, et on filtre au travers d'un papier.

On fait de la même manière les teintures d'ambre gris et de musc.

Teinture d'Ellébore noir.

On fait infuser à chaud, une partie de racines d'ellébore noir dans six parties de vin blanc, et on passe par un papier.

On fait de la même manière la teinture de Coloquinthe.

Teinture de Gayac composée.

On fait infuser, jusqu'à dissolution, une partie de

gomme gayac et une huitième partie de baume du Pérou dans seize parties de rhum, et on filtre au travers d'un papier.

TEINTURE DE GAYAC ÉTHÉREUSE.

On fait dissoudre, à froid, une partie de gomme gayac dans douze parties d'esprit de nitre doux, et on filtre par un papier.

TEINTURE DE GINGEMBRE.

On fait infuser, à froid, pendant dix jours, une partie de gingembre dans douze parties de rhum, et on passe par un papier.

TEINTURE DE GOMME LAQUE COMPOSÉE.

On fait digérer, à chaud, jusqu'à suffisante extraction, une partie de gomme laque en grains, et une huitième partie d'alun, dans douze parties d'esprit de cochlearia, et on passe par un papier.

TEINTURE D'IPÉCACUANHA.

On fait infuser, au bain d'eau tiède, une partie de racines d'ipécacuanha dans quatre onces de vin d'Espagne et d'eau-de-vie, et on filtre au travers d'un papier.

TEINTURE DE LAVANDE COMPOSÉE.

On fait infuser, à froid, pendant cinq jours, une partie de canelle et de muscade, en poudre grossière, dans seize parties d'esprit de lavande et huit parties d'esprit de romarin, et on filtre par un papier.

Teinture de Mars apéritive.

On fait infuser, à chaud, une partie de fleurs de sel armoniac martiales, avec quatre parties d'esprit de vin, et on filtre par un papier.

On doit avoir soin de ne pas laisser cette teinture exposée à l'action de la lumière.

Teinture de Mars astringente.

On humecte de la limaille de fer avec du vinaigre de vin blanc et on laisse sécher à l'air en retournant, de temps à autre, la matière; on fait dissoudre la masse, à l'aide de la chaleur, dans suffisante quantité du même vinaigre, on filtre et on évapore, à un feu de cendres, jusqu'en consistance de pulpe. On fait digérer cette pulpe avec huit fois son poids d'esprit de vin rectifié, et on passe par un papier.

Autre procédé.

On fait digérer ensemble, pendant cinq jours, une partie de sel de mars, une partie et demie de terre foliée de tartre et douze parties d'eau-de-vie, et on filtre au travers d'un papier.

Teinture de Mars dorée.

On fait dissoudre une partie de limaille de fer dans suffisante quantité d'esprit de sel, on évapore jusqu'à deux parties, on ajoute six parties d'esprit de vin, on laisse digérer et on filtre par un papier.

TEINTURE DE MARS DE LUDOVIC.

On fait bouillir une solution aqueuse de sel de Mars, et on ajoute de la crême de tartre en poudre fine, jusqu'à ce que le liquide refuse d'en dissoudre davantage; alors on filtre la liqueur, on l'évapore sur un feu de cendres jusqu'à siccité, on fait digérer la masse, à chaud, avec huit fois son poids d'eau-de-vie et on passe par un filtre de papier.

TEINTURE DE MARS POMMÉE.

On exprime le suc d'une quantité à volonté de pommes acides; on laisse s'éclaircir par le repos, on passe au travers d'une étamine et on fait bouillir jusqu'à réduction aux deux tiers, avec un huitième d'éthiops martial; on passe de nouveau à plusieurs reprises, et on évapore jusqu'en consistance de sirop liquide.

TEINTURE DE MARS TARTARISÉE.

On tient au feu, pendant cinq ou six heures, un mélange d'une partie d'éthiops martial, trois parties de crême de tartre et trente parties d'eau ; on laisse subsider, on passe à plusieurs reprises au travers d'un filtre de laine et on évapore en consistance de sirop liquide.

TEINTURE DE MÉLAMPODE. (Voyez *Teinture d'Ellébore noir.*)

TEINTURE D'OPIUM.

On fait infuser, à chaud, une partie d'opium dans quatre parties de vin d'Espagne et huit parties d'eau-de-vie; on exprime fortement et on filtre par un papier.

Teinture d'Or. (Voyez *Or potable*, second procédé.)

Teinture de Rhubarbe.

On fait éprouver une seule ébullition à un mélange d'une partie de sel de tartre, trois parties de rhubarbe concisée et suffisante quantité d'eau pour avoir quarante-huit parties de colature; on passe par une étamine, on laisse subsider et on décante.

Teinture de Rhubarbe spiritueuse.

On fait infuser, à froid, pendant dix jours, une partie de rhubarbe concisée dans quatre parties d'esprit de menthe pipérite et huit parties d'eau-de-vie; on passe avec expression et on filtre par un papier.

Teinture de Sel de Tartre.

On fait digérer, au bain d'eau tiède, une partie de sel de tartre caustique parfaitement sec, avec huit parties d'alcohol, et on passe par un papier.

Teinture de Séné composée.

On fait infuser une partie de feuilles de séné, une demi-partie de rhubarbe et une huitième partie d'écorces d'orange et de semence de coriandre, dans quatorze parties d'eau-de-vie; on passe avec expression et on filtre au travers d'un papier.

Teinture de Soufre.

On fait digérer, à chaud, une partie de foie de soufre avec douze parties d'eau-de-vie, et on passe par un papier.

Cette teinture doit être garantie de l'accès de l'air et de la lumière.

TEINTURE DE SUCCIN.

On réduit en poudre une partie de succin, on le torréfie légèrement et on le fait infuser, pendant trois jours, au bain d'eau tiède avec huit parties d'alcohol; on passe avec expression et on filtre au travers d'un papier.

TEINTURE DE SUCCIN ÉTHÉREUSE.

On torréfie, comme ci-dessus, une partie de succin et on le fait digérer à froid, pendant plusieurs jours, avec huit parties de liqueur anodine minérale; on exprime fortement et on passe par un papier.

TEINTURE DE SUIE.

On fait digérer à chaud, une partie de suie et une seizième partie de sel volatil armoniacal, dans huit parties d'eau-de-vie, et on filtre au travers d'un papier.

TEINTURE DE VALÉRIANE VOLATILE.

On fait digérer, à froid, pendant six jours, une partie de racines de valériane nouvellement séchées, avec huit parties d'eau-de-vie imprégnée d'air alcalin volatil, et on passe par un papier.

TEINTURE DITE LIGNORUM.

On fait infuser, à chaud, une partie de bois de sassafras, de gayac, de santal jaune et rouge et de racines des quine, dans vingt-quatre parties d'esprit de vin rectifié, et on passe au travers d'un papier.

TEINTURE FÉTIDE.

On fait digérer, au bain d'eau tiède, une partie d'assa-fœtida, et une seizième partie d'huile de corne de cerf et de succin, non rectifiées, avec douze partie d'esprit de vin rectifié imprégné d'air armoniacal, et on filtre par un papier.

TEINTURE HYDRAGOGUE.

On fait infuser, à chaud, une partie de racines de brione et de jalap, une demi-partie de racines d'ellébore et une huitième partie de canelle, dans vingt-quatre parties d'eau-de-vie, et on filtre par un papier.

TEINTURE NERVINE.

On fait infuser, au bain d'eau chaude, une partie de castor et de racines de valériane récemment séchées, et une demi-partie de safran, dans vingt parties d'eau-de-vie; on exprime fortement, on filtre et on ajoute une huitième partie d'essence de menthe poivrée d'Angleterre.

TEINTURE PARÉGORIQUE.

On dissout, par la trituration, une partie d'opium, de camphre, de fleurs de benjoin et d'huile récente d'anis, dans huit parties d'esprit de vin; on laisse déposer et on filtre par un papier.

TEINTURE SACRÉE.

On fait digérer, à chaud, une partie de poudre d'hiera picra dans seize parties d'eau-de-vie, et on filtre au travers d'un papier.

TEINTURE THÉBAÏQUE. (Voyez *Teinture d'opium.*)

TEINTURE TONIQUE NERVINE JAUNE.

On fait déliquescer à l'air, des crystaux de sel marin martial, et on mêle le liquamen avec le double d'éther vitriolique. On secoue souvent et on laisse en digestion froide pendant dix jours ; alors on décante le liquide surnageant et on le mêle avec le double d'alcohol.

TEINTURE VOLATILE DE GAYAC.

On fait dissoudre, à froid, une partie de gomme gayac dans seize parties d'alcohol chargé d'air volatil armoniacal, et on filtre au travers d'un papier.

TÉRÉBENTHINE CUITE.

On fait bouillir de la térébenthine claire avec suffisante quantité d'eau jusqu'à induration résineuse.

TERRE FOLIÉE DE TARTRE. (*Acétite de potasse.*)

On sature des crystaux de sel de tartre avec du vinaigre distillé, on filtre et on évapore, à une chaleur qui n'atteint jamais celle de l'eau bouillante, jusqu'à siccité.

Ce sel attire fortement l'humidité de l'air et des corps environnans.

TERRE FOLIÉE DE TARTRE CRYSTALLISÉE. (*Acétite de soude.*)

On sature du vinaigre distillé avec du sel de soude, on évapore jusqu'à légère pellicule et on laisse crystalliser dans un endroit sec et modérément échauffé ; on détermine

termine une plus prompte crystallisation en jetant dans la lessive saturée et déjà froide, un crystal du même sel.

Autre procédé.

On sature du vinaigre distillé avec de la craie ; on filtre, on évapore un quart du liquide ; on tient sur le feu et on y projette du sel de Glauber tombé en efflorescence, jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité ; on filtre la lessive et on fait crystalliser comme ci-dessus.

TERRE FOLIÉE MERCURIELLE. (Voyez *Sel acéteux de mercure.*)

THÉRIAQUE.

On dispense avec soin, on mêle et on réduit en poudre fine une partie de fleurs de petite centaurée, de racines d'aristoloche mince, et de semences de daucus, deux parties de feuilles de malabatre, de chamædrys, de chamæpitys et de pouliot de montagne, de racines de gentiane, de meum et de valériane phu, de semences d'anis, de sésili, de petite cardamome, d'ammi, de thlaspi et de fenouil, d'ammomum, de nard celtique, de fleurs d'hypericum, de carpobalsamum, de terre de Lemnos et de sel de Mars rouge desséché ; trois parties de feuilles de calament de montagne, de marrube et de dictame de Crête, de racines de quinte-feuille, de gingembre, de rhubarbe et de costus arabique, de semences de persil de Macédoine, de fleurs de stecas, de squenanthe, de nard indique, d'écorces de cassia lignea, de poivre noir et de myrrhe ; six parties de feuilles de scordium, de racines de réglisse, d'iris de Florence, de semences de navet sauvage, de fleurs de roses rouges, de canelle

et d'agaric; neuf parties de chair de vipère; douze parties de poivre long, de scylle et de semences d'orobe, et vingt-quatre parties d'espèces de trochisques d'hédicroon, le tout duement séché. On pulvérise séparément, on passe au tamis fin et on mêle avec la poudre précédente, une partie de castor, deux parties de storax en grains, trois parties d'oliban; on fait dissoudre deux parties de suc d'hypocistis et d'acacia, et douze parties d'opium dans suffisante quantité de vin d'Espagne; on émulse à l'aide d'un mucilage fait avec huit parties de gomme arabique et seize parties de cette solution, une partie de galbanum et d'opoponax, deux parties de sagapenum, trois parties de térébenthine et six parties d'opobalsamum; on ajoute de la solution, et, s'il est nécessaire, une autre quantité de vin, et on passe par une étamine ou un tamis serré et on laisse déposer. Enfin on incorpore la poudre dans quatre-cent-quatre-vingts parties de miel blanc liquéfié et passé par un tamis, et on ajoute l'émulsion et du vin pour réduire en consistance d'électuaire.

Thériaque diatessaron.

On pulvérise ensemble une partie de racines de gentiane et d'aristoloche ronde, de myrrhe et de baies de laurier mondées de leurs pelures, et on incorpore dans douze parties de miel sémi-liquéfié.

Trochisques de blanc Rhazis.

On réduit en poudre fine, et on mêle une partie d'opium et de gomme adraganthe, deux parties d'amidon, trois parties de sarcocolle et dix parties de céruse,

et, à l'aide de suffisante quantité d'eau de roses, on réduit en trochisques.

TROCHISQUES DE MINIUM.

On mêle exactement une partie de minium, deux parties de sublimé corrosif et huit parties de mie de pain blanc, et, à l'aide de suffisante quantité d'eau, on réduit en trochisques, auxquels on donne la forme de lentilles et de grains d'avoine.

TURBITH MINÉRAL. (*Sulfate de mercure jaune.*)

On verse, dans une capsule de verre, une partie d'huile de vitriol, sur deux troisièmes parties de mercure; on place la capsule au bain de sable, on remue de temps à autre avec une spatule de verre et on tient au feu en augmentant un peu la chaleur après que la masse est devenue concrète, jusqu'à parfaite siccité. Ensuite on réduit la matière en poudre et on la jette dans soixante fois son poids d'eau bouillante; on décante l'eau, on édulcore et on fait sécher à l'abri de la lumière.

VERDET CRYSTALLISÉ. (Voyez *Sel de Vénus.*)

VERRE D'ANTIMOINE.

On expose à une chaleur modérée, sur un plat de terre, de l'antimoine crud en poudre fine, en remuant toujours, jusqu'à ce que la matière ait cessé de fumer et soit convertie en une poudre grisâtre, parsemée encore de quelques parcelles brillantes; on doit être attentif que l'antimoine ne se grumêle en entrant en une sémi-fusion; on fait ensuite rougir un creuset, on y introduit la ma-

tière, on couvre exactement, et, par une forte chaleur, on fait entrer en fusion prompte et liquide, et on coule sur une pierre chaude enduite d'un peu d'axonge.

VINAIGRE ANTI-SEPTIQUE.

On pile et on découpe une partie de canelle, de girofles, de muscade, d'ail et de racines de calamus aromaticus, six parties de feuilles de romarin, de sauge, de menthe frisée et de rue, huit parties de fleurs de lavande et douze parties d'absynthe, et on fait infuser, au bain d'eau tiède, avec cinq-cent-douze parties de vinaigre de vin; on passe avec expression, on ajoute deux parties de camphre dissout dans suffisante quantité d'esprit de vin, et on filtre au travers d'un papier.

VINAIGRE CHALYBÉ. (*Acétite de fer liquide.*)

On fait dissoudre, à froid, de l'éthiops martial dans du vinaigre de vin jusqu'à saturation, et on filtre par un papier.

VINAIGRE CONCENTRÉ.

On expose du vinaigre distillé à un froid suffisant pour le réduire, par la congélation, à la moitié de son volume. On décante la partie liquide et on la conserve dans des bouteilles bien bouchées.

Autre procédé.

On sature avec du vinaigre distillé une partie de sel de tartre, et on concentre, à une douce chaleur, jusqu'à deux parties et demie; on ajoute trois quatrièmes parties d'huile de vitriol dilué dans une demi-partie

d'eau, on verse le mélange dans une cornue et on distille, au bain de cendres, et à une chaleur modérée, jusqu'à siccité.

Autre procédé.

On dessèche, le plus fortement possible, du sel marin calcaire, on verse dessus le triple de son poids de vinaigre distillé, et on distille à une chaleur qui n'atteint point l'ébullition, jusqu'à ce que la matière, dans la cornue, soit assez concentrée pour se figer en refroidissant.

Autre procédé.

On mêle une partie de terre foliée calcaire, avec deux parties et demie de sel polychreste acide, et on distille au bain de cendres, jusqu'à siccité.

VINAIGRE DE COLCHIQUE.

On fait infuser, à chaud, une partie de racines de colchique récentes découpées, dans huit parties de vinaigre de vin blanc, on filtre et on ajoute, lorsqu'on est obligé de le conserver quelque temps, une huitième partie d'eau-de-vie.

On fait de la même manière les vinaigres de scylle par la racine, et de narcisse des prés par la fleur, toutes deux récentes.

VINAIGRE DES QUATRES VOLEURS. (Voyez *Vinaigre antiseptique.*)

VINAIGRE DE RUE.

On fait infuser, à chaud, une partie de feuilles récentes de rue avec douze parties de vinaigre de vin blanc, et on filtre.

On fait de la même manière les vinaigres de roses par les fleurs rouges, de sureau et de lavende par les fleurs, de romarin et de sauge par les feuilles, etc.

VINAIGRE DE SATURNE. (Voyez *Extrait de Saturne.*)

VINAIGRE DISTILLÉ.

On met du vinaigre de vin dans une cornue de verre, on place celle-ci dans un bain de cendres et on distille à une chaleur constamment inférieure à l'ébullition du liquide; on rejette les premières portions qui passent et qui sont aqueuses, et on prolonge la distillation jusqu'à ce qu'il ne passe plus d'acide

On doit conserver le vinaigre distillé dans des vases à moitié remplis, et les transvaser de temps à autre, jusqu'à ce qu'il ait perdu son odeur empyreumatique.

VINAIGRE RADICAL.

On distille, dans une cornue de verre placée au bain de cendre, du sel de Vénus jusqu'à ce qu'il ne s'élève plus d'acide.

Autre procédé.

On distille une partie de sel de Saturne avec une partie et demie de sel polychreste acide, jusqu'à ce que tout le liquide soit passé.

Autre procédé.

On verse dans une cornue, une partie d'huile de vitriol sur une demi-partie de sel de Saturne, et on distille à un feu modéré, jusqu'à siccité.

VIN AMER.

On fait infuser, à chaud, une partie d'écorces de winter, quatre parties d'écorces d'oranges et de racines de gentiane, et huit parties de quinquina, le tout découpé ou contusé, dans cent-quatre-vingt-douze parties de vin d'Espagne et trente-deux parties d'eau-de-vie, et on filtre au travers d'un papier.

VIN ANTIMONIÉ.

On fait infuser, au bain d'eau chaude, une partie de verre d'antimoine, en poudre fine, dans vingt-quatre parties de vin d'Espagne, et on filtre.

VIN ANTI-SCORBUTIQUE.

On fait infuser, à froid, pendant trois jours, une partie de feuilles récentes de cresson d'eau, de cochlearia, de beccabunge, de fumeterre et de semences de sinapi, et deux parties de racines fraîches de raifort sauvage dans cent-vingt parties de vin blanc et huit parties d'eau-de-vie; on passe avec expression, on fait dissoudre dans la colature une demi-partie de sel armoniac, et on filtre par un papier.

VIN DE COINGS.

On exprime le suc de coings parfaitement mûrs, on ajoute une douzième partie de sucre blanc et on expose à une température de douze à seize dégrés, à l'effet de faire entrer en fermentation; après que la matière s'est affaissée et qu'elle a déposé sa lie, on tire au clair en passant

à plusieurs reprises, au travers d'un blanchet neuf, et on enferme dans des bouteilles.

Vin de Quinquina.

On fait infuser, au bain d'eau tiède, une partie de quinquina en poudre, avec trente-deux parties de vin rouge de Bordeaux; on passe avec expression et on filtre.

Vin émétique.

On fait dissoudre une partie de tartre émétique dans deux-cent-quarante parties de vin blanc, et on filtre.

Vin martial.

On fait digérer à froid, pendant dix à douze jours, une partie de canelle contusée et deux parties d'éthiops martial dans vingt-quatre parties de vin du Rhin, et on filtre par un papier.

Vin scyllitique.

On fait infuser, au bain d'eau tiède, une partie de scylle et une demi-partie de canelle, dans trente-deux parties de vin blanc, et on passe par un papier.

Vitriol blanc (*Sulfate de zinc.*)

On purifie du zinc en faisant fondre ce métal dans un creuset et en y incorporant, par petites portions, du soufre en poudre jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de scories. Ensuite on concasse le métal refroidi, on le fait dissoudre dans de l'esprit de vitriol, on filtre et on fait crystalliser.

Autre

Autre procédé.

On fait dissoudre du vitriol blanc du commerce dans de l'eau, on fait bouillir pendant une heure, et on ajoute, par portions, du zinc en limaille jusqu'à ce que ce métal ne soit plus dissout. Alors on filtre, on évapore et on fait crystalliser.

VITRIOL BLEU. (*Sulfate de cuivre.*)

On fait dissoudre du vitriol bleu du commerce dans de l'eau bouillante, on filtre et on fait crystalliser.

VITRIOL DE MARS ROUGE.

On laisse exposé à l'air une solution saturée de vitriol vert jusqu'à ce qu'une portion de la lessive concentrée par l'évaporation, ne se prend plus en crystaux en refroidissant. Alors on filtre et on évapore jusqu'à siccité.

VITRIOL DE MERCURE. (*Sulfate de mercure.*)

On fait dissoudre du mercure dans de l'huile de vitriol comme pour la préparation du *Turbith minéral*, avec la différence qu'on arrête le dessèchement aussi-tôt que tout le métal est dissout et que la matière est devenue concrète; on lave la masse avec de petites quantités d'eau froide jusqu'à l'enlèvement de toute acidité. Ensuite on fait bouillir la matière restante avec deux-cent-soixante fois son poids d'eau; on filtre et on fait crystalliser.

VITRIOL VERT

On prépare ce vitriol suivant le second procédé du *Sel de Mars*.

YEUX D'ECREVISSES PRÉPARÉS. (Voyez *Ecailles d'huitres préparées.*)

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

A.

B.

Espèces

H.

I.

V.

Fin de la Table des Matières.